J.A. 1700 Fribourg 1 — N° 202 — 109e année — 70 ct.

Mardi 3 juin 1980

LA LIBERTÉ

Rédaction:
☎ 037/82 31 71
Télex: 36 176

Administration:
☎ 037/82 31 21

Annonces:
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
☎ 037/22 14 22

CONSEIL NATIONAL

La Protection civile entre deux feux

PAGE 3

Sciboz Schmid + cie
fabrique de timbres caoutchouc · gravures
Fribourg · Rue du Tilleul 13 · 037/22 19 04

LE PAPE REGAGNE L'ITALIE APRÈS 3 JOURS EN FRANCE

Jean Paul II et les jeunes: c'est du délire

A L'UNESCO: «L'AVENIR DE L'HOMME DÉPEND DE LA CULTURE»

50 000 jeunes en délire et ovationnant le pape à tout rompre dans un très beau stade du Parc des Princes dimanche soir: comment décrire une telle ambiance? Il faut la vivre. L'arrivée de Jean Paul II suscite des hurlements de joie. L'enthousiasme des jeunes est prenant, on ne peut que se lever, applaudir et chanter avec eux.

«Vous êtes un sportif de Dieu», s'exclame Mgr Marty en accueillant le pape. Les applaudissements redoublent, et tout deviendra petit à petit prétexte à manifester sa joie durant les trois heures que durera cette veillée avec les jeunes. Des extraits de lettres envoyées au pape sont lus. «Je suis athée, je ne comprends pas la foi. Nul n'est mieux à même que vous de me l'expliquer. En qui, en quoi croyez-vous? Quel est ce Dieu que vous adorez?» Le pape écoute très attentivement.

Moment émouvant: une handicapée physique raconte sa rencontre avec Dieu qui a bouleversé sa vie. Jean Paul II l'embrasse.

De notre envoyée spéciale
Laure Speziali

Puis, pendant une heure et demie, le pape prononce son allocution, interrompu une soixantaine de fois par les jeunes. Certaines paroles ont porté de façon parfois inattendue. «La permissivité morale ne rend pas les hommes heureux». «Vive le pape», répondent les jeunes. «La socité de consommation ne rend pas les hommes heureux», poursuit Jean Paul II. Les applaudissements n'en finissent plus. Toute parole sur le Christ, l'Eglise et les responsabilités qui incombent aux chrétiens reçoivent également un écho impressionnant. Je vais vous dire ce qu'est le Christ pour moi, «parce que je suis l'un de vous».

Le pape aborde également la question du tiers monde. Il souligne qu'il cherche toujours à établir un équilibre entre le nord, le sud, l'est et l'ouest. Il en profite alors pour se retourner et saluer les jeunes qui se trouvent dans son dos, puis à sa droite et à sa gauche. Tout geste suscite des ovations, et le pape en use non sans humour.

Enthousiame à son comble

«L'Eglise est dirigée par les hommes, mais les femmes la «conduisent» tout autant, et peut-être encore plus: je vous invite à penser souvent à Marie, la mère du Christ».

L'enthousiasme est à son comble et Jean Paul II ne pourra pas terminer son allocution avant une dizaine de minutes. Un groupe de jeunes entonne un Ave Maria repris plusieurs fois par l'assemblée. Le pape se met alors aussi à chanter l'Ave Maria: c'est du délire dans le stade. Le pape bat la mesure avec ses feuillets. Puis il conclut en disant: «Il faut apprendre le latin» (quelques sifflets jaillissent).

Des sifflets également, quand le pape a dit qu'il devait partir. Des cartes postales lui ont été données à remettre aux jeunes Brésiliens qu'il rencontrera le mois prochain. «J'ai compris ce que veut dire «pape» pour vous. C'est un porteur de lettres», réplique Jean Paul II.

Cette soirée délirante et étonnante à certains égards reflétait un fort courant charismatique. De nombreux mouvements de ce type étaient présents. L'assemblée représentait-elle l'ensemble de la jeunesse française? En tout cas, les jeunes présents au Parc des Princes désiraient partager leur foi avec Jean Paul II, et ils l'ont fait avec enthousiasme, à la grande joie du pape qui adore la jeunesse.

UNESCO: lien fondamental entre la religion et la culture

Lundi matin, lors de sa visite à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), le pape a été accueilli entre autres par M. Amadou-Mahtar M'bow, directeur général de l'organisation, par ces mots: «Ouvrier et poète, résistant et conciliateur, prêtre et écrivain, enraciné à votre terre natale et par elle ouvert au monde entier, fidèle à votre foi et constamment disponible à celle des autres, infatigable explorateur des conditions et des âmes, vous apportez à l'immense tâche qui est désormais la vôtre, une irremplaçable connaissance de l'homme au service de tous les hommes».

Dans son très long discours, Jean Paul II a développé de nombreux thèmes: les droits de l'homme, le lien entre la religion et la culture, l'éducation, la nation, les moyens de communications sociale, la science, la menace nucléaire, la guerre.

«L'éducation doit se réaliser surtout dans la famille. Elle consiste à ce que l'homme puisse «être» davantage et pas seulement qu'il puisse «avoir» davantage. «Autrement, cela entraîne une véritable aliénation de l'éducation, qui risque d'habituer l'homme, en le privant de sa propre subjectivité, à être objet de manipulations multiples, idéologiques, politiques ou économiques.

Applaudissement nourris

Le pape a affirmé ensuite qu'il existe «une souveraineté fondamentale de la société qui se manifeste dans la culture de la nation». Et il a donné l'exemple de la Pologne qui a réussi à conserver son identité malgré ls occupations étrangères, uniquement en s'appuyant sur sa culture. Des applaudissements nourris ont suivi ces paroles.

Puis Jean Paul II a relevé que la science est trop souvent «asservie à des buts qui sont destructeurs de la vraie dignité de l'homme et de la vie humaine». La menace nucléaire qui pèse sur le monde est réelle pour le pape. «Le monde ne pourra pas poursuivre longtemps sur cette voie». «Il faut mobiliser les consciences». «La cause de l'homme sera servie si la science s'allie à la conscience». «Montrez-vous plus puissants que les plus puissants de notre monde contemporain».

Mais en conclusion, le pape revient toujours à l'amour. «Oui, l'avenir de l'homme dépend de la culture. Oui, la paix du monde dépend de la primauté de l'esprit. Oui, l'avenir pacifique de l'humanité dépend de l'amour».

L.S.

A son arrivée à l'UNESCO, le pape est accueilli par le directeur général de l'organisation, M. Amadou Mahtar M'bow. A droite, on reconnaît le cardinal Marty, archevêque de Paris.

(Photo Keystone)

Afrique du Sud: les nationalistes font sauter trois raffineries

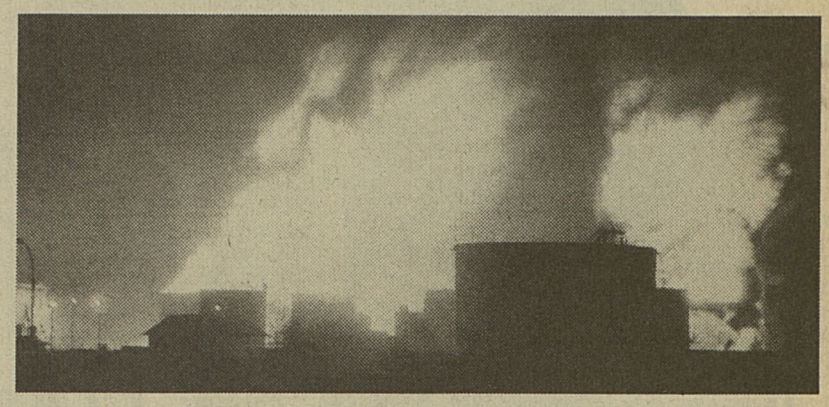

Les guérilleros nationalistes noirs ont frappé hier, tôt dans la matinée, l'un des secteurs vitaux de l'économie sud-africaine, en provoquant de fortes explosions dans trois raffineries de pétrole.

Dès l'annonce de la nouvelle, les autorités ont annoncé qu'il s'agissait d'une attaque des nationalistes noirs. Quelques heures plus tard, à Londres, le Congrès national africain (CNA), organisation créée il y a presque 70 ans et interdite en Afrique du Sud, a revendiqué les attentats.

(Photo Keystone)

Course au Gouvernement bernois

M. Jean-Pierre Bonny ne briguera pas un siège

M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a refusé d'être candidat à la succession du conseiller d'Etat bernois Robert Bauder, directeur de la police, qui se retire à la fin du mois d'octobre. Répondant à la demande du Parti radical de la région du Mittelland et de la section locale de Bremgarten, M. Bonny « renonce à une fonction politique pour des raisons de continuité à la tête de l'OFIAMT et du fait que de nombreux et importants projets de lois sont actuellement dans cet office ».

L'attribution de l'unique mandat revenant aux radicaux alémaniques du canton de Berne — le second étant traditionnellement attribué aux francophones du Jura bernois — se précise quelque peu. En effet, M. Hans Kraehenbuehl, 56 ans, député, notaire à Steffisbourg, s'est d'ores et déjà déclaré prêt à répondre positivement à son parti. Quant aux radicaux seelandais ils comptent bien préserver leur présence au Gouvernement cantonal. On saura le 10 juin prochain à Lyss lequel des trois papables ira solliciter l'appui des délégués au congrès cantonal extraordinaire : Hans-Rudolf Leuenberger, 58 ans, de Bienne, député, secrétaire général du Parti radical suisse, ou Alfred Rentsch, 48 ans, de Perles, député, administrateur ou encore le francophone Raoul Kohler, 59 ans, de Bienne, conseiller national, membre de l'Exécutif biennois, qui a déjà obtenu le soutien de la section locale de Lyss. Le congrès cantonal du 26 juin déterminera pratiquement le successeur de M. Bauder, puisque le siège radical au Conseil exécutif ne sera très vraisemblablement contesté par aucune autre formation politique lors du scrutin populaire. (ATS)

Les Chambres d'un coup d'œil

C'est hier qu'a été donné le coup d'envoi de la session d'été des Chambres fédérales. Hier matin, les 7 conseillers fédéraux se sont retrouvés pour leur séance hebdomadaire. Aucun sujet important n'était inscrit à l'ordre du jour.

Le Conseil national a :

- accepté le projet de construction du centre d'instruction fédéral de protection civile, à Schwarzenburg (BE). Devisé à 24,5 millions, ce centre sera ouvert en 1983.
- accepté sous forme de postulat une motion d'Anton Muheim (soc.-LU) sur la protection des salariés contre les licenciements,
- traité plusieurs autres interventions parlementaires,
- applaudi notre confrère Georges Perrin pour ses cinquante ans d'activités en tant que journaliste parlementaire.

Le Conseil des Etats a, pour sa part :

- approuvé la loi fédérale sur l'observation de la conjoncture,
- traité plusieurs interventions parlementaires. (Réd.).

● **Détails en page 3**

Cisjordanie 2 maires blessés

La Cisjordanie a connu hier une journée de violence, au cours de laquelle deux dirigeants nationalistes palestiniens ont été gravement blessés dans des attentats à la bombe. Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a lui-même qualifié ces attentats d'actes criminels les plus graves.

Les deux personnalités palestiniennes atteintes sont le maire de Ramallah, M. Kerim Khalaf (notre photo Keystone), et le maire de Naplouse, M. Bassam Shakaa. Tous deux ont été victimes de l'explosion d'une bombe placée dans leur voiture, au moment où ils se rendaient à leur travail, à Naplouse et à Ramallah. Ils ont été hospitalisés, et leurs jours ne sont pas en danger. Cependant, M. Shakaa a été amputé des deux jambes au-dessous des genoux, et M. Khalaf souffre de « sérieuses blessures » aux jambes et a été amputé d'une partie du pied gauche.

Un policier israélien a également été grièvement blessé dans l'explosion d'une troisième bombe, destinée au maire d'El Bireh, localité voisine de Ramallah. Plus tôt dans la matinée, sept Arabes avaient été blessés par une grenade à main lancée sur la place principale d'Hébron.

Dans les heures qui ont suivi l'annonce des attentats, la colère et la tension ont commencé à s'accroître parmi les Palestiniens de Cisjordanie, et des incidents ont eu lieu. Le porte-parole du Gouvernement israélien pour la Cisjordanie a annoncé que deux Arabes avaient été blessés aux jambes par des soldats, alors qu'ils lançaient des pierres au cours d'une émeute, à Ramallah.

Begin : rejet de l'initiative européenne

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin a catégoriqument rejeté hier, dans une violente diatribe, l'initiative européenne pour une solution du problème palestinien.

Dans une déclaration à la Knesseth à Jérusalem, il a également repoussé tout changement du statut actuel de la Ville sainte, tel qu'approuvé en 1967 par le Parlement, à savoir que Jérusalem est « à jamais la capitale unifiée et indivisible de l'Etat d'Israël ». « Le président Carter en a été dûment informé à Camp David », est-il rappelé.

LE PAPE INVITÉ EN ISRAËL

M. Menahem Begin a annoncé hier à la Knesset que le pape Jean Paul II a été invité à effectuer une visite officielle en Israël.

« Le Gouvernement israélien, a dit le président du Conseil, est heureux d'inviter le pape non seulement en sa qualité de chef de l'Eglise catholique romaine mais aussi comme l'un de ceux qui ont aidé à sauver des juifs durant la domination des nazis en Europe ».

M. Begin a transmis son invitation après avoir appris que le pape, durant son séjour à Paris, avait confié aux dirigeants de la communauté juive de France son désir de se rendre en Israël. (Reuter)

AUJOURD'HUI DU NOUVEAU

Les cours de la bourse

Dès aujourd'hui, nous offrons à nos lecteurs une nouvelle présentation des cours de la bourse. Dans une diposition aérée, nous affichons les valeurs cotées à New York, à Zurich ou sur d'autres places boursières régionales, ainsi que les devises, billets, or et argent. Quotidiennement mises à jour, ces valeurs seront également périodiquement actualisées.

● **Lire en page 5**

Assemblée d'ATD Quart-Monde

«Exister et être entendu»

Le Quart-Monde est à notre porte. Les «paumés», les illettrés de la société existent même dans les pays les plus riches. L'association ATD (Aide à toute détresse) l'a rappelé lors de son assemblée à Treyvaux.

● **Lire en page 7**

La qualité qui enchante: MAESTRO

MAESTRO, c'est la gamme de sous-vêtements masculins pour les hommes exigeants. Des coupes bien étudiées qui ne se déforment pas et le confort extra-ordinaire du coton peigné.
MAESTRO est disponible dans les tailles 5 à 8, en blanc, marine et brun foncé. Tous ces coloris supportent la cuisson.

MAESTRO: des sous-vêtements de classe à prix Migros.

Maillot de corps, sans manches	**7.50**
T-shirt à manches courtes	**9.50**
Slip sans ouverture (seulement en tailles 5–7)	**6.50**
Slip avec ouverture	**7.50**
Caleçon court (seulement blanc et marine)	**9.50**

MIGROS
des avantages qui comptent.

COTTENS

à louer

dans immeuble locatif neuf de 13 appartements financé par la Confédération

appartements

2 pièces dès **372.–**
3 pièces dès 524.–
charges comprises

Pour tous renseign.:
RÉGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a, Fribourg
☎ 037/22 55 18
17-1617

A vendre à 10 km de Romont, vue panoramique imprenable en zone verte

MAISON FAMILIALE

Immeuble en parfait état d'entretien avec confort, habitable à l'année, comprenant 4 pièces.

Terrain arborisé d'environ 700 m².

Prix de vente Fr. 148 000.— à discuter.
Pour traiter Fr. 40 000.—.

Pour tous renseignements s'adresser à **l'Agence immobilière Clément - 1635 La Tour-de-Trême. ☎ 029/2 75 80.**
17-13610

A LOUER
Av. Granges-Paccot 2 et 4
à proximité de l'Université

STUDIOS MEUBLÉS

Loyers dès Fr. 240.— + charges

Entrée de suite ou à convenir

sgi
j.ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg
037 22 64 31

A louer

APPARTEMENTS
2½ pièces

Schœnberg — Rte de la Singine. Spécialement conçus pour personnes âgées ou handicapées. A proximité immédiate de services tels que: repas - soins - animation, etc. Loyer Fr. 440.— charges et Telenet compris.

Renseignements:
SICOOP - 22, rue de Lausanne
Fribourg - ☎ (037) 22 44 10
17-4015

FÊTE-DIEU **JEUDI 5 JUIN 1980 à 20 h 15** Halle du Comptoir, FRIBOURG

GRAND LOTO TRADITIONNEL

21 x 75.— **21 x 150.—** **21 x 500.—**

PLUS DE Fr. 15 000.— à gagner

Abonnement Fr. 12.— / Fr. 2.— pour 3 séries

Les numéros sont criés en français et en allemand

Organisation: Kermesse Foyer St-Etienne — 5, 6, 7 et 8 juin 1980

17-1943

Schwarzenburg abritera un centre d'instruction de protection civile

Conseil national

La Confédération disposera dans un proche avenir d'un centre d'instruction fédéral de Protection civile à Schwarzenburg (BE). Le Conseil national a en effet accepté hier, tout comme le Conseil des Etats au printemps dernier, le projet soumis par le Gouvernement. Une décision qui a toutefois été prise du bout des lèvres, de nombreux députés étant montés à la tribune pour prôner le renvoi du projet par mesure d'économie.

Les cours de l'Office fédéral de la Protection civile sont donnés actuellement à Berne et dans divers centres cantonaux. Cette solution ne donnera plus satisfaction à l'avenir, précisent le président de la commission, Heinrich Schnyder (udc/BE) et le rapporteur de langue française, le socialiste vaudois Jean-Philippe Gloor. Le moment est donc venu de construire un centre national, dont la première étape est devisée à 24,5 millions. Achevée en 1983, elle sera suivie d'une seconde étape pour 1987, devisée à quelque 10 millions.

La commission a été unanime à reconnaître la nécessité de ce projet, une nécessité accentuée par le climat international actuel. Cette unanimité a fait hier après midi place à la division au sein du plénum. Deux propositions de renvoi ont même été formulées: l'une, du groupe des indépendants, demande de renvoyer le projet à la commission pour le réétudier. L'autre, du radical lucernois Manfred Aregger, postule le renvoi au Conseil fédéral en vue du réexamen de l'emplacement et de l'urgence du centre.

La poignée de main entre MM. Kurt Furgler, conseiller fédéral, et Hanspeter Fischer, président du Conseil National, marquant ainsi le début de la session.

(Photo Keystone)

De Berne,
Marc Savary

Nécessaire et souhaitable

Et de fait les deux orateurs vont trouver d'importants appuis. Certes, déclare le libéral genevois André Gautier, son groupe est fondamentalement favorable à la défense nationale, mais pas à n'importe quel prix. Il n'est pas persuadé de l'urgence du projet, tout comme, à l'opposé de l'échiquier politique, les communistes, qui soutiennent également le renvoi. Les radicaux sont quant à eux fort divisés, la majorité votera pourtant en faveur du renvoi. Mesure d'économie oblige.

Le démocrate-chrétien Paul Biderbost (VS) ne comprend pas bien ce souci. «D'un côté on veut plus d'armée, d'un autre on s'en prend à la défense nationale». Certes notre pays est très bien équipé en locaux et en matériel, mais la formation présente encore d'importantes lacunes. Les socialistes et les démocrates du centre soutiennent également le projet.

Les partisans du renvoi voulaient faire la part du nécessaire et du souhaitable. Pour eux le projet appartenait visiblement à la première catégorie: ce centre de Schwarzenburg apparaît luxueux — on prévoit par exemple des chambres à un ou deux lits — et mal placé, pourquoi ne pas l'avoir placé près d'un centre urbain ou dans un autre canton, par exemple celui de Fribourg.

Parent pauvre

Après plus de deux heures de débat, c'est le conseiller fédéral Kurt Furgler qui monte à la tribune pour prendre la défense du projet. «Nous devons éviter que la Protection civile devienne le parent pauvre de la défense nationale à un moment où les populations civiles sont plus exposées que jamais. La loi donne mandat à la Confédération d'assurer la formation des cadres de cette Protection civile. Encore faut-il en avoir les moyens!

Et de fait la Chambre du peuple suivra l'argumentation du chef du Département de justice et police en repoussant les propositions de renvoi par 80 voix contre 66. Le projet est ensuite accepté, sans modification, par 88 députés contre 30. Le centre pourra être construit.

M.S.

Acceptation de la loi sur l'analyse de la conjoncture

Conseil des Etats

Le Conseil fédéral pourra faire analyser l'évolution de la conjoncture et en particulier, ordonner des enquêtes dans ce domaine. Le projet de loi que le Conseil des Etats a adopté hier à l'unanimité ne présente, en effet, que quelques différences mineures par rapport à la version que le Conseil national a admis en mars dernier. Les seules oppositions — de principe — que ce projet a suscitées émanaient des deux députés vaudois qui s'opposaient à la création d'un nouvel appareil administratif.

Le projet de loi «réglant l'observation de la conjoncture et l'exécution des enquêtes sur la conjoncture» est une conséquence de l'article conjoncturel que le peuple a accepté en février 1978. La Confédération exerçant déjà ces activités, ce texte lui permet de les développer et de coordonner les efforts qui sont entrepris dans ce domaine par de multiples organismes (économie privée, universités). Chargée de veiller à l'équilibre de la conjoncture, la Confédération ainsi que les milieux économiques, doivent pouvoir disposer d'analyses exactes de la situation économique et de pronostics précis. A cet effet, le Conseil fédéral dispose, d'une part, d'une commission consultative qui l'aide dans l'observation de la conjoncture et qui lui soumet des rapports et, d'autre part, d'une commission de statistiques conjoncturelle et sociale qui donne son avis sur les enquêtes devant être réalisées.

Oppositions vaudoises

Le radical vaudois Edouard Debétaz s'est interrogée sur l'utilité de cette loi, estimant que le système actuel de recueil des données fonctionne et qu'un nouvel appareil administratif ne serait guère à même d'accélérer la mise à disposition de données économiques. De son côté, M. Hubert Reymond (lib), vaudois également, estime qu'il est inutile de prévoir deux commissions devant s'occuper de tâches, à son avis, fort semblables. Fritz Honegger, qui défendait ce projet au nom du Conseil fédéral, lui a toutefois fait remarquer que, bien que composées de représentants des mêmes milieux, les deux commissions comprenaient des spécialistes de domaines fort différents. Notons que les deux députés se sont abstenus lors du vote. Enfin, le socialiste soleurois Walter Weber a proposé que l'on inclue dans ces enquêtes conjoncturelles des études de la productivité des travailleurs. M. Honegger a promis de faire examiner ce problème par ses services. (ATS)

LE «GUÉRISSEUR» DE GLAND CONDAMNÉ A 3 ANS DE PRISON

Vaud

Le Tribunal correctionnel du district de Nyon a condamné, hier, un ressortissant français, exerçant la profession de «guérisseur» à Gland, à trois ans de prison (moins 350 jours de détention préventive) et trois mille francs d'amende, pour pratique illégale de la médecine, contravention à l'organisation sanitaire, lésions corporelles graves et lésions corporelles ayant entraîné la mort, délit commis par dol éventuel. Non sans hésitation, il a renoncé à l'expulsion, le prévenu étant fixé en Suisse depuis douze ans. Le Ministère public avait requis six ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

La Cour formée de quatre juges a estimé que le «guérisseur» ne pouvait invoquer la négligence dans le cas de la mort d'une patiente, Mme S., le risque d'une piqûre dans le cœur étant trop évident. Sur un bébé, l'accusé a pratiqué des interventions parfaitement inutiles et dangereuses, sur un autre, des manipulations déplaisantes mais non dommageables. Dans le cas d'une autre malade, le «guérisseur» a retardé un traitement par la médecine traditionnelle. Dans l'ensemble, le tribunal a estimé que les faits étaient graves et que, en utilisant des aiguilles hypodermiques, l'accusé avait franchi les limites de l'acte punissable. (ATS)

Le Syndicat du livre et du papier rejette la nouvelle convention collective

A l'issue d'une consultation au sein de leur organisation professionnelle, les syndicalistes membres du Syndicat du livre et du papier (SLP) ont rejeté, par 4710 voix contre 3734, la nouvelle convention collective de travail avec leur partenaire, l'Association suisse des arts graphiques (ASAG).

12 534 bulletins de vote ont été distribués, accompagnés de la recommandation de voter non. Depuis le 30 avril dernier, échéance de la convention précédente, une bonne partie du secteur des arts graphiques se trouve en situation non contractuelle. Le Syndicat du livre et du papier, affilié à l'Union syndicale suisse, compte en effet près de 18 000 membres, alors que le Syndicat chrétien des arts graphiques, qui a accepté la nouvelle convention collective, en compte 3500. (ATS)

Protection contre les licenciements

Berne fait certaines réserves

Une protection générale des travailleurs contre les licenciements porte une atteinte profonde à la liberté de donner le congé. Une certaine réserve est donc de mise, poursuit le Conseil fédéral en répondant à une motion du conseiller national Franz Muheim (soc/LU). Tout en reconnaissant l'importance d'une telle protection, le Conseil fédéral propose de donner à cette motion le caractère moins contraignant d'un postulat en raison des difficultés pratiques et juridiques que provoquerait sa réalisation.

Dans sa motion, M. Franz Muheim demande une modification du Code des obligations afin que ce dernier réponde, notamment, aux exigences suivantes: pour être valable, la résiliation d'un contrat de travail doit être dûment motivée, faute de quoi elle peut être attaquée. Le licenciement ne peut être fondé sur le fait qu'un travailleur appartient à un syndicat. En cas de licenciement de plusieurs personnes, les syndicats doivent être invités à négocier.

La réglementation actuelle sur le congé repose sur le principe de l'égalité, explique le Conseil fédéral. Elle vaut aussi bien pour le travailleur que pour l'employeur. Toutefois, la situation actuelle de la conjoncture et du marché du travail pourrait justifier un renforcement unilatéral de la position du travailleur considéré comme la partie plus faible du contrat, admet le Conseil fédéral. Mais il ne faut pas pour autant, poursuit-il, sous-estimer la difficulté de trouver une solution qui n'impose pas des charges trop lourdes à l'employeur et qui, finalement, pourrait avoir un effet négatif sur la situation du travailleur.

Au sens actuel de la loi, un licenciement peut constituer un abus de droit. Dans ce cas, un travailleur peut et doit conserver son emploi. Cependant, lorsqu'il existe des relations étroites entre employeur et travailleur — dans une petite entreprise, par exemple — une solution de ce genre ne serait guère raisonnable pour les deux parties. On peut alors se demander si le versement d'une indemnité ne correspondrait pas mieux aux intérêts du travailleur plutôt que de prévoir une continuation de l'emploi. Le même problème se pose en matière de protection générale contre les licenciements injustifiés. (ATS)

LA REPARTITION DES TACHES ENTRE LA CONFEDERATION ET LES CANTONS
L'USS émet un avis négatif

Dans un mémoire consacré à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons telle que la propose le Conseil fédéral, l'Union syndicale suisse émet un avis négatif sur tous les points.

L'USS est d'avis que ces propositions ne conduisent pas à un véritable affermissement des cantons, mais entraîneraient à plus ou moins brève échéance — en dépit des affirmations contraires — une réduction considérable des prestations, en particulier dans le domaine social.

L'USS estime qu'une nouvelle répartition des tâches a un sens dans les contrôles multiples exigés par l'octroi de subventions. L'USS serait également favorable à une «correction de frontière» juridique et financière qui se solderait par des économies réelles. Mais une telle opération n'est possible, de l'avis de l'USS, que dans des limites relativement étroites car, dans notre système à plusieurs niveaux, les subventions fédérales constituent à la fois un instrument d'orientation destiné à encourager l'accomplissement de tâches déterminées et un moyen d'assurer la péréquation financière. L'USS est d'avis que le système des subventions d'encouragement a fait ses preuves dans l'ensemble et que dans le domaine social surtout, un abaissement des subsides fédéraux se traduit par une réduction effective des prestations.

Pour ces motifs, l'USS rejette les premières propositions du Conseil fédéral, particulièrement en ce qui concerne la sécurité sociale, l'encouragement de la construction de logements, les transports publics régionaux, la formation professionnelle et les bourses d'études. L'USS estime que les mesures proposées ne permettent pas d'atteindre le but visé du point de vue de l'organisation de l'Etat et qu'elles ne sont pas judicieuses sur les plans financier et social. Un nouveau régime financier de la Confédération ne saurait en tout cas être bâti sur de telles propositions. (ATS)

Neuchâtel

ELECTIONS COMMUNALES

Les partis ont fait leurs comptes

Après les élections communales neuchâteloises de ce week-end au cours duquel citoyennes et citoyens ont renouvelé leurs législatifs communaux, les partis politiques font leurs comptes. Certains chiffres peuvent varier sur quelques unités en raison des particularités locales.

Mais dans l'ensemble on fait les constatations suivantes :les radicaux perdent une trentaine de sièges au profit des socialistes, pour une vingtaine, et des libéraux pour une demi-douzaine.

Sans tenir compte des quelque 370 sièges qui vont à des ententes communales, on peut dire que les partis traditionnels, en pourcentage font les scores suivants: socialistes 35,7 - libéraux-PPN 31 - radicaux 30,8 - POP 1,15 - Alliance des indépendants 0,4. (ATS)

ACTIVITES DU CARTEL DE L'ELECTRICITE

Pas d'enquête dans notre pays

La commission des cartels de notre pays ne dispose pas des bases légales suffisantes pour étudier les pratiques industrielles, commerciales et financières du cartel mondial de l'électricité, l'IEA (International Electrical Association), qui a son siège dans la région lausannoise. Telle est la réponse du Conseil fédéral à un postulat du conseiller national genevois Jean Ziegler (soc).

L'existence et l'activité de ce cartel avaient été mises en lumière par un industriel brésilien, M. Kurt Mirow. Celui-ci avait notamment accusé la filiale brésilienne de Brown Boveri, un des membres du cartel, de financer la répression dans ce pays d'Amérique latine. Fondé en 1930, le cartel de l'électricité a, selon Jean Ziegler, regroupé jusqu'à 80 sociétés. «La stratégie du cartel apparaît clairement: d'une part, il tend à dominer les marchés nationaux du tiers monde et élimine les industries locales. D'autre part, il truque les appels d'offres lors d'attributions de grands travaux».

Vu la difficulté de connaître exactement les activités de l'IEA, le conseiller national genevois a demandé au Gouvernement de charger la commission des cartels d'une enquête. Réponse du Conseil fédéral: cela n'est pas possible. La loi n'est en effet applicable dans notre pays que si les comportements cartellaires de l'IEA ont des effets en Suisse. Le lieu de la conclusion du contrat est part conséquent sans importance.

Le Gouvernement reconnaît toutefois que le fait que l'IEA prenne des mesures limitant la concurrence n'est pas contesté. Dans le rapport de 1976, la commission des cartels a toutefois précisé que les accords de l'IEA ne sont pas applicables au territoire de la Suisse et du Marché commun. C'est donc les autorités des pays qui sont concernés par les effets du cartel qui doivent intervenir.(ms)

5 juin

Pfister Meubles

près de Berne

SHOPPYLAND

ouvert jusqu'à 21h30

ESSENCE GRATUITE/
Remboursement du billet CFF et de car postal pour tout achat dès Fr. 500.– ● Nous reprenons également vos meubles usagés.

FT 11

MARLY GRAND-PRÉ (1 km Fribourg)

Halle de Fête chauffée
(côté école secondaire)

Abonnements: Fr. 12.—
Carton: Fr. 2.— pour 3 séries

Die Nummern werden auch Deutsch ausgerufen

LOTO GEANT

21 X 500.— 21 X 150.—
21 X 50.—

JEUDI 5 JUIN 1980
(Fête-Dieu)
à 20 h 15

org: 5e Championnat suisse des majorettes
17-941

NOUS ESPÉRONS QUE CES MODÈLES ET LES NOMBREUX AUTRES DE NOTRE VASTE ASSORTIMENT VOUS PROCURERONT ENCORE PLUS DE PLAISIR.

A GAUCHE: AMUSANTE ROBE DE PLAGE EN ÉPONGE, AVEC CEINTURE À NOUER. EPAULES FRONCÉES ET SMOCKS À LA TAILLE. EN COTON/POLYESTER. COLORIS BLANC/CARAÏBES OU BLANC/ORANGE. TAILLES 38-44. **50.-**

AU CENTRE: BIKINI RAFFINÉ, RÉGLABLE DE CÔTÉ. EN POLYAMIDE/ÉLASTHAN. COLORIS NOIR, LILAS, PINK OU MARRON. TAILLES 36-44. **20.-**

A DROITE: BIKINI EN ÉPONGE ASSORTI À LA ROBE DE PLAGE, COUPE GRANDE MODE. EN COTON/POLYESTER. COLORIS BLANC/CARAÏBES OU BLANC/ORANGE. TAILLES 36-42. **30.-**

BONNET DE BAIN DE NOTRE VASTE ASSORTIMENT.

TOUT POUR VOS BAIGNADES DE CET ÉTÉ...

C&A

C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/22 49 45

Golder

Un professeur de ski devant les juges

Le 7 avril 1979, huit personnes skiant sous la conduite d'un professeur de ski furent emportées par une avalanche dans la région de la Plaine-Morte ; quatre d'entre elles, des jeunes de quatorze à seize ans, perdirent la vie. Pour enseigner le ski en haute neige, le professeur de ski avait conduit ses élèves en dehors des pistes balisées. Le Tribunal d'arrondissement de Sierre, présidé par M. Edgar Métral, a évoqué hier cette affaire, en l'absence de l'accusé qui travaille actuellement dans une station néo-zélandaise.

Valais

Le procureur, M. Antonioli, a retracé les circonstances de ce drame. Il avait neigé 25 cm la veille et les installations de la région avaient été fermées en début de matinée pour permettre de déposer des charges explosives et de déclencher artificiellement des glissements de plaques de neige. Ce matin-là, le groupe de skieurs s'engagea dans un couloir, à 2730 m (dans un endroit utilisé par les responsables valaisans des professeurs de ski pour les examens de virages courts que doivent passer les candidats à la patente). Sur la face ouest du Mont-Bonvin, une avalanche de 50 m de largeur pour 400 m de long se déclencha sous l'effet conjugé du poids du groupe de skieurs et de la chute d'un des élèves.

Les moniteurs ont le droit de s'écarter des pistes balisées. Le professeur de ski n'a donc pas violé les directives de l'Ecole suisse de ski (ESS); mais un moniteur doit être à même d'apprécier la situation lorsqu'elle est dangereuse. Le professeur de ski a donc fait preuve de négligence quant au choix du tracé et quant au fait que, mis en confiance par son propre passage, il a arrêté le groupe en pleine pente (43° à cet endroit). Pour cette « imprévoyance coupable », le procureur requiert trois mois d'emprisonnement avec sursis.

« Eviter le scandale »

Représentant les parents d'une des victimes, une jeune Vaudoise de 14 ans, Me H. de Riedmatten souligna que ce drame n'était pas dû à la fatalité, mais à l'« incroyable insouciance » d'un professeur de ski. « Ou bien celui-ci est coupable — et alors les trois mois requis par le procureur sont une plaisanterie — ou il n'est pas coupable » releva l'avocat de la partie civile.

Pour Me de Riedmatten, le professeur de ski est le seul accusé, mais il n'est pas forcément le seul impliqué dans cette affaire. Et l'avocat de relever que le rapport des experts indique que la signalisation n'était pas adéquate et de dénoncer l'organisation faîtière des professeurs de ski valaisans qui a essayé de couvrir de « manière éhontée » le professeur. « C'est du pur protectionnisme ; on cherche à éviter tout scandale qui pourrait porter atteinte à l'exploitation du ski en Valais et au sacro-saint tourisme hivernal » Me de Riedmatten dénonça également le comportement du professeur de ski et de l'ESS qui n'adressèrent pas le moindre message aux parents des victimes. En conclusion, il demanda aux juges de se montrer fermes, tout en renvoyant au for civil les prétentions civiles. Me Lorétan, conseils des deux familles allemandes, aboutit aux mêmes conclusions.

La défense plaide l'acquittement

Avocat du jeune professeur de ski bernois (29 ans), Me F.-J. Bagnoud s'attacha à démontrer que les éléments constitutifs de l'homicide par négligence n'étaient pas réalisés. L'élément objectif fait défaut : son client n'a enfreint aucune consigne de l'ESS puisque le ski hors piste fait partie du programme d'enseignement. L'élément subjectif manque également : du fait de ses connaissances (un jour seulement consacré à l'étude des avalanches dans la formation d'un professeur de ski bernois) et de ses expériences, le moniteur n'avait pas d'autres précautions à prendre que celles qu'il a prises (test de la neige avec son bâton et descente en reconnaissance). D'ailleurs, le service de sécurité n'avait pas miné ce couloir qu'empruntent chaque jour de nombreux skieurs. « Seul juge de la situation, oui, mais selon les critères de sa formation et de son expérience » poursuivit Me Bagnoud qui, après avoir démontré l'absence de négligence, conclut à l'acquittement de son client. Me Bagnoud souligna également que le père d'une victime, un avocat luxembourgeois, avait précisément décidé de ne prendre aucune conclusion contre le professeur de ski, estimant que sa responsabilité n'était pas engagée.

Michel Eggs

Pour la première fois depuis 30 ans: recul de 1,5% des salaires en valeur réelle

Entre les mois d'octobre 1978 et 1979, les salaires de l'ensemble des travailleurs ont augmenté en moyenne de 3,4 pour cent en valeur nominale. Compte tenu du renchérissement d'approximativement 5 pour cent intervenu durant cette période, les salaires ont baissé en valeur réelle d'environ 1,5 pour cent. C'est la première fois depuis 1951, que le recul des gains réels atteint une telle ampleur, note l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) en commentant son enquête fondée sur 1,2 million de déclarations de salaire.

La même enquête effectuée par l'OFIAMT en octobre 1978 avait révélé une hausse des salaires de 3,1% en valeur nominale et de 2,7% en valeur réelle. L'augmentation nominale de 3,4% en octobre 1979 résulte d'une évolution à peu près égale dans les différentes catégories de travailleurs. Les taux de hausse se situent presque tous dans l'intervalle de 3 à 4%. Le recul en valeur réelle, note encore l'OFIAMT, a cependant été arrêté à la suite des accords conclus entre partenaires sociaux prévoyant la compensation du renchérissement et des améliorations des salaires réels. Notons enfin que les résultats de cette statistique se basent sur 1,2 million de déclarations de salaires recueillies auprès de plus de 63 000 entreprises. (ATS).

Mesures d'économies de la Confédération

BERNE ARRÊTE SA POSITION

Comme toujours durant la session des Chambres fédérales, le Conseil fédéral s'est réuni hier pour tenir sa séance hebdomadaire. Peu de sujets à l'ordre du jour de l'Exécutif fédéral : les « Sept » ont arrêté leur position quant à la réduction linéaire de 10 pour cent des subventions fédérales (mesures d'économies), et notamment en ce qui concerne les éventuelles exceptions pour les « cas de rigueur ». Ils ont en outre chargé M. Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, de diriger la délégation suisse au Conseil ministériel de l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui aura lieu en Suède du 11 au 13 juin. Enfin, ils ont adopté un rapport complémentaire concernant la Suisse et les conventions adoptées par le Conseil de l'Europe.

Dans son train de mesures destiné à réduire les dépenses de la Confédération — projet qui, après avoir été adopté par le Conseil des Etats passera devant le Conseil national cette semaine — le Conseil fédéral propose notamment une réduction linéaire de 10 pour cent de toutes les subventions de la Confédération. Or, la Commission de la Grande Chambre, tout en admettant cette réduction, a proposé d'en épargner les contributions destinées aux caisses-maladies. A cet effet, le Conseil fédéral devrait se servir, estime-t-elle, du fonds de réserve de 200 millions que prévoit ce « paquet d'économies » pour les cas de rigueur. C'est à ce sujet que le Conseil fédéral a arrêté sa position, information dont il réserve, bien sûr, la primeur au Conseil national.

A la réunion ministérielle de l'AELE à laquelle se rendra M. Fritz Honegger la semaine prochaine, il sera notamment question des perspectives économiques pour l'Europe et du renforcement de la coopération entre la Communauté européenne et l'AELE. On y célébrera, en outre, le 20e anniversaire de l'AELE.

LE VÉTÉRINAIRE EN CHEF DE L'ARMÉE A DROIT AU GRADE DE BRIGADIER

Dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Jean Riesen, socialiste de Fribourg, le Conseil fédéral indique que le vétérinaire en chef de l'armée, comme dans tous les autres services auxiliaires, a droit au grade de brigadier.

Le député fribourgeois a demandé si on ne devrait pas, vu la suppression de la cavalerie et la forte réduction des chevaux du train, renoncer à mettre un officier à la tête du service vétérinaire. Mais le Conseil fédéral ne partage pas cet avis. Au contraire, dit-il, les tâches du vétérinaire en chef de l'armée sont devenues plus importantes.

Relevant précédemment de la compétence du chef d'arme de l'infanterie, le Dépôt fédéral des chevaux de l'armée (DFCA) est attribué au vétérinaire en chef de l'armée depuis le 1er janvier 1978, en plus de ses précédentes activités. En 1978 également, ce dernier s'est vu, en outre, confier la tâche de mettre sur pied le service vétérinaire coordonné dans le cadre de la défense générale. Ce service a pour but, dans tous les cas stratégiques, d'harmoniser l'engagement au profit de la population civile et de l'armée du personnel, des moyens et installations des services vétérinaires civils et militaires existants, ainsi que d'entreprendre les préparatifs indispensables à cet effet.

Au surplus, le vétérinaire en chef de l'armée est le supérieur technique des vétérinaires incorporés dans les états-majors des corps d'armée, avec le grade de colonel. (ATS)

Cours de la bourse

NEW YORK

(Ouverture)

	CLOTURE PREC.	02.06.80		CLOTURE PREC.	02.06.80
AETNA LIFE	36 1/2	36 3/8	INT. PAPER	34 1/4	33 7/8
AM. HOME PROD.	28 1/8	27 7/8	JOHNSON & J.	79 7/8	79 1/4
AM. NAT. GAS	42	41 1/2	KENNECOTT	28 3/8	28 3/4
ARCHER DAN.	33 7/8	35 1/8	K. MART	22 7/8	22 1/4
ATL. RICHFIELD	90 3/4	90 7/8	LILLY (ELI)	50 3/8	50 1/2
BEATRICE FOODS	21 1/2	21 3/8	LOUISIANA LAND	40 5/8	40 7/8
BETHLEEM STEEL	21 3/8	21 1/4	MERCK	71 1/2	70 5/8
BOEING	34 3/8	34 3/4	MMM	54 1/4	53 5/8
BURROUGHS	67 1/2	67 1/4	MORGAN	46 3/4	46 3/4
CATERPILLAR	49 3/8	48 1/2	OCCID. PETR.	26 1/2	26 1/2
CHESSIE SYSTEM	29 5/8	30	OWENS ILLINOIS	23 3/4	23 5/8
CITICORP.	21 1/4	21 1/8	PEPSICO	25 3/4	25 5/8
COCA COLA	33 3/4	33 3/8	PHILIP MORRIS	38	37 3/4
CONTINENT. CAN	30 3/4	30 1/2	PFIZER	41 1/8	40 7/8
CORNING GLASS	50 3/4	50 1/8	REVLON	46 1/8	46
CPC INT.	65 3/4	65 3/4	RCA	22 3/4	22 5/8
DISNEY	50 1/8	50 3/8	SCHERING PLG	38 1/2	37 1/2
DOW CHEMICAL	34 1/4	34	SCHLUMBERGER	110 1/4	110
DUPONT	39 3/8	39 1/8	SEARS ROEBUCK	16 3/4	16 1/2
EASTMAN KODAK	53 1/8	52 7/8	SPERRY RAND	46 7/8	46 1/4
EXXON	64	63 7/8	TEXAS INSTR.	93 1/4	92 5/8
FORD	24 1/2	24 3/8	TELEDYNE	123 3/8	123 1/2
			TEXACO	35 3/8	35 5/8
GEN. ELECTRIC	49 5/8	49 1/8	UNION CARBIDE	43	42 7/8
GEN. MOTORS	44 3/4	44 5/8	US STEEL	18 5/8	18 3/8
GILLETTE	24	23 3/4	WARNER LAMBERT	20 1/8	19 7/8
GOODYEAR	12 3/4	13	WESTINGHOUSE	23 5/8	23 1/4
HOMESTAKE	53	54	XEROX	57 1/2	56 7/8
IBM	55 3/8	55 1/2	ZENITH RADIO	10 5/8	10 5/8

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	30.05.80	02.06.80		30.05.80	02.06.80
AETNA LIFE	58 3/4	60	GRACE	63	62 3/4
ALCAN	45	45 1/4	GULF OIL	66 1/4	69 1/2
AMAX	74 1/2	75 1/4	HALLIBURTON	168 1/2	169
AM. CYANAMID	49 1/4	50 1/2	HONEYWELL	124 1/2	127
AMEXCO	54 1/2	55 3/4	INCO B	35	35 3/4
ATT	88 1/2	88 1/2	IBM	89 1/2	91 3/4
ATL. RICHFIELD	149 1/2	150	INT. PAPER	55 1/2	57
BEATRICE FOODS	34 3/4	35	ITT	45 1/2	46
BLACK & DECKER	32 1/2	33	KENNECOTT	45 1/4	46 1/4
BOEING	54 3/4	57	LILLY (ELI)	81 3/4	83 1/4
BORDEN	38	38 3/4	LITTON	84	85 3/4
BURROUGHS	109	110 1/2	MMM	90	89
CANPAC	57 1/4	56 3/4	MOBIL CORP.	118	120 1/2
CATERPILLAR	80 1/2	81	MONSANTO	82 1/2	82 1/2
CHESSIE SYSTEM	49 3/4	48 1/2	NCR	95 1/4	99
CHRYSLER	10 1/2	10 1/2	NORTON SIMON	21	21 1/2
CITICORP.	34 1/2	35 1/4	OCCID. PETR.	41 1/4	43 1/2
COCA COLA	55	55 1/4	OWENS ILLINOIS	38 1/2	38 3/4
COLGATE	24	24	PACIFIC GAS	39 1/2	39 3/4
CONS. NAT. GAS	81	64 3/4	PEPSICO	40 1/2	42 1/2
CONTIN. OIL	65 1/2	80 3/4	PHILIP MORRIS	61 3/4	63
CONTROL DATA	84 1/2	88 1/4	PHILLIPS PETR.	73 1/2	73 3/4
CORNING GLASS	81	83 1/4	PROCTER+GAMBLE	129 1/2	128
CPC INT.	109 1/2	107	ROCKWELL	84	88 1/2
DOW CHEMICAL	55 1/4	56	SMITH KLINE	89 1/2	91 1/2
DUPONT	64	64 1/2	SPERRY RAND	75 1/2	77 1/4
EASTMAN KODAK	84 3/4	87 1/2	STAND. OIL IND.	84 1/4	84
EXXON	105	105 1/2	TEXACO	58	58 1/4
FIRESTONE	11 1/4	11 3/4	UNION CARBIDE	69 3/4	71
FLUOR	99 1/2	91 1/2	UNIROYAL	5 1/2	5 3/4
FORD	40	40 1/4	US GYPSUM	53	53 1/2
GEN. ELECTRIC	81	81 1/2	US STEEL	30	31
GEN. FOODS	46 3/4	46 1/4	UNITED TECHN.	68 3/4	70 1/4
GEN. MOTORS	74 1/2	74	WARNER LAMBERT	32 1/2	33
GEN. TEL. + EL.	43 1/2	44 3/4	WOOLWORTH	42	42 1/2
GILLETTE	39	39 1/4	XEROX	92 1/4	93 3/4
GOODYEAR	22	20 3/4	ZENITH RADIO	17	17 1/4

ZURICH: VALEURS SUISSES

	30.05.80	02.06.80		30.05.80	02.06.80
AARE-TESSIN	1225	1200	MERKUR P	1110	1100
ALUSUISSE P	1155	1160	MERKUR N	700	790
ALUSUISSE N	447	453	MIKRON	1690	1650
BÂLOISE N	490	495	MOEVENPICK	2975	2925
BÂLOISE B.P.	850	850	MOTOR-COL.	650	655
BBC P	1770	1740	NESTLÉ P	3315	3320
BBC N	335	326	NESTLÉ N	2235	2235
BBC B.P.	331	310	PIRELLI	268	265
BPS	1750	1750	RÉASSURANCES P	5850	5875
BUEHRLE P	2665	2670	RÉASSURANCES N	3080	3085
BUEHRLE N	665	665	ROCO P	1875	1890
CIBA-GEIGY P	1065	1065	ROCO N	330	330
CIBA-GEIGY N	597	596	SANDOZ P	3675	3650
CIBA-GEIGY B.P.	815	810	SANDOZ N	1680	1675
CS P	2160	2150	SANDOZ B.P.	465	469
CS N	397	396	SAURER P	710	700
ELECTROWATT	2290	2290	SAURER N	160	180
FIN. PRESSE	250	252	SBS P	356	359
FISCHER P	825	820	SBS N	260	260
FISCHER N	140	140	SBS B.P.	304	306
FORBO A	1400	1390	SCHINDLER P	1300	1275
FORBO B	5150	/	SCHINDLER N	245	245
GLOBUS P	2250	/	SCHINDLER B.P.	245	240
GLOBUS N	2200	/	SIG P	1800	1790
GLOBUS B.P.	372	375	SIG N	810	790
HASLER	1540	1540	SIKA	1120	1140
HELVETIA N	1900	1890	SUDELEKTRA	247	248
HELVETIA B.P.	1105	1090	SULZER N	2820	2820
HERMES P	455	450	SULZER B.P.	393	394
HERMES N	154	150	SWISSAIR P	752	752
HERO	2975	3000	SWISSAIR N	776	775
H.-ROCHE 1/10	5750	5700	UBS P	3300	3290
HOLDERBANK P	562	574	UBS N	605	608
HOLDERBANK N	530	540	UBS B.P.	117	117
HOLZSTOFF P	1780	1790	USEGO P	220	220
HOLZSTOFF N	1460	1500	USEGO N	102	102
INTERFOOD P	5275	5250	VILLARS	735	745
INTERFOOD N	1145	1180	VON ROLL	500	495
INTER-PAN P	43	43	WINTERTHUR P	2500	2480
INTER-PAN B.P.	2	2	WINTERTHUR N	1670	1670
ITALO-SUISSE	235	235	WINTERTHUR B.P.	2260	2240
JELMOLI	1340	1345	ZURICH P	12975	12975
LANDIS N	1390	1375	ZURICH N	9050	9175
LANDIS B.P.	139	137	ZURICH B.P.	1160	1155

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	30.05.80	02.06.80	HOLLANDAISES	30.05.80	02.06.80
AEG	69 1/2	69 1/2	AKZO	19 3/4	20
BASF	134	134	ABN	244	242
BAYER	115 1/2	115	AMROBANK	53 1/2	53 1/2
COMMERZBANK	151 1/2	150 1/2	HOOGOVENS	14	14
DAIMLER-BENZ	248	245 1/2	PHILIPS	15 1/4	15
D. BABCOCK	199 1/2	199	ROLINCO	128 1/2	128 1/2
DEUTSCHE BANK	239	237 1/2	ROBECO	140	141 1/2
DEGUSSA	214	214	ROYAL DUTCH	135	136 1/2
DRESDNER BANK	166 1/2	166	UNILEVER	92	91 1/2
HOECHST	116 1/2	115 1/2			
MANNESMANN	107	107	FRANÇAISES		
MERCEDES	206 1/2	/			
RWE ORD.	162 1/2	163	BULL	23	23
RWE PRIV.	161 1/2	161 1/2	PECHINEY	43 1/2	44
SCHERING	170	170	SUEZ	111	112 1/2
SIEMENS	246	244 1/2			
THYSSEN	62	61 1/2			
VW	172 1/2	169	DIVERS		
ANGLAISES			ANGLO I	22 1/2	22 1/2
			GOLD I	140	142
BOWATER	6 1/4	6 1/4	CIA	8 3/4	8 1/4
BP	13 1/4	13 1/4	DE BEERS PORT.	15 3/4	15 3/4
COURTAULDS	2 3/4	2 1/2	NORSK HYDRO	199	200
ICI	13 1/2	14	SONY	15 1/4	15

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	30.05.80	02.06.80		30.05.80	02.06.80
AFFICHAGE	450	455	BOBST N	755	750
CHARMILLES P	1020	1020	BRIG-V-ZERMATT	98	100
CHARMILLES N	200	200	CHAUX & CIMENTS	670	670
ED. DUBIED N	380	380	COSSONAY	1425	1425
ED. DUBIED B.P.	400	400	CFV	1095	1110
ED. LAURENS	3400	3400	ED. RENCONTRE	1200	1200
GARDY	77	77	GÉTAZ ROMANG	650	650
GENEVOISE-VIE	3125	3100	GORNERGRAT	855	855
GRD-PASSAGE	385	399	24 HEURES	160	160
PARISBAS (CH)	352	352	INNOVATION	380	380
PUBLICITAS	2060	2050	RINSOZ	385	385
SIP P	270	270	ROMANDE ELEC.	630	630
SIP N	175	175	LA SUISSE	4475	4500
ZSCHOKKE	250	250			
ZYMA	920	895	FRIBOURG		
			BQUE EP. BROYE	790	790
LAUSANNE			BQUE GL. & GR.	410	410
			CAIB P	1200	1200
ATEL. VEVEY	1180	1180	CAIB N	1200	1200
BCV	1350	1350	CAISSE HYP.	830	830
BAUMGARTNER	3325	3300	ELECTROVERRE	2500	2500
BEAU RIVAGE	660	650	SIBRA P	270	263
BOBST P	1550	1540	SIBRA N	212	213

DEVISES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVISES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	1.6375	1.6675	ÉTATS-UNIS	1.60	1.70
ANGLETERRE	3.85	3.93	ANGLETERRE	3.75	4.05
£/$	2.3295	2.3785	ALLEMAGNE	91.75	94.25
ALLEMAGNE	92.80	93.60	FRANCE	39.--	41.--
FRANCE	39.70	40.50	BELGIQUE	5.60	5.90
BELGIQUE (CONV)	5.78	5.86	PAYS-BAS	83.50	85.50
PAYS-BAS	84.40	85.20	ITALIE	-.19	-.21
ITALIE	-.1940	-.2020	AUTRICHE	12.95	13.25
AUTRICHE	12.98	13.10	SUÉDE	38.50	40.50
SUÉDE	39.20	40.--	NORVÈGE	33.75	35.--
DANEMARK	29.60	30.40	DANEMARK	28.75	30.75
NORVÈGE	33.65	34.45	FINLANDE	44.75	46.--
FINLANDE	44.75	45.55	PORTUGAL	3.--	4.--
PORTUGAL	3.27	3.47	ESPAGNE	2.20	2.50
ESPAGNE	2.32	2.40	GRÈCE	3.25	4.25
GRÈCE	3.80	3.95	YOUGOSLAVIE	6.75	8.75
YOUGOSLAVIE	7.70	8.20	CANADA	1.37	1.47
CANADA	1.4125	1.4425	JAPON	-.715	-.765
JAPON	-.73	-.7550			
			ARGENT		
OR			LINGOT 1 KG	690.--	740.--
$ ONCE	567.50	573.50	$ ONCE	13.--	13.50
LINGOT 1 KG	29'990.--	30'450.--			
VRENELI	190.--	210.--			
SOUVERAIN	235.--	245.--			
NAPOLÉON	240.--	260.--			
DOUBLE EAGLE	1'080.--	1'130.--			
KRUGER-RAND	955.--	975.--			

COURS DU : 02.06.80

Cours transmis par la

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

17-830

Dernier round des primaires américaines

Une grande bataille sans enjeu majeur

Aujourd'hui est la journée de grande démonstration de force politique aux Etats-Unis, mais les vainqueurs de la bataille des primaires sont déjà connus. Les républicains ont trouvé leur candidat, avec M. Ronald Reagan, et le président Carter est assuré d'enlever la majorité pour la nomination chez les démocrates, dans la soirée de mardi.

Dans ce contexte, le sénateur Kennedy ne conserve que l'espoir de prouver, lors des finales, que l'actuel président n'a pas pu s'imposer dans les grands Etats dont l'importance est essentielle pour un candidat démocrate. M. Kennedy estime que s'il peut réaliser cet objectif en Californie, dans l'Ohio et le New Jersey — trois des huit Etats qui ont des primaires aujourd'hui — la Convention démocrate devra en tenir compte.

Il reste que la Convention devra plus tenir compte de l'audience d'un président qui se présentera avec l'aval de plus de la moitié des délégués qui se réuniront à New York dans un peu plus de deux mois.

Le président Carter dispose actuellement de 1588 mandats, compte tenu des quatre remportés lors du caucus des îles Vierges samedi. Avec 78 autres, il aura passé le cap de la majorité des 1666 nécessaires à la nomination, et il en enlèvera plus que cela mardi soir. Les primaires démocrates d'aujourd'hui concernent la nomination de 696 délégués.

M. Kennedy a actuellement 845 délégués. S'il enlève tous les délégués aujourd'hui, ce qui est impossible, il sera encore derrière le président Carter. M. Carter a déclaré samedi qu'il a le sentiment que M. Kennedy le soutiendra après que la question de la nomination aura été réglée. S'adressant aux journalistes, le président américain a déclaré qu'il prendra contact avec M. Kennedy, dans l'espoir de signer la paix.

Du côté des républicains, M. Reagan a déjà la majorité requise pour sa nomination, et il n'a pas de rival. La Convention républicaine ne fera que ratifier sa nomination le mois prochain, et confirmer le candidat à la vice-présidence souhaité par lui. On ignore encore quel sera ce candidat, et c'est la seule inconnue qui demeure chez les républicains.

Mais l'entêtement de M. Kennedy ne crée pas pour autant le sensationnel, chez les démocrates: l'avance de M. Carter est trop décisive pour être contestée, à moins d'un vent de révolte au sein de la Convention qui bouleverserait les règles et libérerait les délégués de leurs engagements de vote. La chose est improbable. (AP)

Le talon d'Achille

L'Afrique du Sud a connu dans la nuit de dimanche à lundi le plus grave acte de terrorisme perpétré depuis vingt ans contre un élément majeur de son infrastructure industrielle, et dont les conséquences au niveau stratégique sont d'une importance vitale.

Survenu à l'issue d'une semaine de manifestations violentes contre la politique d'apartheid de Pretoria, cet attentat — revendiqué par l'ANC — replonge le pays aux heures les plus sombres de l'été 76.

La cible choisie par les terroristes — le complexe de la SASOL — témoigne assez de l'efficacité de la guérilla, capable désormais de frapper aux endroits névralgiques du bastion sud-africain.

L'attentat de dimanche soir entraîne en effet de dramatiques conséquences pour l'économie nationale, déjà fortement pénalisée par les sanctions internationales décrétées par les Nations Unies.

Car à l'instar de ses installations nucléaires, le complexe chimique de la SASOL représente pour l'Afrique du Sud l'un des plus beaux fleurons de sa technologie, destiné à assurer à long terme l'indépendance énergétique du pays.

Face à un approvisionnement de plus en plus difficile et à une montée constante des prix du pétrole, Pretoria s'est vu contraint de miser sur sa richesse en charbon pour en tirer le carburant de synthèse appelé à assumer la relève de l'or noir.

Le projet SASOL — certainement le plus ambitieux du monde industrialisé — devrait permettre à Pretoria de vivre dans une semi-autarcie énergétique, ce qui, dans le cas de l'Afrique du Sud, lui assure en même temps l'indépendance politique indispensable à la poursuite de ses options fondamentales.

C'est dire combien l'attentat de l'ANC contre ce complexe chimique rend d'autant plus vulnérables les ambitions sud-africaines de se passer de la communauté internationale, pour poursuivre en toute quiétude à l'intérieur une politique clouée au pilori par toutes les nations respectueuses des droits de l'homme.

Atteinte au cœur de son système, l'Afrique du Sud va sans doute réagir d'une manière extrêmement brutale envers ceux qui osent la braver pour revendiquer des droits élémentaires, pourtant reconnus universellement.

Entre la répression aveugle et une politique d'ouverture savamment dosée, Pretoria n'a guère d'autre choix; seulement, les intérêts financiers et politiques touchés par ce coup de main représentent un trop grand enjeu pour laisser parler la raison.

Charles Bays

GISCARD D'ESTAING EN FINLANDE

Le président de la République française M. Valéry Giscard d'Estaing est arrivé hier en fin de matinée à Helsinki pour une visite d'Etat de deux jours. M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont été accueillis à leur descente d'avion par le président Urho Kekkonen. Le président français est accompagné de MM. Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, Pierre Mehaignerie, de l'agriculture, Jean-François Deniau, du commerce extérieur et de Michel d'Ornano, ministre du cadre de la vie et de l'environnement. (AFP)

Le président français (à g.) accueilli par son homologue finlandais. (Keystone)

CEE: Londres accepte le plan de Bruxelles

Le Gouvernement britannique a décidé hier d'accepter la plan élaboré la semaine dernière à Bruxelles pour résoudre le conflit sur la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la Communauté économique européenne, annonçait-on à Londres. Il n'a fallu au Cabinet que 65 minutes pour décider d'accepter le marché qui réduit des deux tiers environ la contribution britannique au budget communautaire.

Un porte-parole a déclaré que le Gouvernement de Mme Margaret Thatcher, après avoir écouté un rapport de lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a décidé que le plan dans son ensemble était un règlement adéquat dans les domaines politique, économique, industriel et agricole.

Le montant de la contribution nette de la Grande-Bretagne au budget européen sera en 1980 de 380 millions de livres et en 1981 de 456 millions de livres, indiquait-on de source informée britannique. Lors de la réunion de Luxembourg, les montants proposés étaient respectivement de 336 millions en 1980 et 558 millions en 1981. La Grande-Bretagne aurait dû verser cette année, en l'absence d'accord, près de 1,2 milliard de livres.

Le Cabinet a également approuvé les accords intervenus à Bruxelles pour le relèvement de 5 pour cent des prix agricoles, sur la viande ovine et la pêche.

Outre que Londres renonce à son veto sur la hausse moyenne de 5 pour cent des prix agricoles pour la campagne qui s'ouvre, le compromis prévoit des concessions britanniques qui devraient mettre fin à la «guerre du mouton» avec les éleveurs français.

Mais on fait remarquer à Londres qu'on risque de connaître bientôt une «montagne de viande de mouton», tout comme le Marché commun connaît déjà une «montagne de beurre», et un «lac de vin». C'est ainsi que les Britanniques désignent en les déplorant les excédents agricoles de la Communauté.

Le Gouvernement de Mme Thatcher reconnaît qu'avec le compromis de Bruxelles, la Grande-Bretagne n'a pas «toute la miche de pain» réclamée. Et l'on peut compter sur l'opposition travailliste pour attaquer le coup de poker pourtant réussi de la «dame de fer». (ap)

Menace de division à Bonn

Le compromis élaboré vendredi dernier à Bruxelles par les ministres des Affaires étrangères des «Neuf» sur la réduction de la contribution britannique au budget du Marché commun menaçait hier le Gouvernement ouest-allemand d'une grave division.

Deux jours avant la réunion du Cabinet, le ministre des finances, M. Hans Matthoefer, membre du Parti social-démocrate du chancelier Helmut Schmidt, a déclaré qu'il n'approuverait le compromis que si le Gouvernement fédéral trouvait un moyen de payer à la RFA les 2,6 milliards de marks destinés à compenser sur 1980 et 1981 les concessions faites aux Britanniques. Il a ajouté à la radio qu'il était opposé à une augmentation du plafond de la dette nationale, ainsi qu'à l'ajournement du projet de réduction fiscale qui pourrait être nécessaire pour financer le compromis.

Mais les libéraux, partenaires minoritaires de la coalition au pouvoir — le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, est président du FPD — laissent planer la menace d'une crise gouvernementale. Leur porte-parole, M. Joseph Gerwald, a demandé à tous les ministres de «considérer leur politique étrangère et financière dans le cadre d'une politique globale».

«Nul n'a plus à perdre que la République fédérale d'Allemagne à une paralysie de la politique étrangère européenne à cause d'un désaccord financier», a-t-il ajouté. (ap)

Téhéran: «Conférence sur les crimes de l'Amérique»

Banisadr dénonce le partage du monde en zones d'influence

Le président iranien Abolhassan Banisadr a ouvert hier la conférence sur «les crimes de l'Amérique» par une déclaration contre la politique américaine. L'un des participants, l'ancien ministre américain de la Justice Ramsey Clark, a condamné la mission manquée des Etats-Unis pour sauver les otages, qualifiant l'initiative d'«illégale et de contraire aux pratiques gouvernementales constitutionnelles».

«Il est inconcevable qu'un Gouvernement constitutionnel puisse déléguer à une seule personne — un président ou un premier ministre — le pouvoir de risquer de tuer de nombreuses personnes sur un autre continent, dans un pays étranger», a déclaré l'ancien ministre à propos de la tentative manquée du président Carter, le 25 avril dernier.

«J'espère que la conférence et notre participation pourront garantir la libération rapide des otages, que je considère comme un important problème humain, pour tout le monde», a précisé M. Clark, qui s'est rendu à Téhéran, contre l'avis de l'administration Carter, avec neuf autres personnalités américaines.

Les participants à la conférence durant la séance d'ouverture. (Keystone)

Dans son allocution d'ouverture, le président Banisadr a déclaré que l'Iran a été pratiquement gouverné pendant des années par les Etats-Unis, et a demandé la condamnation de la politique américaine en Iran. M. Banisadr a critiqué également le colonialisme, et a affirmé que l'Iran essaie de se dégager des sphères d'influence des superpuissances.

Dans un message à la conférence, réunie pour quatre jours, l'ayatollah Khomeiny a demandé aux délégués de «condamner les oppresseurs (américains)». La plupart des Gouvernements du monde «soutiennent les oppresseurs contre les opprimés, mais nous attendons de vous justice et bonne foi», poursuit l'ayatollah.

Le dirigeant chiite a déclaré également que le Gouvernement iranien apporterait les preuves de l'intervention américaine dans les affaires intérieures iraniennes et des crimes de l'ex-chah et de son père, Reza chah.

Une centaine de délégations non gouvernementales de 50 pays assistent aux travaux, et notamment des membres des partis politiques au pouvoir en Syrie, en Algérie et en Libye.

Les étudiants islamiques qui ont la garde des otages ont démenti les rumeurs selon lesquelles trois au moins des otages ont été tués. Les rumeurs, recueillies sur les places financières d'Extrême-Orient, n'ont pas été confirmées.

De nouveaux affrontements ont été signalés samedi et dimanche à la frontière entre l'Iran et l'Irak, pour la troisième journée consécutive. Selon la presse iranienne, plus de 30 personnes ont été tuées et 80 autres blessées.

Le journal «Bamdad» a annoncé que les forces irakiennes ont lancé samedi soir une attaque contre la ville frontalière de Qasr-e-Shirin, dans la province de Kermanshah. Des tirs d'artillerie ont opposé les deux parties durant quatre heures, jusqu'à dimanche matin.

La radio de Téhéran a annoncé la mort de cinq gardiens de la révolution et de cinq Irakiens, et l'arrestation de trois Irakiens blessés. Ces informations iraniennes n'ont pas pu être confirmées de source indépendante.

Enfin, l'Iran a réaffirmé sa décision de ne pas envoyer une équipe aux Jeux olympiques de Moscou, a annoncé hier l'agence de presse officielle Pars. L'agence a précisé que le Conseil de la révolution a annoncé sa décision à l'issue d'une réunion dimanche soir. Le président Banisadr a déclaré que les rebelles musulmans d'Afghanistan étaient opposés à la participation iranienne aux Jeux olympiques. (AP)

La rude éloquence de Jean Paul II

Le Saint-Père aura prononcé à Paris, devant des publics très divers, plus de deux douzaines de discours, allocutions et homélies. Mais jamais il n'aura parlé pour ne rien dire. Il était venu, selon son propos, pour aider l'Eglise de France dans ses difficultés, et conforter les catholiques dans leur foi. Il a, sous des formes diverses, répété inlassablement les vérités fondamentales de l'évangile.

L'adjectif «fondamental» est certainement celui que le pape a employé le plus souvent. Il a prêché l'amour, exalté l'homme et ses droits, y compris celui de naître, dénoncé les idéologies totalitaires qui limitent et étouffent ces droits imprescriptibles, plaidé en faveur de la paix, invité de façon pressante la France à demeurer la fille aînée de l'Eglise et encouragé les évêques à bien faire leur métier de successeurs des apôtres, avec courage et confiance.

Il faudra relire les textes de ces discours, admirablement pédagogiques dans la lumineuse simplicité de leur construction logique, et pourtant si denses de contenu. Ils donnent l'image d'une Eglise non pas frileuse et repliée, mais ouverte au monde auquel elle apporte l'espérance.

De Paris, Maurice HERR

Le montagnard infatigable

Ce qui a beaucoup frappé les Parisiens et tous ceux qui ont pu approcher le pape, c'est l'étonnante solidité, la robustesse physique de cet homme, et sa disponibilité n'a pas eu de cesse. La figure reposée, le regard vif et parfois malicieux derrière des paupières plissées par l'attention ou le sourire, les épaules légèrement voûtées, Jean Paul II était bien ce montagnard robuste qui porte l'Eglise bien calée sur son dos comme un sac tyrolien. L'image est du cardinal Etchegaray et, pour qui a vu le Saint-Père à Paris, elle était frappante de vérité. Les catholiques français en ont eu le cœur réchauffé et la foi affermie. «Avec un pape comme celui-ci, disait un évêque tout ragaillardi, nous pouvons avoir confiance». Ce qu'un jeune du Parc des Princes traduisait dans sa langue: «Jean Paul II, c'est du super!»

Un air de joie flottait lundi dans Paris, alors que le soleil était revenu. Avoir vaincu la morosité est, peut-être, la plus belle victoire du pape à Paris.

M.H.

● **Commentant la situation en Corée du Sud, le président Jimmy Carter a déclaré** dans une interview à la télévision que les Etats-Unis «ne peuvent pas rompre leurs relations avec leurs alliés, amis et partenaires commerciaux au risque de les voir passer sous influence soviétique (...) pour la simple raison qu'ils ne partagent pas nos critères concernant le respect des droits de l'homme». (Reuter)

● **Vingt ressortissants britanniques, dont trois diplomates, vont être expulsés de Libye,** a annoncé le «Foreign Office», ajoutant qu'aucune exlication de cette mesure n'a été fournie par Tripoli. (AFP)

● **Le Parti communiste italien a annoncé hier qu'il demandera une enquête parlementaire** au sujet des informations selon lesquelles le président du Conseil, M. Francesco Cossiga aurait aidé à s'enfuir à l'étranger le fils de M. Donat Cattin, secrétaire général adjoint de la Démocratie chrétienne. (AP)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ATD QUART MONDE

«Exister et être entendu»

A Treyvaux, a eu lieu dimanche l'assemblée générale du mouvement «Aide à toute détresse - quart monde». Présidée par M. Jürg Meyer, de Bâle, la matinée a été consacrée à la présentation des différents rapports de l'année 1979, riche en événements, pour la plupart d'entre eux regroupés sous le drapeau de l'Année internationale de l'enfant, tels que le Bus de la solidarité, la rencontre d'enfants du quart monde avec M. Aloïs Hürlimann, président de la Confédération, et la publication du livre blanc «Enfants de ce temps». L'après-midi, animé par Mme Marie-Claire Droz, les volontaires du mouvement, des familles du quart monde et des alliés du mouvement ont procédé à un échange très vaste sur la lutte du quart monde que l'on peut résumer par les paroles: «Nous existons; nous voulons exister; nous voulons être entendus».

C'est une des caractéristiques du quart monde en Suisse qu'on ne le connaît à peine. 15 ans de contacts, de recherches et de luttes n'ont pas encore permis aux responsables du mouvement de rassembler une documentation suffisante pour chiffrer l'étendue de la misère de tout un peuple qui vit dans des conditions sous-humaines. Une chose pourtant est certaine: dans chaque ville et dans chaque village de la Suisse, le quart monde est présent. Durant l'année 1979, le mouvement l'a révélé à travers les portraits d'enfants qui ont pour nom: Stéphane, Christian, Barbara, Isabelle, Claudia et Jean. Il y est question de la famille souvent disloquée dans le quart monde, de l'école qui est pour les enfants du quart monde un éteignoir plutôt qu'un instrument de promotion et de l'avenir qui est pour la plupart des hommes et des femmes du quart monde sans espoir.

Des témoignages

Au cours de l'après-midi, les nombreuses personnes rassemblées à Treyvaux ont entendu quelques témoignages de personnes du quart monde:

— Une jeune de 23 ans: Avant de connaître le mouvement, je ne savais pas qui je suis. C'est par le mouvement que j'ai pris conscience de moi-même, de mon milieu et de l'histoire de mon peuple. J'ai découvert aussi qu'il faut lutter ensemble pour transformer les rêves en réalité.

— Une femme de 50 ans: Je connais la misère. Au lieu de m'aider à m'en sortir, on m'a pris mes deux enfants et on les a placés chez des paysans. Le mouvement m'a aidé à vaincre mes peurs et à parler. Je continuerai de parler car j'ai encore beaucoup de choses à dire.

— Un monsieur de 45 ans: Quand on n'a pas appris à se défendre, tout le monde vous marche dessus. Dans le mouvement, on peut tout dire sans avoir peur. La misère existe. Si on se donne la main, on peut changer pas mal de choses. (Kipa)

Le Mouvement ATD - quart monde a été fondé, il y a plus de 20 ans par le P. Joseph Wresinski. Le siège international du mouvement se trouve à Pierrelaye, en France. Il poursuit des activités dans 9 pays d'Europe et du tiers monde. Le secrétariat suisse se trouve à Treyvaux. D'importantes activités sont déployées à Bâle, Fribourg et Zurich. Le mouvement compte en Suisse 11 volontaires, 6 stagiaires, 9 auxiliaires bénévoles et environ 1000 membres. (Kipa)

Un immense défi

Une des intuitions profondes du mouvement a été exprimée, dimanche à Treyvaux, par la phrase: «La misère sera détruite, lorsque l'ignorance sera détruite.» C'est dans cette ligne que le mouvement a lancé, il y a deux ans, un défi important: «Que dans dix ans, il n'y ait plus un seul illettré dans nos quartiers, que tous aient un métier, que celui qui sait apprenne à celui que ne sait pas.» Ce défi semblera à beaucoup hors de propos en ce qui concerne la Suisse, car on pense que tout le monde sait lire et écrire. A ceux qui connaissent un peu la réalité de l'illettrisme en Suisse, en revanche, le défi semble installer le mouvement en pleine utopie.

Mais il n'est pas simple d'apprendre de telle ou telle personne, si elle sait lire et écrire ou non, car l'illettré cache ce fait; il en a honte et se croit incapable d'apprendre à lire alors qu'il a déjà un certain âge. Une institutrice a expliqué, dimanche à Treyvaux, comment une femme lui a confié un jour qu'elle ne savait pas écrire, une femme qu'elle connaissait pourtant depuis une dizaine d'années. Et un médecin a raconté l'histoire d'une personne qui est devenue malade parce qu'elle ne savait ni lire ni écrire. «Est-ce vraiment si important d'apprendre à lire et à écrire», a demandé quelqu'un? Un des volontaires du mouvement a répondu: «On oublie trop facilement que lire et écrire est bien plus qu'une technique. C'est maîtriser sa pensée et accéder à celle des autres, c'est aussi savoir qu'on peut affronter les autres, que les autres vont vous solliciter, qu'on pourra leur dire oui ou leur dire non en donnant ses raisons.» Et quelqu'un a cité la phrase d'un illettré: «Qand je saurai lire, je cesserai d'être l'ombre des autres.»

6 ans de réclusion pour 300000 francs

Le Tribunal criminel de la Glâne, siégeant à Romont sous la présidence de M. Claude Dumas, a prononcé hier matin, par défaut, une peine de six ans de réclusion contre un ressortissant italien âgé de trente ans.

L'homme était impliqué dans un hold-up perpétré le mardi 15 juin 1976, à l'agence de Romont de la Banque de l'Etat de Fribourg. L'accusé avait agi avec l'un de ses compatriotes qui a d'ailleurs été traduit devant les autorités italiennes et incarcéré dans son pays pour divers vols à main armée. Le coup avait rapporté aux deux individus plus de 300000 francs.

Interrogé en Italie par un inspecteur de la police de sûreté fribourgeoise, l'accusé, qui a fait défaut, avait formellement nié les faits. Cependant, divers témoignages ont infirmé ses dires et les juges se sont convaincus de la culpabilité de cet homme, qui a ainsi été condamné pour brigandage ainsi que pour le vol d'usage de deux véhicules qui ont servi lors du hold-up.

(fmj)

Les pétitionnaires ne désarment pas Changements à l'hôpital de Châtel

On pouvait espérer que la situation de conflit existant autour de la mise en place des nouvelles structures à l'hôpital de Châtel-St-Denis était en passe de se tasser. En effet, la semaine dernière, nous annoncions que le Conseil d'Etat avait pris acte du retrait du recours déposé par le Dr Pierre Schmidt contre la décision prise le 9 février par l'assemblée des délégués des communes au sujet de la future structure médicale de l'Hôpital de la Veveyse.

Plus rien dès lors ne semblait s'opposer à la mise en place de ces nouvelles structures. Restait pourtant la pétition du « comité d'initiative contre les nouvelles structures hospitalières pour un hôpital ouvert à Châtel-St-Denis », pétition on s'en souvient, qui avait récolté 3067 signatures dans le seul district de la Veveyse qui compte 5617 électeurs et électrices.

Or, ce comité des pétitionnaires dont le porte-parole fut jusqu'ici M. Roger Devaud, d'Attalens, se manifeste aujourd'hui dans un communiqué non signé. Il dit avoir pris connaissance du retrait du recours du Dr Schmidt, mais déclare n'avoir pas à prendre en considération les raisons qui ont motivé cette décision.

« Représentant la volonté de la majorité du corps électoral du district de la Veveyse, poursuit le comité des pétitionnaires, nous maintenons fermement nos options et nous prendrons, dans les jours à venir, les dispositions pour faire aboutir la volonté de la majorité du corps électoral du district contre les nouvelles structures proposées par la commission administrative de l'hôpital ».

(yc)

Les accidents

SCHMITTEN

Choc par l'arrière

Hier matin à 10 h. 30, un automobiliste d'Yverdon circulait sur la route cantonale Fribourg-Berne. A Schmitten, à la croisée Oberstockerli, en bifurquant à droite, il fut heurté à l'arrière par une voiture pilotée par un conducteur de Wünnewil. Dégâts: 3000 francs. (Lib.)

ULMIZ

Deux blessés

Hier, à 13 h 45, M. Walther Niederhaeuser, domicilié à Spiez (BE), au volant de sa voiture, quittait la place de parc située devant le restaurant Bauernhof à Ulmiz. En s'engageant sur la route principale, il coupa la voie à une voiture fribourgeoise, qui roulait de Liebistorf en direction de Champagny. Lors du choc qui se produisit, deux passagères du premier véhicule furent blessées et transportées par l'ambulance à l'hôpital de Meyriez. Il s'agit de l'épouse du conducteur, Mme Martha Niederhaeuser, 72 ans, et Mme Frida Loosli, 72 ans, habitant également Spiez. Les dégâts se chiffrent à 12 000 francs. (Lib.)

FRIBOURG

Début d'incendie

Hier matin vers 8 h. 15, un début d'incendie s'est déclaré dans un appartement situé à l'Impasse de la Ploetscha 2. Le PPS, sous les ordres du cap Boschung, est intervenu. Les causes du sinistre ne sont pas connues. Les dommages sont de l'ordre de 1500 francs. (Lib.)

Le poisson frais
ne s'achète que chez
COMESTIBLES
Essig Frères
PECHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 — FRIBOURG
☎ 037-22 64 44
toujours bon
et pas cher!
17-57

The Tickets à Fribourg
Une bombe nommée ska

A vingt jours de la parution de son premier LP, le groupe «The Tickets» s'est acquis le public fribourgeois lors du concert de dimanche après midi au Théâtre Capitole. Ce sont quelque quatre cents fans et curieux qui ont assisté à ce concert qui est le dernier de la tournée qui a promené le groupe d'un bout à l'autre de la Suisse et qui l'a fait connaître.

Le répertoire présenté est le reflet des morceaux qui paraîtront sur le disque; c'est un assemblage de rock, new wave, reggae et également d'un nouveau mouvement apparu il y a peu en Angleterre et qui se définit par le terme de ska (en fait c'est un sous-genre du reggae).

La fin du concert de dimanche a été consacrée au ska, ce qui n'a pas manqué de faire exploser le public qui a envahi la scène pour danser tandis que les musiciens essayaient tant bien que mal de tenir leur rythme et de terminer leur morceau. On se serait cru à un concert de Madness.

S'il fallait définir la position du groupe par rapport aux mouvements actels du rock, on pourrait dire que la musique de Tickets est faite d'un mélange de divers styles: cela va du rock à la Joe Jackson au reggae de Police (avec moins de finesse toutefois).

Il est difficile également de juger la prestation musicale d'ensemble lors de ce concert: en effet, la salle du Capitole ne se prête pas à ce genre de spectacle; l'acoustique y est très mauvaise. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il n'existe pas à Fribourg une salle de concert qui soit digne de ce nom! Les musiciens auront la possibilité de prouver leurs qualités dans une salle mieux équipée puisque le groupe est invité au prochain Festival de jazz de Montreux, afin d'animer la soirée rock. **(a.a)**

MUSIQUES DE LA VEVEYSE À ATTALENS
Sous la pluie et le froid

Les huit sociétés de musique vaudoises et fribourgeoises constituant le giron veveysan et les autres corps de musique invités auraient mérité bien plus de clémence céleste pour leur fête régionale de ce week-end dernier. La manifestation, préparée avec grand soin par la société d'Attalens, fut néanmoins un succès dans ce village où la fête débuta vendredi.

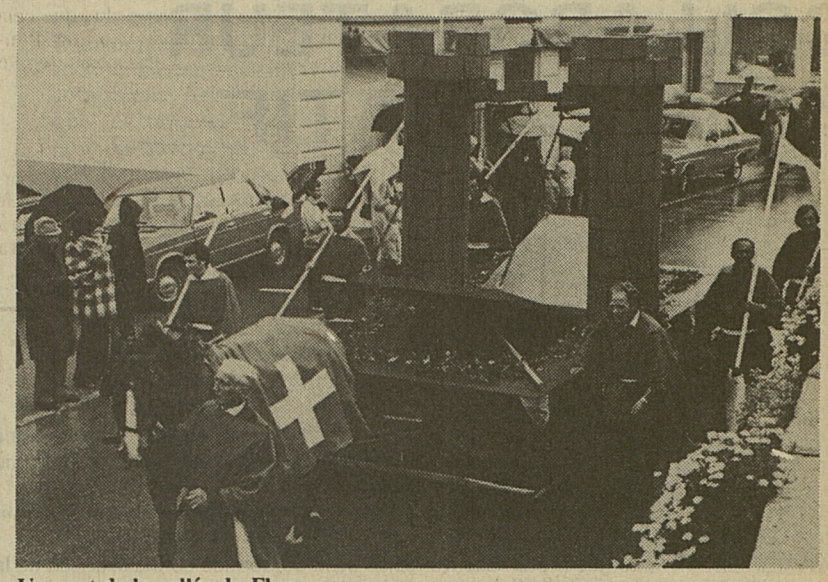

Un pont de la vallée du Flon.

Le Football-Club d'Attalens imagina cette présentation de la commune de Grattavache.

Le Giron de la Veveyse, fondé en 1946, groupe huit sociétés, quatre fribourgeoises et quatre vaudoises. Ce sont, pour notre canton, la fanfare régionale d'Attalens, l'Edelweiss de Semsales, la Mauritia de Remaufens et le Corps de musique de Châtel-St-Denis et, côté vaudois, l'Amitié des Monts-de-Corsier, la Société de musique de St-Légier, la fanfare municipale de Chardonne et l'Amicale de Vevey. A Attalens, trois autres sociétés de la Veveyse fribourgeoise étaient aussi de la fête, celles de St-Martin, le Crêt et Porsel.

Samedi soir, les organisateurs d'Attalens avaient mis sur pied un concert de gala offert par l'Ensemble broyard d'instruments de cuivre, placé sous la direction de son chef, Louis Graz. Son riche répertoire lui permit de répondre aux vœux du public. comme la veille, cette soirée se termina par un grand bal.

Tous les espoirs étaient placés sur le dimanche. On escomptait une journée radieuse. Attalens compensa par la chaleur de son accueil ce que le ciel refusait aux musiciens. Ceux-ci, durant toute la matinée, se produisirent à la salle de gymnastique pour leurs morceaux de concours. MM. Pascal Favre et Raymond Pasche composaient le jury.

En début d'après-midi, le cortège, bravant une pluie glaciale, déploya tout de même toutes ses couleurs. Il était ouvert par « La Clique d'or » de Lausanne, auréolée du titre de championne de France des fanfares, et par une autre société invitée, la fanfare municipale de Meyrin, alors que celle d'Oron fermait la marche.

« Un district, 15 communes », c'était le thème de ce défilé. Celui-ci illustrait de fort plaisante façon, par un char ou un groupe, chaque commune du district. Et les musiciens en fête, uniformes sous plastics, rythmaient stoïquement le pas sous le clapoti de la pluie.

Ce cortège avait le mérite de l'inédit. Tous les chars en effet avaient été exécutés par des groupements de la paroisse d'Attsalens, sur des maquettes de M. Eric Thévenaz qui y travailla pendant 300 bonnes heures. Les enfants des écoles d'Attalens apportèrent également leur collaboration artistique à ce cortège en réalisant préhistoriques en grandeur nature.

La foule s'engouffra ensuite dans la vaste halle de fête pavoisée aux couleurs d'Attalens où se poursuivit le concert des dinosaures et autres monstres entamé le matin. En fin d'après-midi, se déroula une partie officielle au cours de laquelle la Société de musique de St-Légier remit à celle d'Attalens la bannière du giron. Cette séquence de la fête fit notamment monter à la tribune MM. Joseph Cottet, président du Gouvernement, et Jean Emonet, président du comité d'organisation. Et les 500 musiciens participant à ce rassemblement du giron s'unirent dans deux morceaux d'ensemble, une marche de G. Anklin et le cantique suisse.

(y. ch.)

Stoïques sous la pluie : les musiciens de Châtel-St-Denis.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons
pour entrée immédiate ou date à convenir

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

capable de travailler de façon indépendante.

Conditions requises:
— solide formation administrative ou commerciale, de préférence avec des connaissances dans les domaines de la gestion du personnel et de la comptabilité.
— volonté de collaboration dans le cadre d'une équipe dynamique
— langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons:
— une activité variée et intéressante
— avantages sociaux d'une grande entreprise, salaire correspondant aux responsabilités.

Les offres de service avec prétentions de salaire, curriculum vitae et photo sont à adresser à la **Direction de la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg, case postale 813, 1701 Fribourg.**

17-908

---

ideal job

Nous recherchons pour plusieurs de nos clients
menuisiers-ébénistes
Nous offrons des postes intéressants, de réelles possibilités d'avancement ainsi que des prestations sociales d'avant-garde. Passez en nos bureaux, une entrevue ne vous engage à rien.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037/22 50 13

---

ideal job

Nous pouvons vous proposer de réelles possibilités pour votre avenir si vous êtes
MÉCANICIEN
(mécanique générale)
et désireux d'acquérir une plus grande expérience. Téléphonez aujourd'hui même.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ☎ 037/22 50 13
17-2414

---

ideal job

Pour des postes fixes, nous recherchons des
MONTEURS ELECTRICIENS
Entrée de suite ou à convenir.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
☎ 037/22 50 13

---

ideal job

URGENT!
Nous recherchons pour tout de suite des
manœuvres de chantier
(permis B accepté)
maçons - boiseurs - coffreurs
Appellez-nous sans tarder, nous vous fixerons un rendez-vous.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ☎ 037/22 50 13
17-2414

SOKYMAT SA
1607 GRANGES (Veveyse)

CHERCHE

PERSONNEL FÉMININ

En vue d'une formation d'opératrice sur machines à bobiner

Transport depuis Palézieux-gare

Ecrire ou téléphoner au ☎ 021/93 80 97

17-25255

Fête cantonale frib. de gymnastique
BULLE — 28-29 juin 1980

engage, pour la desservance de ses cantines

SOMMELIÈRES

☎ 029/2 55 66

17-12737

Imprimerie Saint-Paul
l'entreprise des arts graphiques
avec l'expérience
et une grande capacité de production

---

75 ans qualité Mercure

MERCURE

Mercure SA Fellerstrasse 15
3027 Berne Service du personnel
Téléphone 031 55 11 55

Nous cherchons pour notre cd supermarché, à Avry-sur-Matran une

vendeuse auxiliaire

L'horaire de travail : 9 h. - 14 h., du mardi au vendredi

Contactez-nous, nous voulons bien vous donner de plus amples renseignements.

MERCURE SA, bureau du personnel, Fellerstrasse 15, 3027 Berne, ☎ 031/55 11 55.

La famille Mercure.
Faites sa connaissance.

---

ideal job Personalberatung

Si haben das Examen für das eidgenössische Diplom als

BUCHHALTER

(oder das Präliminar-Examen) bestanden, und jetzt beginnen Sie mit Umsicht die Richtlinien für Ihre Zukunft zu setzen. Im Hinblick auf eine berufliche Karriere, die nicht stationär bleiben soll, denken Sie zuerst an eine tägliche Betätigung, die Ihnen ein Maximum an Erfahrungen und Kenntnissen vermittelt, später an eine permanente Perfektionierung, die automatisch mit einem dynamischen Aufstieg verbunden ist!

Eine Treuhandgesellschaft bietet Ihnen eine reelle Chance. Sie werden als Assistent bei Kunden angestellt und verwirklichen neue Konzepte auf dem Gebiete der Buchhaltung.

Auf diese Weise haben Sie eine Gesamtübersicht auf die verschiedensten Firmen und sind infolgedessen ständig über die neuesten Methoden und Systeme orientiert.

Und Sie werden mit Problemen konfrontiert, die Ihre Fähigkeiten, Ihre Intelligenz und Ihre Initiative, Ihr Wissen und Ihren Ehrgeiz herausfordern.

Sie akzeptieren diese ständige Herausforderung. Sie sind jung, Sie passen sich leicht an, haben Organisationstalent und den Willen, voranzukommen. Das haben Sie schon bewiesen, als Sie Ihr Examen als diplomierter Buchhalter bestanden haben (oder Ihr Präliminar-Examen). — Und jetzt beweisen Sie es nochmals, indem Sie uns schreiben. Um auf kluge Weise die Richtlinien für Ihre Zukunft zu setzen!

Sie sind deutscher Muttersprache und drücken sich auch gewandt in französisch aus. Auch ist es selbstverständlich, dass Sie eine gewisse Erfahrung im Treuhandwesen besitzen.

Wir versichern Sie unserer vollsten Diskretion. Bitte senden Sie Ihre schriftliche Offerte an **IDÉAL JOB CONSEILS EN PERSONNEL SA — Denise Piller — Direktor.**

17-2414

Tel. 037/225013
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

---

ideal job Personalberatung

Um der erfreulichen Steigerung des Umsatzes unserer Kunden gerecht zu werden (Treuhandgesellschaft), suchen wir

EINEN KAUFMÄNNISCHEN ANGESTELLTEN

Dieser Posten erfordert eine gewisse Erfahrung in Buchhaltung, besonders im Treuhandwesen, einen ständigen Sinn für Organisation, der es ermöglicht, seine Arbeit selbständig zu gestalten.

Sie sind deutscher oder französischer Muttersprache mit Kenntnissen der andern Sprache.

Dieses Treuhandbüro bietet seinem neuen Mitarbeiter reelle Aufstiegsmöglichkeiten für seine Zukunft.

Bitte senden Sie uns Ihre vollständige Offerte mit den üblichen Unterlagen sowie einer Photographie.

Wir garantieren Ihnen absolute Diskretion.

IDEAL JOB - CONSEILS EN PERSONNEL SA - Denise Piller - Direktor

17-2414

Tel. 037/225013
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

Famille avec deux enfants dans la ville de Berne cherche
jeune fille «au pair»
ou
aide-ménagère
à mi-temps pour début octobre ou date à convenir
☎ 031/23 91 39

05-304206

---

ideal job Conseils en personnel

Vous êtes la
SECRÉTAIRE de direction

que nous recherchons.

Votre diplôme de commerce, votre expérience vous permettent d'accéder à un poste à responsabilités auprès d'une entreprise de la place.

Vos principales tâches:
— secrétariat dans les 3 langues, allemand, anglais, français, de manière indépendante
— préparation des séances, procès-verbaux.

Il vous sera offert des prestations sociales élevées dans une organisation avec horaire variable.

Si vous désirez participer à cette activité captivante, appelez Denise Piller qui vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

17-2414

Tél. 037/225013
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

---

ideal job Conseils en personnel

Pour le secteur industrie nous cherchons
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Votre langue maternelle est l'allemand et vous maîtrisez parfaitement le français.

Nous vous offrons une place stable, les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Denise Piller attend votre appel pour vous fixer un rendez-vous.

Tél. 037/225013
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

Cugy attend 900 musiciens et le soleil

Douze fanfares fribourgeoises et sept vaudoises prendront part ces prochains jours à Cugy à la 59e Fête des musiques broyardes qui commencera le 5 juin pour s'achever le 8 au soir. Présidé par M. Alexis Bersier, le comité d'organisation s'est véritablement dépensé sans compter afin de réserver le plus chaleureux accueil aux 900 musiciens de la région. Ces rassemblements que l'on veut d'abord amicaux permettent néanmoins depuis l'an dernier, à Léchelles, à un jury de deux membres — en 80 MM. Bernard Chenaux et Rémy Alberti — de donner leurs appréciations sur les productions qui se succéderont du samedi soir au dimanche à midi.

La 59e Fête verra l'introduction d'une seconde nouveauté: les exécutions de la moitié des sections de tambours sous l'œil des experts qui seront MM. Martial Gumy et Jean-Pierre Clément. Enfin, Cugy aura le privilège d'accueillir les deux meilleures sociétés vaudoises classées lors de la Fête de Vallorbe: l'Union instrumentale de Payerne et la fanfare de Pully.

Deux mots du programme général pour signaler le concert des petits chanteurs d'Ursy, le vendredi soir. Samedi dès 20 h., concert par les sociétés du giron qui se produiront à nouveau dimanche dès 8 h. 30. L'après-midi, à 14 h. 30, grand cortège avec un thème fort intéressant, «Les travaux et les jours».

Les 19 sociétés défileront en alternance avec une trentaine de chars et de groupes dans un village abondamment décoré et fleuri. N'a-t-on pas organisé pour la circonstance un concours d'ornementation des maisons de la localité afin que, pour reprendre l'expression de M. Alexis Bersier, «ce soit un Cugy plein de fleurs et de couleurs qui reçoive les musiciens broyards». Sous le soleil, naturellement!

GP

Loi cantonale sur l'énergie

Un député dépose un projet

Lors de la dernière semaine de la session du Grand Conseil le député socialiste Michel Schneuwly a développé devant les députés une motion sur les problèmes de l'énergie, motion assortie — ce qui n'est pas courant — d'un projet de loi entièrement rédigé sur ce sujet.

M. Schneuwly commence par rappeler comment a évolué la situation énergétique mondiale au cours de ces dernières années — plus précisément depuis la fameuse crise du pétrole de 1973 — et les problèmes d'approvisionnement qui en ont découlé pour les pays industrialisés, y compris la Suisse. L'affaire a d'ailleurs des imbrications aussi bien politiques qu'économiques en rapport notamment avec les prix dictés par les pays exportateurs.

Le motionnaire passe ensuite en revue les atteintes à l'environnement et à la santé des populations: pollution atmosphérique, pollution de l'eau souillée par les hydrocarbures non consumés, consommation de denrées alimentaires contenant du plomb, dangers climatiques, etc. Enfin, autres graves problèmes, ceux liés à l'énergie atomique, et surtout la préparation du combustible nucléaire et l'entreposage des déchets.

Conscients de ces problèmes et dangers qui menacent la qualité de la vie, plusieurs pays ont redéfini leur politique en matière d'énergie. En Suisse, le Conseil fédéral a institué en 1973 une «Commission fédérale de la conception globale de l'énergie» (CGE). Cette commission a publié son rapport en 1978, rapport qui a été porté à la connaissance des cantons et des organisations l'année dernière.

M. Schneuwly résume ainsi la position du Gouvernement fribourgeois: d'accord avec les conclusions de la CGE et avec ses propositions concrètes, oui à un article constitutionnel, non à un concept cantonal en matière d'énergie.

NE PAS ATTENDRE

Le député socialiste, de son côté, est d'avis qu'il convient de donner suite aux recommandations du rapport proposant aux cantons d'intervenir sans attendre que l'article sur l'énergie soit inclus dans la Constitution fédérale. Et il constate avec regret que le Conseil d'Etat ne pense pas user de son droit de souveraineté en matière d'énergie et préfère attendre une législation fédérale qui, dans le meilleur des cas, n'entrera en vigueur que dans cinq ans. «Il faut agir maintenant, insiste M. Schneuwly, car tout retard se paiera très cher, trop cher demain. Des déclarations d'intention ne suffisent plus, il faut absolument faire cesser le gaspillage d'énergie.»

L'Office fédéral de l'économie énergétique a élaboré un modèle de loi sur l'énergie à l'intention des cantons afin de leur faciliter la tâche. C'est d'ailleurs à ce modèle que s'est référé le député pour rédiger son projet de 33 articles qu'il soumet au Gouvernement. Sans revenir sur le détail de ce texte, M. Schneuwly en résume ainsi les buts:

— promouvoir des économies d'énergie et maintenir la consommation au plus bas, grâce à une utilisation rationnelle et à une récupération maximale de toutes les pertes de chaleur;

— diminuer notre dépendance à l'égard de certaines sources d'énergie et, en plus d'un stockage raisonnable et d'une diversification des sources d'énergie, parvenir à un degré d'auto-approvisionnement dans la proportion d'un tiers;

— encourager la recherche et développer l'utilisation des sources d'énergie renouvelables (soleil, vent, chaleur terrestre et de l'environnement, biogaz et bois);

— assurer l'application de mesures d'économie d'énergie en matière d'isolation, de chauffage, d'éclairage public, etc;

— promouvoir un approvisionnement en énergie tenant compte des impératifs de la protection de l'environnement et d'une production décentralisée.

UNE ÉTROITE COLLABORATION

Selon le vœu du député socialiste il reviendrait au canton de réunir les données nécessaires à l'élaboration d'une planification et de fixer les principes fondamentaux de la politique énergétique cantonale. De plus une étroite collaboration devrait s'instaurer entre l'Etat et les communes dans tous ces domaines. Pour parvenir à cet objectif il prévoit trois sortes de mesures: des mesures d'économie, des mesures d'encouragement et une politique tarifaire.

Le motionnaire conclut en déclarant que le projet de loi qu'il soumet au Gouvernement relève d'un choix politique défini par certains buts économiques et sociaux: le maintien du plein emploi, un niveau des prix relativement stable, une répartition équitable des revenus et de la fortune, l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus défavorisées, l'augmentation de la qualité de la vie, la lutte contre les abus des puissances économiques grâce à un contrôle démocratique ainsi qu'une péréquation régionale.

(Lib.)

TIR EN CAMPAGNE A VILLENEUVE

Dans une ambiance fraternelle

La proclamation des résultats du tir en campagne broyard fut précédée, dimanche soir, à Villeneuve, d'une partie officielle au cours de laquelle plusieurs personnalités exprimèrent leurs sentiments sur le sens de ces journées. Ainsi, pour M. Georges Ballif, syndic de Villeneuve, il importe de voir dans le tir en campagne un acte à la fois patriotique et sportif, très important en ces temps où la Suisse doit pouvoir compter sur une défense nationale forte et vigilante puisque «notre liberté n'est pas simplement un cadeau». Président de la fédération de tir, M. Albert Guinnard, député, de Gletterens, rendit un bel hommage à ceux qui, dans le bruit et sous la pluie, ont assuré le parfait déroulement de la fête. M. Guinnard ne cacha ensuite pas son désappointement face à ces communes où, «même avec des officiers à leur tête, on chasse les tireurs de leur territoire». L'heure est venue de se serrer les coudes, dit-il sous les applaudissements d'un nombreux public.

On entendit encore M. Joël Catillaz, président du comité d'organisation, traduire sa joie et sa fierté d'accueillir la grande foule des tireurs du district, alors que le représentant des tireurs vaudois, associé pour la première fois à l'événement, souligna la nécessité d'une entente fraternelle entre les gens de cette région aux frontières cantonales si tourmentées. Il se déclara enfin impressionné par l'organisation et la discipline qui caractérisèrent ces deux journées où la chaleur et l'hospitalité des habitants de Villeneuve compensèrent largement l'inclémence d'un ciel vraiment peu avare d'averses et de coups de vent.

GP

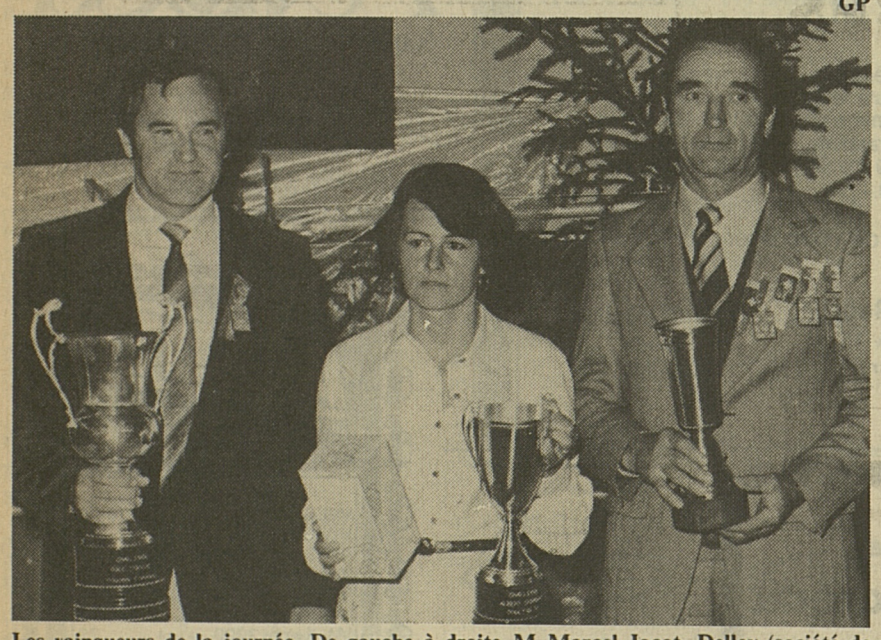

Les vainqueurs de la journée. De gauche à droite M. Marcel Jacot, Delley (société de St-Aubin), roi du tir à 300 m; Mme Claudine Baeriswyl, Domdidier, première dame et M. Charles Francey, Grandsivaz, roi du tir à 50 m. (Photo Lib.-G.P.)

PROTECTION DES ANIMAUX ET FERMAGES

Sérieuses réserves de l'UPF

Le comité de l'Union des paysans fribourgeois (UPF) a tenu séance le 29 mai sous la présidence de M. Louis Barras, conseiller national. Il a reconstitué, pour une période de trois ans, son comité directeur qui n'a subi aucun changement. Il a également reconstitué ses commissions (apiculture, lait, étude des problèmes sociaux, étude des problèmes fiscaux) dont les présidents actuels demeurent tous en fonction.

L'UPF organisera des journées portes ouvertes pour marquer la Semaine suisse 1980, en octobre. Elle demandera à des entreprises de transformation des produits agricoles d'y participer.

Elle estime que le projet d'ordonnance sur la protection des animaux, soumis à consultation, ne peut être accepté par l'agriculture et les détenteurs d'animaux domestiques, les auteurs ne se souciant, à son avis, aucunement des conséquences économiques qui résulteraient de l'application des mesures envisagées.

En ce qui concerne la révision du statut du fermage agricole, le comité de l'UPF fait de sérieuses réserves au sujet de l'avant-projet de loi fédérale sur le fermage agricole. «A vouloir trop exiger des propriétaires, les fermiers n'en tireront pas que des avantages», déclare l'UPF. Le comité est cependant favorable à une prolongation de la durée de bail minimum, fixée actuellement à six ans.

Enfin, au sujet de la disparité des revenus dans l'agriculture, le comité estime que les tendances qui se manifestent pour leur correction par l'introduction de prix différentiels ne reposent pas sur des éléments objectifs d'appréciation. «Il ne faut pas confondre les buts et mesures à caractère économique et ceux à caractère purement social. Les seconds comportent l'aide à l'agriculture de montagne, le maintien de l'agriculture à temps partiel et l'occupation du sol. Ils doivent être supportés par l'ensemble du pays, et non pas par les seuls indépendants qui vivent de l'agriculture, car ce sont là des tâches sociales». (Com.-Lib)

YVETTE THERAULAZ AU CC7

De la virulence... ...à la tendresse

Ni virago, ni complexée, Yvette Théraulaz est une femme tout simplement. Une femme bien dans sa peau. Une femme amoureuse comme beaucoup d'autres. Une femme qui est mère aussi. Formée à la musique et au théâtre, il allait presque de soi qu'elle choisisse la chanson comme mode d'expression. Pour dénoncer les travers de notre société. Et ceux des individus qui la composent. Aussi bien les hommes que les femmes. Des femmes au nom desquelles elle parle pour dire aux hommes que nous ne voulons pas être leur bonne ou leur cuisinière, leur mère ou leur sœur, leur putain ou leur muse. Mais être tout simplement femme. Et amour.

Et Yvette Théraulaz se tourne ensuite du côté des femmes et leur adresse toutes sortes de vérités, pas toujours bonnes à entendre. Bref, tout le monde y passe. Si les hommes en prennent en plein pour leur grade, nos gencives ne sont pas davantage épargnées. Au cours de quelque quatre-vingt-dix minutes, la chanteuse a des mots tantôt acides, tantôt très tendres. On sent chez elle une très nette évolution. Le temps de l'expression empreinte d'une certaine agressivité est dépassé et les propos, qui gardent toute leur virulence, en gagnent en crédibilité.

Il y a la chanson, mais aussi tout l'apport de l'expérience théâtrale et la comédienne accomplie qu'est Yvette Théraulaz a perfectionné son jeu de scène. A ne pas oublier les arrangements de François Margot, qui accompagne la chanteuse au piano, dont la qualité permet de souligner les textes avec beaucoup de délicatesse.

Nous avons rencontré Yvette Théraulaz qui donnera son tour de chant jusqu'à jeudi prochain à la cave du Cabaret Chaud 7.

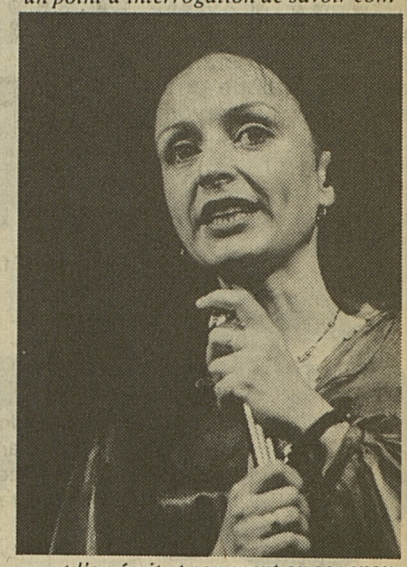

● Vous faites de la chanson depuis trois ans. Est-ce que votre expérience dans le monde du théâtre est, dans votre métier actuel, une aide?

Yvette Théraulaz: *C'est un complément qui m'a aidée sur scène. Mais la chanson n'est pas ma seule activité. Je gagne une partie de ma vie au théâtre. Je ne pense pas pouvoir dire que je suis une chanteuse accomplie. Je m'emploie à un objectif de grande qualité que je veux atteindre, sur le plan vocal notamment et à cet effet je suis des cours de chant. Je ne crois pas que l'on peut monter sur une scène et se contenter de chantonner.*

● Vous écrivez les mélodies de vos chansons. Quelle est votre formation musicale!

Y.T.: *J'ai une formation musicale classique de piano et de flûte traversière. J'ai aussi suivi des cours qui me permettent, à mon tour de dispenser une formation musicale à des enfants.*

● Vous faites de la chanson dite «féministe». Est-ce que vous militez au sein d'un groupe?

Y.T.: *Je ne fais partie d'aucun groupe, ni féministe, ni politique. Dans une chanson, je dis que le féminisme est dépassé car ce mot a été galvaudé. Je suis féministe dans la mesure ou je dis un certain nombre de choses à travers mon expérience, celle de femme. Je parle des femmes parce que je les aime.*

● Quel est le but de votre démarche?

Y.T.: *Il s'agit d'une recherche afin de se sortir de ses peurs et de ses culpabilités pour pouvoir vivre d'une manière plus rayonnante. La base de mon inspiration, c'est toute l'idéologie qui émane des lieux communs, toutes les idées reçues qui font que «c'est comme cela et pas autrement». C'est ma propre voie que je chante en disant d'avoir moins peur du qu'en-dira-t-on. Mais je necherche pas à faire passer un message. Je me contente de brosser des situations. C'est aux gens à faire ensuite un tri.*

● On vous a décrite comme «très fribourgeoise catholique»...

Y.T.: *C'est normal parce que je suis Gruérienne d'origine, plus précisément de La Roche. A noter pourtant que je n'ai jamais vécu dans le canton de Fribourg. J'y ai simplement passé des vacances. Catholique? A cause de mon éducation et j'ai été élevée chez les bonnes Sœurs jusqu'à l'âge de seize ans.*

● On sent une nette évolution dans votre mode d'expression dans la mesure où une certaine agressivité a été abandonnée au profit d'une forme de douceur, de tendresse même. Pouvez-vous expliquer cela?

Y.T.: *Au début, quand je chantais, j'avais une urgence de dire les choses. L'urgence s'est peut-être arrondie. A cause de l'âge qui apporte une certaine tolérance. C'est possible.*

● Quels sont vos projets, vos envies?

Y.T.: *Je vais continuer à chanter et je présenterai mon spectacle à la «Vieille Grille», à Paris cet automne. Je veux encore faire du théâtre. J'aimerais écrire des chansons drôles, mais c'est un point d'interrogation de savoir comment l'on écrit et comment on se renouvelle. Je ne me pose pas la question. J'écris beaucoup et finalement je garde peu de choses. Je vais trier une partie des textes que j'ai en réserve pour mon prochain disque.*

● De quelle sorte de gens est formé principalement votre public?

Y.T.: *Mon public est assez jeune et il est composé en moyenne de plus de femmes que d'hommes. Il y a aussi beaucoup de femmes entre 40 et 50 ans qui viennent me trouver après le spectacle. Elles sont très réceptives à ce que je dis. Parce qu'elles ressentent la même chose que moi ou qu'elles ont longtemps vécu d'une manière étouffée. Ce qu'il y a de «curieux» c'est qu'en principe les hommes ne viennent pas. Ils sont refroidis après avoir entendu le tour de chant.*

● Est-ce qu'à votre avis quelque chose a changé, ces dix dernières années, entre hommes et femmes et est-ce que quelque chose peut (encore) changer?

Y.T.: *J'ai rencontré une équipe de jeunes entre 16 et 19 ans après un spectacle et j'ai d'ailleurs été très étonnée qu'ils soient si intéressés par des problèmes de femme de trente ans. Nous avons longuement discuté et je crois que le changement se manifeste dans l'attitude des filles. Elles n'acceptent plus tout. Elles ont des désirs et des envies qu'elles nomment. Il faut espérer que tout cela ne va pas retomber quand elles auront 25 ou 30 ans. La situation actuelle, le comportement des hommes et des femmes sont aussi dus à une éducation stéréotypée. C'est aux femmes à prendre la situation en main si elles veulent que quelque chose change.*

Propos recueillis pas Françoise Morvan

Mouvement touristique en augmentation

Après une remontée momentanée au mois de février (36 672 habitants pour 13 231 ménages) la population de la ville de Fribourg est de nouveau à la baisse puisqu'au mois de mars l'effectif de la population était retombé à 36 610 âmes formant 13 215 ménages. Le décompte s'établit ainsi: 27 naissances pour 39 décès, 327 arrivées contre 494 départs. Dans l'ensemble du canton, on a enregistré, durant le mois de janvier, 35 mariages, 195 naissances et 146 décès, l'excédent de naissances étant donc de 49 unités.

Sur le plan touristique, le canton a accueilli en février 6354 hôtes, ce qui représente 14 982 nuitées, contre 5446 et 11 396 nuitées le mois précédent. Le mouvement touristique est également en augmentation par rapport au mois de février 1979 où 5172 visiteurs avaient passé 11 077 nuitées. Quant au taux d'occupation des lits disponibles, il a passé de 13% en février 79 à 17% en février de cette année.

Pour ce qui est de la consommation d'énergie durant le premier trimestre 1980, elle s'est élevée à 250 793 kWh, ce qui représente une augmentation de 3,2% par rapport au trimestre correspondant de 1979. La consommation se répartit ainsi: ménages et artisanat 61,6%, industries et établissements 31,3%, électrochimie 5,4%, traction 1,6%, chaudières 0,1%.

Enfin, pour ceux que les données météorologiques intéressent, précisons que la température moyenne de l'air en mars a été de + 4,1 degrés contre + 3 degrés en février. Durant ce mois de mars la température a varié entre - 5,5 degrés et + 14,4 degrés, alors qu'on dénombrait 18 jours de pluie ou de neige durant cette même période.

(Lib.)

Choisissez d'abord un Zündapp

ZR 10 1-vitesse
ZR 30 2-vitesses autom.
ZR 30 sport

ZÜNDAPP vous présente une nouvelle génération de vélos-moteurs: compacts, dynamiques, techniquement et esthétiquement «au poil». ZÜNDAPP vous offre de la classe extra. Les moteurs de 50 ccm à 1 et 2-vitesses refroidis par soufflerie, roues à branches, garde-boue en aluminium, réservoir chromé. Le vélo-moteur sportif avec cockpit et amortisseurs réglables.

Autres modèles ZÜNDAPP:
Belmondo à 1-vitesse
moto KS 50 ccm Watercooled
moto KS 125 ccm Watercooled

Pour plus de renseignements et détails s'adresser à:
MOHAG AG Dép.
Bernerstr. Nord 202
8064 Zürich

ZÜNDAPP

AVANTI CHEZ FIAT!

FIAT X 1/9.
CETTE ORIGINALE SPORTIVE ITALIENNE EST MAINTENANT PARTICULIEREMENT AVANTAGEUSE..

Votre concessionnaire Fiat:

Garage Spicher & Cie SA

Route de la Glâne FRIBOURG

Bulle: François Spicher Automobiles
Corminbœuf: Garage Baechler & Fils SA
Cousset: Garage Willy Francey
Cugy: Garage Pius Marchon
Esmonts: Garage Paul Gavillet
Fribourg: Garage Antonio Nasi
Le Pafuet: Garage Emile Magnin
Ponthaux: Garage Schwaller SA
Romont: Garage André Baechler

17-617

A la page sur la plage

La mode balnéaire '80 chez Perosa.

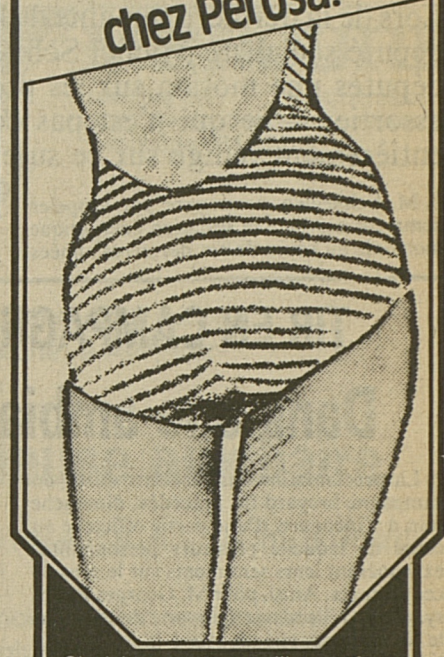

Choisissez votre maillot préféré dans notre vaste gamme de modèles exclusifs. Nous vous souhaitons un été chaud et ensoleillé.

Perosa
épouse la peau épouse la mode

Andra SA
Fribourg 3, Rue de Lausanne 82

A louer
pour le 1. 10. 80
à la rte Henri-Dunant

ATTIQUE
de 5½ pièces

Fr. 1332.—
charges comprises
Pour tous renseignements:
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a — ☎ 037/22 55 18

17-1617

A vendre superbe
MERCEDES 280 SEA
rouge signal, intérieur TEX crème, de 450 SE.
10 options,
89 000 km,
comme neuve
Valeur
Fr. 54 000.—
Prix
Fr. 18 000.—
☎ 038/24 06 54

87-30561

YAMAHA

Le maximum que le permis 125 puisse vous offrir.

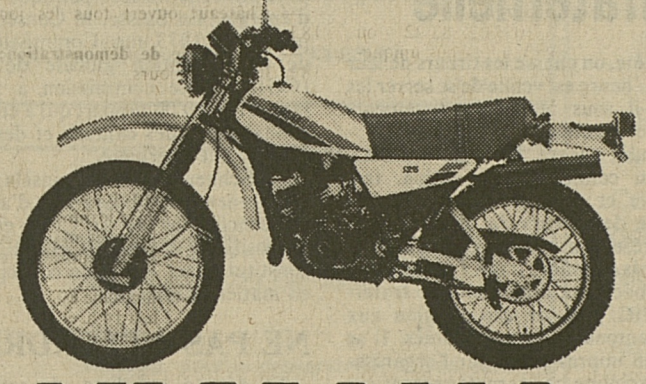

YAMAHA

DT 125 MX

Une nouvelle génération de motos.
La moto la plus vendue et la plus appréciée en Suisse, à l'aise en ville, en tout-terrain, ou pour les trajets sur route, la DT 125MX est sans doute la moto la plus complète de sa catégorie: **allumage électronique CDI, bras oscillant à section carrée,** boîte à 6 rapports, **système autolube et encore plus de puissance** qu'en 1979 (14 cv). Fr. 2960.–. Autres modèles YAMAHA 125 cm³ à partir de Fr. 2'290.–.

Préconisation exclusive **elf**

Renseignez-vous auprès de votre agent YAMAHA:

J.-P. Bourguet
Tour-Henri 61
Fribourg

Motos Roos
Arsenaux 15
Fribourg

R. Dupasquier
Garage
Sorens

Scholl

Les nouveautés sont là!

Mod. 233
crème
Fr. 59.80

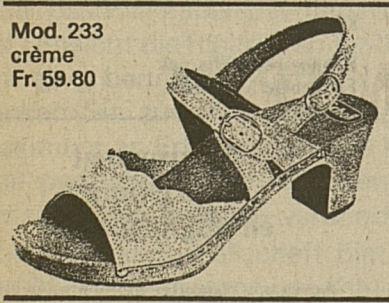

Mod. 414
beige
Fr. 49.80

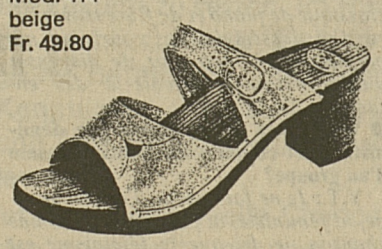

EXPOSITION PERMANENTE
de chaussures orthopédiques
Plus de 500 paires en stock!
Venez les voir et les essayer, ça en vaut la peine!

Toute l'année, vous trouverez chez nous un grand choix de chaussures, sandales et pantoufles orthopédiques. Bas à varices, tout pour les soins de vos pieds (cors, transpiration excessive, mycose, etc.)

sun store
PHARMACIE • DROGUERIE • PARFUMERIE • DIETETIQUE

avry centre
AVRY-SUR-MATRAN • 037/30 16 45

gruyère centre
BULLE 029/2 32 52

HYPERMARCHÉ JUMBO
VILLARS S/GLANE • 037/24 40 00

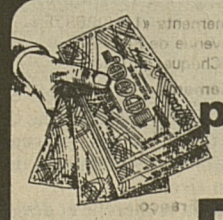

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. ____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-81 11 31

81 M3

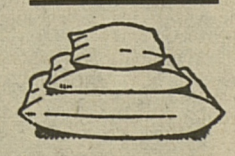

Duvets suédois pour DORMIR NORDIQUE

(c.-à-d. dormir encore plus confortablement sans couverture de laine et sans drap de dessus)
160 × 210 cm dès Fr. 129.—, 176.—, 226.—, 245.—, 289.—; **200 × 210 cm** dès Fr. 246.—, 295.—, 302.—, Diverses autres grandeurs en stock.
Grand choix de fourres de duvets.
Nous transformons VOS ANCIENS DUVETS
en duvets suédois sur la grandeur désirée. Faites-vous conseiller par le commerce spécialisé.

MULLER Literie
Tapissier dipl.
Rue de lausanne 23
FRIBOURG
☎ 037/22 09 19
Lundi fermé!

ACTUEL

Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

VW Golf GTI	78-79
VW Golf GLS	77-79
VW Scirocco GTI	78
VW Derby GLS	77-78
VW Passat GLS	77
VW Passat var.	78-79
VW Kombi 2000	79
Audi 100 GL-5 E, aut.	78
Audi 100 L	79
Audi 80 GLS	77-79
Porsche 928 + 924	78-79
Fiat Ritmo 65	79
Alfasud 1500	79
Toyota Carina	76
Ford Granada 2600, aut.	77
Opel Ascona 2000 E	80
Simca TI-4	77

... et beaucoup d'autres!

AMAG BIENNE
Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

Imprimerie Saint-Paul
pour faire bonne impression

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

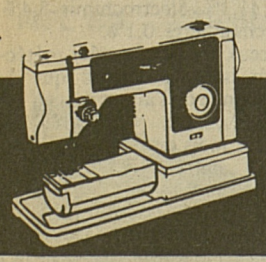

Couture à prix-miracle: Fr.449.-!!!

Manor Zig-Zag coffret emboîtable exclusif compris!

PLACETTE

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE

Fribourg: (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
Gruyère: (029) 2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
Bulle: (029) 2 84 31 (hôpital de Riaz).
Estavayer: (037) 63 21 21 (hôpital).
Romont: se renseigner au (037) 52 27 71.
Châtel-St-Denis: (021) 56 79 41 (hôpital de Châtel).
Morat: (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne: (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg: (037) 22 33 43. Dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. 30. Samedi de 8 h. à 11 h. 30. Autres jours: de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.
Payerne: se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du mardi 3 juin: pharmacie de Beaumont (Beaumont-Centre).
Bulle: renseignements au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.
Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15 et de 18 h. 15 à 19 h. 15.
Romont: samedi dès 16 h. dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Morat: de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h. à 12 h. De 21 h. à 8 h., s'adresser au (037) 71 20 31.
Payerne: (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg: (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle: (029) 2 84 31 (hôpital) ou (029) 2 56 66 (police).
Estavayer: (037) 63 21 21.
Romont: (037) 52 13 33 ou 52 27 71.
Châtel-St-Denis: (021) 56 71 78 ou 56 72 21.
Wünnewil: (037) 36 10 10.
Morat: (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31.
Payerne: 17.

POLICE

Appel urgent: 17.
Police de la circulation: (037) 21 19 11.
Postes d'intervention:
Fribourg: (037) 21 17 17.
Bulle: (029) 2 56 66.
Estavayer: (037) 63 13 05.
Romont: (037) 52 23 59.
Châtel-Saint-Denis: (021) 56 72 21.
Morat: (037) 71 20 31.
Tavel: (037) 41 11 95.
Payerne: (037) 61 17 77.

FEU

Fribourg: 18.
Autres localités: (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin: (029) 2 56 66.
Hélicoptère: (029) 6 11 53.
Lac de la Gruyère: (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou (037) 45 14 05.
Lac de Morat: (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully); 75 17 50 (Avenches); 21 19 11 (Morat).
Lac de Neuchâtel: (037) 63 13 05 (Estavayer); (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal: (037) 82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 à 15 h. et de 19 à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.
Hôpital Daler: (037) 82 21 91.
Heures de visites: chambres communes en semaine de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 30; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.
Clinique Garcia: (037) 82 31 81.
Heures de visites: tous les jours de 12 à 21 h.
Clinique Ste-Anne: (037) 81 11 31.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.
Riaz: (029) 2 84 31.
Heures de visites: chambres communes de 14 à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.
Estavayer: (037) 63 21 21.
Heures de visites: tous les jours de 13 à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 à 20 h.
Billens: (037) 52 27 71.
Heures de visites: tous les jours; chambres communes de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie pas de visite le soir.
Châtel-Saint-Denis: (021) 56 79 41.
Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez: (037) 72 11 11.
Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.
Tavel: (037) 44 13 83.
Heures de visites: tous les jours de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.
Payerne: (037) 62 11 11.
Heures de visites: tous les jours de 12 h. 45 à 13 h. 45 et de 18 h. 45 à 19 h. 30; chambres privées jusqu'à 21 h.; samedi et dimanche de 12 h. 45 à 14 h. 50 et de 18 h. 45 à 19 h. 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 22 11 56. Location de spectacles: 22 61 85, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 23 33 63 Rte-Neuve 8, Fribourg.
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h. et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h. 30 et de 17 à 21 h.

Aides familiales

— **Fribourg:** Office familial: 22 10 14.
Mouvement populaire des familles: 23 49 34 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.
— **Sarine-Campagne:** 45 12 15.
Soins à domicile: soins par infirmières toilette, ménage, repas par une auxiliaire de la Croix-Rouge:
— **Fribourg et Sarine:** (037) 22 93 08.
— **Gruyère:** (029) 2 30 33 de 11 h. à midi du lundi au vendredi.
— **Vallée de la Jogne:** (029) 7 18 66.
Babysitting: (037) 22 93 08 (aux heures de bureau).
Crèche universitaire: se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly.
Crèche de la paroisse réformée: 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères: 23 44 00 (permanence)
Villa Myriam: 22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.
Consultations conjugales: 22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française de 14 h. à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Centre femmes: 21, rue de Lausanne (escalier du Collège). Tous les jeudis à partir de 20 h. ☎ 31 19 43.
Femmes-Information: 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg. Tous les jeudis matin, de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h. à 20 h.: 46 18 74 ou 45 18 85.

Centres de planning familial

— **Fribourg:** (Plaza 91, 3e étage: 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h. et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.
— **Riaz:** (hôpital): (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.
— **Estavayer-le-Lac:** (hôpital): 22 93 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.
— **Châtel-Saint-Denis:** (hôpital): (037) 22 83 22 ou (021) 56 79 41. Le lundi sur rendez-vous uniquement.
Parents-Service: (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h. en allemand et de 14 à 16 h. en français, Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.
Mouvement enfance et foyer: rue de l'Industrie 8 (037) 24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle: (022) 33 89 17 ou 42 51 63. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.
ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés (consultations sur rendez-vous au (021) 23 51 32.
Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Centre suisse immigrés: (037) 22 57 31. Ouvert le samedi de 14 à 19 h.; rue du Nord 23, Fribourg.
Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 22 27 47. Mercredi de 9 à 12 h. jeudi de 15 à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
Ligue fribourgeoise contre le cancer: 24 99 20. Du lundi au vendredi de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Radiographie publique: le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30 sur rendez-vous uniquement, Hôpital cantonal, Fribourg.
Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: 22 29 01 (permanence téléphonique). En cas d'urgence: (037) 22 93 59 et 22 41 23, rue des Alpes 30, Fribourg.
Clinique des Platanes: 26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanes du mardi au vendredi de 9 h. à 10 h. avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.
AA Alcooliques anonymes: 26 14 89, case postale 29, 1701 Fribourg.
Service consultatif des locataires: le lundi de 17 à 20 h. et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg.
Consommateur-Information: 22 98 27. Ouvert tous les mercredis de 14 à 17 h. Pérolles 8, 4e étage.
Protection des animaux: refuge pour chiens à Montécu: 33 15 25.

MUSÉES

FRIBOURG

— **Musée d'art et d'histoire:** fermé pour cause de rénovation.
— **Musée d'histoire naturelle:** lundi-vendredi de 8 h. à 11 h. et de 14 à 17 h.; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h. entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
— **Jardin botanique:** lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— **Musée gruérien:** mardi à samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— **Musée folklorique:** tous les jours de 9 à 11 h. et de 14 h. à 17 h., sauf le lundi.

MORAT

— **Musée historique:** tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h. 30.

TAVEL

— **Musée singinois:** samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

— **Musée Jomini:** de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES

FRIBOURG

— **Bibliothèque cantonale et universitaire:** lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 18 h. Prêt à domicile: du lundi au samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
— **La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture:** lundi de 14 h. à 18 h.; mardi de 14 h. à 18 h.; mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.; jeudi de 14 à 18 h.; vendredi de 14 à 19 h.; samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Avenue de Rome.
— **Deutsche Bibliothek:** du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 9 à 11 h. et de 14 à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
— **Bibliothèque St-Paul:** mardi et jeudi de 14 à 17 h. samedi de 9 à 11 h. 30. Pérolles 42.
— **Ludothèque:** mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et samedi de 9 h. à 11 h. à Granges-Paccot 3: mardi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et vendredi de 15 h. à 17 h. 30 à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— **Bibliothèque du Musée:** mercredi de 17 à 20 h. jeudi de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— **Bibliothèque publique:** le mardi de 14 à 15 h. 30, mercredi de 16 à 17 h. 30, jeudi de 19 à 20 h. 30, samedi de 10 à 11 h. 30.

CHÂTEL-SAINT-DENIS

— **Bibliothèque publique:** mardi et jeudi de 14 à 16 h. mercredi de 19 à 21 h. samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30 (Ecole secondaire).

MORAT

— **Bibliothèque de la Ville:** lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h. vendredi de 20 à 22 h., samedi de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— **Bibliothèque publique:** le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITÉS

BULLE

— **Orchestrion:** «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES

— **Château:** ouvert tous les jours de 9 à 18 h.
— **Fromagerie de démonstration:** de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schoenberg: tous les jours de 8 à 22 h. Le samedi de 8 à 18 h. et le dimanche de 10 à 18 h. Fermée au public lundi et mardi matin de 8 à 11 h. 30 et lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi de 14 à 16 h.
Piscine du Levant: la piscine est ouverte au public tous les jours de 12 h. à 14 h. et de 17 h. à 22 h. — Samedi et dimanche de 8 h. à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire: 12 à 14 h. et de 16 à 22 h.; mercredi de 18 à 22 h.; samedi de 14 h. 30 à 17 h.; dimanche de 14 h. 30 à 18 h. 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey: du mardi au vendredi de 15 h. à 22 h.; samedi de 15 h. à 19 h., dimanche et jours fériés de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire: mardi à vendredi de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS

Piscine de l'Ermitage: tous les jours de 9 h. à 22 h.

LA LIBERTÉ
Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg
Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
037/82 31 21 Chèques postaux 17-54
Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	65.—	120.—
Etranger	125.—	240.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs RP:
Jean-Luc Piller (secrétaire de rédaction).
Pierre-François Chatton, Véronique Pasquier, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Nicolas Ruffieux (Fribourg), **Charles Bays, Jean-Pierre Abel** (Politique étrangère). **Anne Dousse, Violaine Oberlin-Pochon** (Confédération, cantons, Femmes, vie quotidienne). **André Ducry** (Eglise), **Georges Blanc, Marcel Gobet** (Sports). **Claude Chuard** (supplément culturel du dimanche et cinéma). **Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter). **Yvan Stern** (radio, télévision, reportages), **Jean-Jacques Robert** (suppléments).
Stagiaires:
Jean-Marc Angéloz, Marie-Claude Clerc (Fribourg). **Marc Savary** (correspondant parlementaire fédéral)
Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176
Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/22 14 22
Chèques postaux 17-50 Télex 3264
TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	50 ct.
— offres d'emplois		56 ct.
Réclames	57 mm	142 ct.
— gastronomie		131 ct.
— dernière page		207 ct.
— 1re page		315 ct.
— «dernière»		326 ct.

Délai de remise des annonces:
N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 12 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30, N° du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

Nécrologie

ROMONT
† Edouard Borel
bourgeois d'honneur

L'ingénieur Edouard Borel, Dr. h.c. de l'Université de Fribourg et de l'EPFL, membre de diverses sociétés savantes, est décédé à Pully le 22 mai, et y fut enseveli dans l'intimité de la famille. D'origine neuchâteloise, Edouard Borel naquit le 17 décembre 1897; il était donc dans sa 83e année.

C'est en 1935 que M. Borel arriva à Romont pour mettre une usine de fabrication de verre par fonte électrique, procédé dont il était l'inventeur, et qu'il avait expérimenté dans son usine personnelle, à Peseux. Les débuts de l'entreprise de Romont furent difficiles et les témoins de cette période en ont gardé le souvenir. C'était encore l'époque de la longue crise. On ne la menait pas «large». Puis l'entreprise tourna rond et ce fut le commencement du temps des «vaches grasses». L'entreprise était rodée. On récupéra les sacrifices consentis au début.

Il nous plaît de relever qu'Edouard Borel fut l'homme de cette réalisation, grâce à la confiance qu'il avait dans sa découverte de la fonte électrique du verre, et à celle qu'il inspirait à ses collaborateurs, techniciens et financiers. Aussi, reconnaissante, la commune de Romont, par sa commission bourgeoisiale, lui décerna-t-elle la bourgeoisie d'honneur en 1963, et quelques mois plus tard l'Université de Fribourg lui remettait le diplôme de Dr h.c.; en 1969, ce fut l'Ecole polytechnique de Lausanne qui lui décerna le titre de Dr ès sciences techniques h.c.

M. Borel se retira petit à petit de la responsabilité de son entreprise, faisant confiance à ses collaborateurs qu'il avait formés. Il s'établit avec son épouse sur les bords du Léman, dans un climat plus amène, ses trois enfants, une fille et deux garçons, étant à leur tour entrés dans la carrière de leur choix. Nous ne saurions clore ce bref hommage au défunt sans relever le caractère profondément humain et social de M. Edouard Borel. (lsp)

Communiqués

Conférence: «La drogue et les jeunes»

Mardi 3 juin à 20 h. 15 à la salle paroissiale du Christ-Roi l'Association de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines de Fribourg-Ville organise une conférence-débat: «La drogue et les jeunes». Elle sera animée par MM. Pierre Rey, directeur du Centre de traitement pour toxicomanes, «Le Levant» et Georges Demierre, médecin cantonal de Fribourg.

Ville de Fribourg: enlèvement des ordures ménagères

Le jeudi 5 juin, jour de la Fête-Dieu, il n'y aura pas de service de ramassage des ordures ménagères.

Fête-Dieu: premiers communiants

Aujourd'hui, mardi 3 juin en l'église du Collège St-Michel de 16 h. 30 à 17 h. 30 répétition des chants. Y participer dans la mesure du possible. Le matin de la Fête-Dieu à 8 h. 45 rassemblement près de l'autel sur la place Georges-Python (près du kiosque à musique).

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle: exposition «Nos haies: leurs plantes, leurs animaux...», ouvert de 8-11 h. et de 14-17 h.

Musée gruérien Bulle: exposition «Gumefens raconte le Moyen Age» ouvert de 10-12 h. et de 14-17 h.

Musée historique de Morat: exposition «Minéraux suisses», ouvert de 9 h. 30-11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

Musée de Tavel: exposition «De la fibre au tissu», ouvert de 14-18 h.

Galerie de la Cathédrale: exposition «9e Salon des petits formats» ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Avry-Art: exposition d'André Maître, peintures.

Cabaret Chaud 7: 20 h. 30, Yvette Théraulaz, chanson. Loc. Le Luthier.

Centre rue Fries: 20 h. «La pratique autogestionnaire; deux expériences ou discussion. Dominique Bornand et Jean Queloz.

Cinéma

FRIBOURG
Capitole. — **Buffet froid:** 16 ans.
Corso. — **Mon nom est bulldozer:** 16 ans.
Eden. — **Le jeu de la pomme:** 16 ans + Mamma Roma: 18 ans
Alpha — **Elle:** 16 ans.
Rex — **Chère inconnue:** 16 ans.
Studio — **La guerre de l'espace:** 16 ans + Emmanuelle en Amérique: 20 ans

PAYERNE
Apollo — **Avalanche Express:** 16 ans.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Ensoleillé dans l'ouest et le sud du pays, amélioration dans le centre et l'est.

SITUATION GENERALE

Haute pression sur l'ouest, puis le centre de l'Europe.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Suisse romande et Valais:
Beau temps, clair ou peu nuageux. La température sera comprise entre 4 et 8 degrés cette nuit, entre 18 et 22 l'après-midi. L'isotherme zéro s'élèvera jusque vers 3000 m.

Suisse alémanique et Grisons:
Eclaircies en plaine, encore nuageux le long des Alpes orientales (quelques pluies encore possibles), mais amélioration en fin de journée.

Sud des Alpes et Engadine
Beau temps.

EVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

Beau temps, agréablement chaud.

19e TOURNOI INTER-USINES DE FOOTBALL

Terrains du Guintzet
les 4 et 5 juillet 1980

Inscriptions et renseignements:
Administration de LA LIBERTÉ
Monsieur Pierre Stempfel
Pérolles 40
1700 FRIBOURG
☎ 82 31 21 - int. 287

AVIS AUX ANNONCEURS

En raison de la Fête-Dieu, les derniers délais pour la remise des ordres devant paraître dans «La Liberté» sont fixés comme suit:

EDITION DU 6 JUIN: **3 juin à 12 h.**
EDITION DU 7 JUIN: **4 juin à 10 h.**
LE NUMÉRO DU 5 JUIN EST SUPPRIMÉ.

17-1532

Les familles Cropt, Cosandey, à Corbeyrier ;
La parenté et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Gisèle Cropt

leur chère sœur, belle-sœur, parente et amie, survenu le 2 juin 1980, dans sa 67e année.

Le culte sera célébré au temple de Fribourg, mercredi 4 juin 1980, à 14 heures, suivi de l'incinération au crématoire de Neuchâtel.

La défunte repose à la chapelle mortuaire du temple.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

La Maîtrise du Christ-Roi

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Lucien Pugin

née Clara Gross
mère de Yann Pugin,
son dévoué caissier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25314

L'Association suisse des sous-officiers, section de la Broye

a le grand regret de faire part du décès de

Madame

Raymonde Ritz

épouse de M. Jean-Pierre Ritz à Domdidier, membre actif de la section

Les obsèques ont eu lieu lundi 2 juin 1980 à Morat.

17-25311

---

†

La direction et le personnel de Mifroma SA, à Ursy

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Aimé Perriard

frère de M. Oscar Perriard, beau-frère de Mme Claudine Perriard, oncle de Colette Perriard, leurs dévoués collaborateurs.

L'ensevelissement aura lieu mardi 3 juin, à 15 heures, à Saxon (VS).

17-84

---

†

Les servants de messe de la paroisse du Christ-Roi, à Fribourg

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Lucien Pugin

maman de notre dévoué président Yann Pugin

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25325

---

†

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Marly

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Klara Zbinden

mère de M. Michel Zbinden, dévoué collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1021

---

†

La direction et le personnel du Garage Central SA Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Clara PUGIN

épouse de M. Lucien Pugin, leur collaborateur, collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

---

†

1979 1980

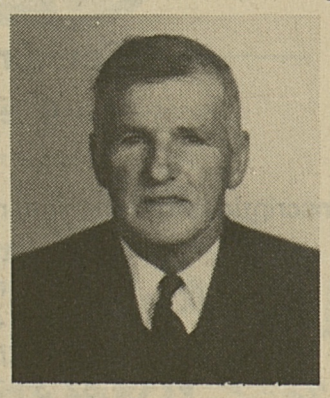

Monsieur

Léon Mauron

Voilà déjà un an que tu nous a quittés, notre blessure est grande. Ta bonté, ta gentillesse et ton sourire sont des souvenirs qui nous aident à vivre.

Queceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour et que le Seigneur nous garde dans l'espérance du revoir en son Royaume.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

La messe d'anniversaire

sera célébrée le vendredi 6 juin 1980, à 19 h. 45, en l'église de Corpataux.

17-25112

La Société des laitiers fribourgeois

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Raymonde Ritz

épouse de M. Jean-Pierre Ritz, estimé membre de la société

L'ensevelissement a eu lieu hier lundi, en l'église allemande de Morat.

17-25313

---

†

Le Conseil communal de Grandvillard

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Maurice Raboud

frère de M. Albert Raboud, conseiller communal et commandant du corps des sapeurs-pompiers.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

121983

PERDU

au chemin des Kybourg

CHAT ADULTE

brun tigré.
S'adresser au ☎ 037/85 11 51 (heures de bureau)
Demander Mme Pellet svp. Bonne récompense.

17-25308

La Teinturerie Moderne MAÎTRE-ZOSSO SA

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN APPRENTI

nettoyeur chimique
ou

UN JEUNE HOMME

désirant être formé comme nettoyeur chimique ;
ainsi qu'

UNE OUVRIÈRE

pour l'atelier de repassage.
Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

S'adresser à la
TEINTURERIE MODERNE MAÎTRE-ZOSSO SA
Route du Jura, Fribourg, ☎ 037/26 23 03

17-408

Plan Crédit Orca – le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Etat civil: Nationalité:
Rue/nº: NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Employeur:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 23

Quand le temps presse une seule adresse

Quick-Print
Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 1700 Fribourg

prêt comptant

Deux exemples parmi d'autres:
fr. 6 000.–/24 mois à fr. 282.80
fr. 12 000.–/36 mois à fr. 385.25

Désirez-vous un prêt comptant? La BPS vous garantit un service discret et compétent.

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:
J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr.
Prénom, nom:
Rue, nº:
Nº postal et localité:
Téléphone: 38
Adresser à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

HOME+FOYER/HAUS+HERD
Invitation à une visite de villa à 1700 Givisiez FR

7.6.80: 13–17h
8./14./15.6.80: 10–12h
13–17h

Chemin bien signalé

Penta G6
6 pièces, construction massive, exécution ISO (triple vitrage isolant etc.) intérieur individuel, confort.

HAUS+HERD/HOME+FOYER
93 rte de Boujean
2502 Bienne
Tél. 032 42 10 42
Baden Domat-Ems Herzogenbuchsee Lausanne Lucerne Lugano Sissach Wil SG

BON pour catalogue gratuit
Nom:
Rue:
NP, Lieu:
Tél.:
Propriétaire d'une terrain ○ oui ○ non 676

La Bâloise Assurances

Afin de compléter notre équipe de vente en Gruyère

nous engagerions

COLLABORATEURS

Il s'agit d'une activité commerciale intéressante et variée offrant de belles perspectives d'avenir.

Cette offre s'adresse à des personnes de toute confiance âgées de 25 à 35 ans, dynamiques et décidées à devenir des professionnels de l'assurance par une formation complète et un soutien efficace.

Ecrivez donc ou prenez contact avec M. Henri DOUSSE, agent général ou M. Georges DUMOULIN, inspecteur d'organisation, av. de la Gare 7, 1700 FRIBOURG. ☎ 037/81 21 81

Vos offres seront traitées avec la plus grande discrétion.

17-1731

SIMAT — Fonderie d'aluminium
cherche pour ses ateliers
NOYAUTEURS
OUVRIERS DE FONDERIE
ÉBARBEURS
pour travaux agréables et bien rémunérés, place stable avec possibilité d'avenir.
FONDERIE SIMAT SA
FRIBOURG
Karrweg 22 — ☎ 037/22 16 61

17-2406

Pour notre salon de coiffure moderne à **FRIBOURG** nous cherchons une
COIFFEUSE
pour 3 jours par semaine (jeudi à samedi).
Pour des renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner au numéro **037-22 35 73.**

44-1549

EMPLOYÉE DE BUREAU
qualifiée, plusieurs années de pratique, langue mat. française, bonnes connaissances d'allemand **cherche emploi.** Libre immédiatement. Eventuellement remplacement ou travail à mi-temps.
Ecrire sous chiffre 17-302120, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Cherche
JEUNE FILLE
pour divers travaux au restaurant et à la cuisine. Bon salaire, conditions de travail agréables.
☎ 029/8 81 12

17-12670

Je cherche
un bon TOLIER
capable de travailler seul dans entreprise, ambiance agréable.
Carrosserie Victor DAFFLON
Corcelles/Payerne
☎ 037-61 20 25

17-1185

DEMANDES D'EMPLOIS

Hôtel de la Gare
GUIN
A. Fasel — ☎ 037/43 11 05
cherche pour tout de suite ou date à convenir
SOMMELIÈRE
CUISINIER
et
JEUNE FILLE
pour aider à la cuisine et au ménage

17-1742

Nous cherchons:
CHEF DE CUISINE
JEUNE CUISINIER
AIDE DE CUISINE
Pour le café-restaurant:
SOMMELIER(E)S
Bons gages. Horaires agréables.
S'adresser au **☎ 037/52 27 21**

17-683

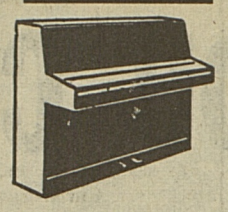

PIANOS
dès **Fr. 3750.—.**
Location dès Fr. 30.— par mois.
Transport gratuit en cas d'achat.
E. JACCOUD
Pérolles 32, Fribourg
☎ 037/22 09 15

17-765

Recherche
UNE DAME
pour nettoyages du matin, entretien de la maison et du linge.
☎ 037/45 11 07

17-1085

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

DEMANDES D'EMPLOIS

Wanted

Etudiants!
Nous vous offrons du travail en juillet, août et septembre
Bons salaires + déplacements

17-1266

pm pro montage sa
24, rue St.-Pierre
1700 Fribourg
037 22 53 25/26

Jeune photographe diplômée
avec expérience, cherche place pour mode, publicité, portrait, photo reportage
☎ 037/35 14 04

17-53

Pour notre nouveau centre de distribution, nous cherchons un jeune

MAGASINIER

avec permis poids lourds. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre à:
JULES RAPIN SA — Matériaux de construction — 1530 Payerne
☎ 037/61 28 21

17-25210

A NOS ABONNÉS QUI CHANGENT D'ADRESSE

Afin de mieux vous servir et pour éviter toute erreur, nous vous demandons à l'avenir de bien vouloir nous communiquer **TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE** (définitif – de vacances – temporaire – etc.)

- PAR ECRIT à notre bureau des abonnements
- AU MOINS 4 JOURS OUVRABLES avant la date prévue pour le changement
- POUR UNE SEMAINE au minimum
- Frais pour changement d'adresse Fr. 1.–.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration — Promotion — Vente
LA LIBERTÉ

A découper et à envoyer à l'Administration LA LIBERTÉ, Bd Pérolles 40, 1700 Fribourg

Je désire : **A)** UN CHANGEMENT D'ADRESSE
B) UN ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Biffer ce qui ne convient pas

NOM : ..... PRENOM : .....

No d'abonné : .....

Adresse actuelle

RUE : .....

No : .....

LIEU : .....

No postal : .....

Dès le : .....

Date : .....

Adresse de vacances

RUE : .....

No : .....

LIEU : .....

No postal : .....

Jusqu'au ..... inclus

Jusqu'à nouvel avis mais au moins 3 jours avant la rentrée

Signature : .....

Veuillez mettre ici le montant en timbres-poste

TARIF :

Changement d'adresse

Durée	Suisse	Poste normale (Etranger)	Par avion (Etranger)
1 semaine	Fr. 1.— par changement d'adresse	Fr. 4.—	Fr. 7.—
2 semaines		Fr. 7.—	Fr. 13.—
3 semaines		Fr. 10.—	Fr. 19.—
4 semaines		Fr. 13.—	Fr. 25.—

ABONNEMENT SUPPLEMENTAIRE

Durée	Suisse	Etranger
1 semaine	Fr. 4.—	Fr. 8.—
2 semaines	Fr. 8.—	Fr. 13.—
3 semaines	Fr. 12.—	Fr. 18.—
4 semaines	Fr. 16.—	Fr. 23.—

PEURS DU CHANGEMENT

Il me semble qu'il y a un point commun entre les coups de feu meurtriers qui se sont échangés en Corée où a menacé la révolution et l'échec du référendum sur la « souveraineté » - association » au Québec. C'est la peur du changement. De plus, lorsque les Québécois partisans de l'indépendance mais battus par 60 % de non contre 40 % de oui crient que la lutte se poursuit, ils font preuve du même optimisme que les civils de la Corée du Sud qui — écrasés par les canons — estiment que la victoire obtenue par l'armée ne va pas éteindre à jamais le feu de démocratisation qui couve constamment dans le pays, entre deux flambées spectaculaires.

D'ailleurs le « non » du Québec et le coup de force des militaires à Séoul, ont surpris de nombreux observateurs. Ceux-ci croyaient en effet que l'indépendance du Québec allait être réalisée aussi sûrement dans un Canada évolué et prospère que la démocratie serait proclamée en Corée du Sud qui, à l'instar de Formose ou de Singapour, quitte le sous-développement pour entrer dans la société de consommation. Et pourtant, en quelque sorte, l'indépendance québécoise eût été aussi étonnante que la démocratisation de la Corée.

Les temps difficiles au-devant desquels nous allons ont, en effet, été probablement la cause de l'un et de l'autre des événements canadien et coréen. Lorsque menace une récession dans un pays aussi puissant que les Etats-Unis voisins du Canada et lorsque ces mêmes Etats-Unis paraissent en Asie moins sûrs d'eux qu'autrefois, les populations et les hommes en place hésitent à modifier l'ordre des choses.

La prudence l'a ainsi emporté au Québec, au détriment d'une indépendance « francophone » ; un Canada fort et uni est apparu aux électeurs mieux en mesure de résister aux contrecoups de la politique américaine, voire d'une crise économique, qu'un Québec vivant de ses propres moyens, de sa propre politique et de sa propre pensée. De même un régime militaire fort en Corée apparaît à une majorité de Coréens, et surtout aux Américains, mieux en mesure qu'un gouvernement civil démocratique de résister à la pression, à l'infiltration voire à la menace de la Corée du Nord.

Ottawa, des pourparlers s'engageront. Toutefois les Québécois peuvent très bien répéter une opération déjà effectuée dans le passé, à savoir élire de fortes majorités libérales sur le plan fédéral tout en soutenant fermement un Gouvernement nationaliste au Québec.

D'autre part, les régions francophones du Canada ne sont pas seules à critiquer l'actuel fédéralisme canadien. Le centre de gravité économique des régions anglophones se déplace vers l'Ouest, notamment vers la province d'Alberta, nouvel Eldorado d'Amérique du Nord. Avec une économie florissante et des moyens financiers toujours plus grands, l'Ouest du Canada peut peser lourdement sur les destinées de l'ensemble du pays et, par conséquent, favoriser indirectement des poussées centrifuges comme celle qui pourrait et devrait continuer à se manifester dans l'Est francophone.

LE POINT DE VUE DE JEAN HEER

En un mot comme en cent, la victoire du non ne consacre pas un succès définitif et éclatant, quoique important, du pouvoir central. En d'autres temps, « une prochaine fois » comme l'espèrent les partisans de René Lévesque, le chef des autonomistes et le 1er ministre québécois, les choses pourraient aller bien autrement qu'en ce mois de mai 1980.

PAS DE « PRINTEMPS DE SEOUL »

La démocratisation, de la Corée du Sud, on l'a dit plus haut, n'est pas pour demain. Même si l'économie en progression foudroyante offre, comme c'est le cas au Japon ou à Hong Kong, des espoirs pour demain ou après-demain sur le plan social coréen.

Pour l'heure, la Corée du Sud — où les étudiants se sont si souvent soulevés — demeurera sous la coupe d'hommes forts. En effet, si, en 1961, les universités sont parvenues à accélérer la chute du vieux Syngman Rhee mais n'ont pas pu ensuite démocratiser le pays pris sous la poigne de fer du président Park Chung Hee, c'est bien parce que l'armée dispose de la véritable puissance politique depuis 20 ans. L'assassinat, il y a 5 mois de M. Park n'a pas porté au pouvoir son meurtrier et chef des services secrets qui disait vouloir abattre la dictature ; c'est un militaire énergique, le général Chong qui a pris la relève.

N'oublions pas non plus qu'en dépit de l'armistice signé en 1953 après la guerre sanglante que l'on sait, la Corée du Nord et la Corée du Sud continuent à se considérer en état de guerre. Et si l'inamovible superstalinien communiste Kim Il Sung dispose de 710 000 soldats au Nord, son adversaire du Sud commande 600 000 hommes armés appuyés par près de 40 000 militaires américains.

Parler de velléités d'attaques de la part de la Corée du Nord en 1980 peut paraître anachronique. Surtout depuis qu'un flirt politique suivi s'est engagé entre Washington et Pékin. Toutefois certains intérêts coréens ou certaines manœuvres communistes pourraient fort bien créer d'un moment à l'autre les conditions nécessaires à l'éclatement d'une étincelle qui, elle, pourrait mettre le feu à cette partie du monde, aussi explosive que les confins sino-vietnamiens, par exemple. L'Asie est le continent où la rupture des fragiles équilibres pourrait nous valoir des conflits sinon militaires du moins politico-économiques très dangereux. Les deux Corées demeurent région du monde où, même si l'on n'est plus en 1950, les affrontements meurtriers et sur une grande échelle sont encore possibles.

Dans une telle situation, les dirigeants de Séoul restent politiquement figés. Ils s'opposent et s'opposeront à tout mouvement de l'intérieur craignant, peut-être avec raison, que tout ce qui bougerait en Corée du Sud pourrait pousser la Corée du Nord à intervenir, comme elle le fit il y a 30 ans.

COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Le gel politique est donc à Séoul comme à Ottawa un moyen de survivre. Démocratiquement au Canada, autoritairement en Corée du Sud.

Mais là s'arrête la comparaison. Le Canada reste en effet terre tranquille en dépit de toutes les aspirations de certains groupes à l'autonomie, tandis que plusieurs mouvements incontrôlés en Corée pourraient bien provoquer une réaction soit de la Chine, soit des éléments pro-soviétiques de la Corée du Nord. Et, à dire vrai, le printemps politique mondial de 1980 n'a en tout cas pas besoin de cet énorme souci supplémentaire. L'Iran, le Moyen-Orient, l'Afghanistan suffisent déjà à bousculer les plans d'une Amérique puissante, mais répétons-le pour la nième fois, en mal d'élections difficiles.

Peur de la guerre fratricide en Corée, peur au Canada de la récession qui s'annonce et risque de casser les provinces économiquement plus faibles, c'est tout un. Bien sûr, cependant, que perdre la vie sur-le-champ dans un conflit sanglant n'est pas la même chose que mourir lentement de misère dans le froid et la crise. Question de rythme dans la disparition. Donc la présente peur québécoise est moins profonde, moins viscérale que la peur coréenne. Elles sont quand même peurs toutes deux et, en ce sens à l'image un peu crépusculaire que donne pour l'instant la situation mondiale.

J.H.

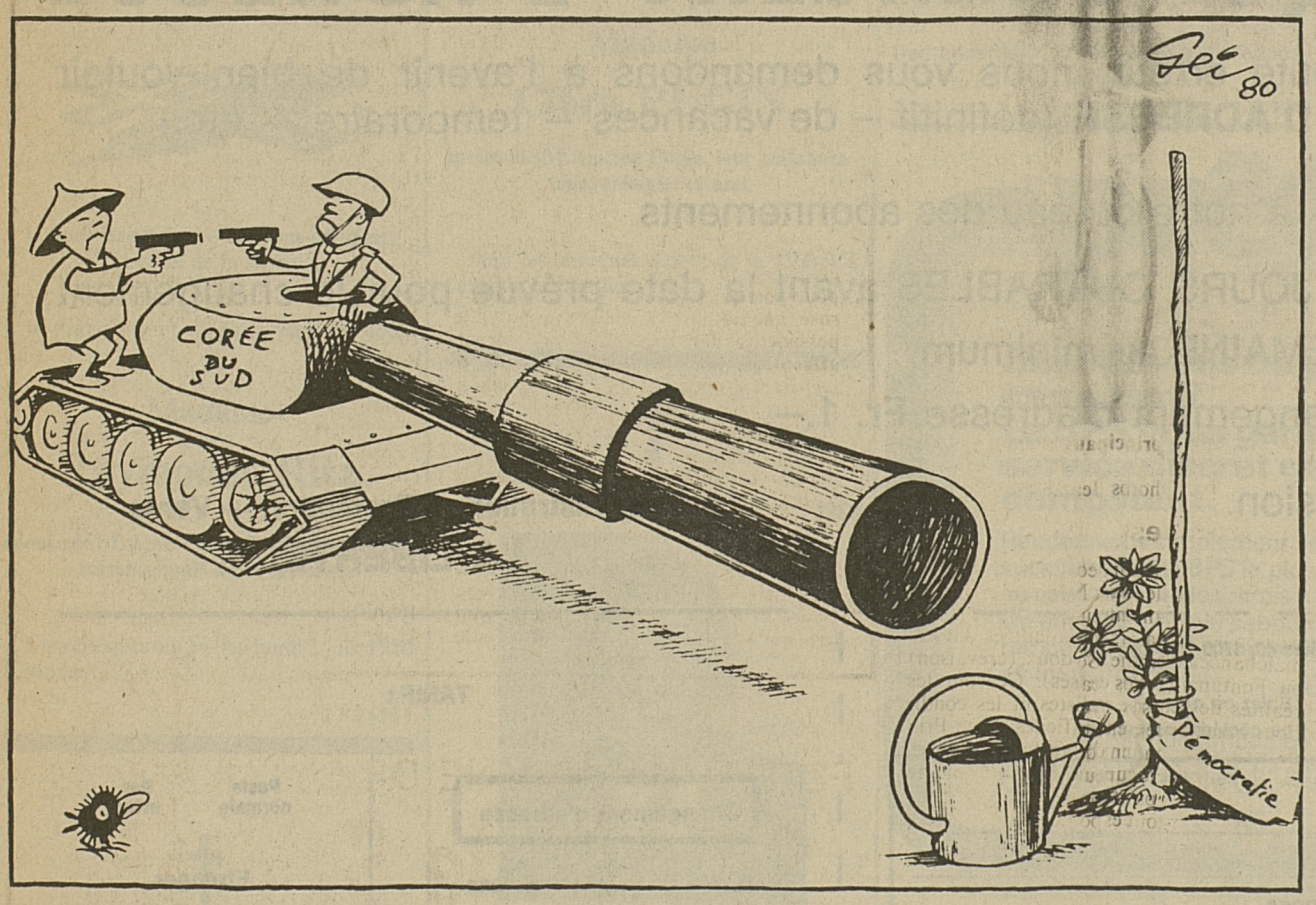

Le « printemps de Séoul » n'aura pas lieu. (Copyright by Cosmopress)

LA LUTTE SE POURSUIT

Comme dit plus haut, le résultat de référendum québécois ne casse pas, à la longue, tous les espoirs autonomistes. D'abord parce que le mouvement indépendantiste a été lancé en 1837 déjà et s'est organisé depuis bientôt 20 ans ; ensuite parce que la jeunesse francophone est favorable aux thèses de René Lévesque.

Enfin parce que le non du Québec est la victoire d'un homme, le nouveau premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau. Le chef du Gouvernement a une autorité naturelle qui lui permet d'appuyer sur sa personne la promesse d'une négociation d'un nouveau pacte fédéral pour le Canada ; tant et si bien que, dès juillet prochain à

Quand Giscard d'Estaing déconcerte les Français

(De notre correspondant à Paris, Maurice HERR)

Une semaine après l'étonnant voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, le malaise qui s'est fait jour dans l'opinion française est loin d'être dissipé. Même parmi les partisans du président de la République, d'aucuns s'interrogent. « Qu'est-il allé faire dans cette galère ? », se demandent-ils. A part les communistes qui, bien entendu, applaudissent bruyamment, les Français sont ou décontenancés ou même irrités par la démarche du chef de l'Etat. Les plus âgés se souviennent de l'humiliant pèlerinage effectué en 1938 à Bad Godesberg par le premier ministre Neville Chamberlain lequel, croyant sauver la paix, ne fit qu'accroître les appétits d'Adolf Hitler.

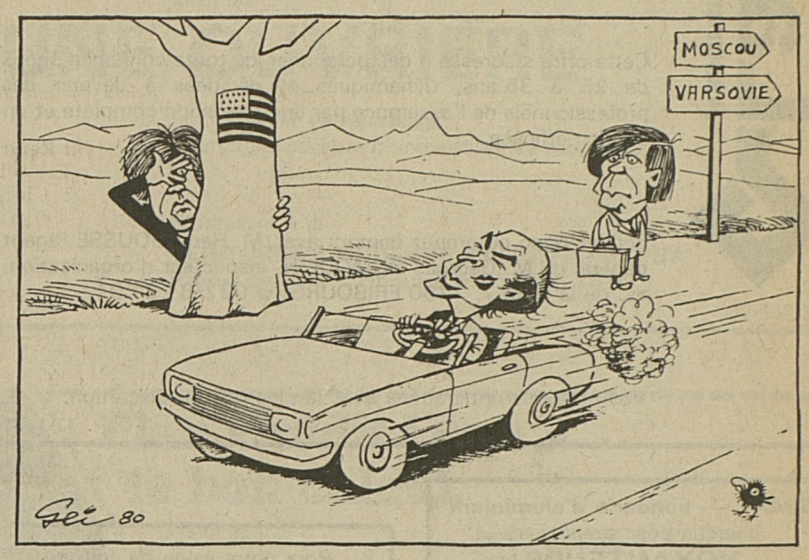

Bons baisers de... Pologne ! (Copyright by Cosmopress)

« Varsovie n'est pas Munich », clame M. Georges Marchais, toujours prêt à seconder la diplomatie soviétique. C'est vrai qu'il n'y a aucune analogie entre 1938 et 1980. Mais nul ne peut s'empêcher de penser que le geste solitaire de M. Giscard d'Estaing a eu pour effet, d'une part, d'illustrer le manque de cohésion de l'Occident face aux menaces qui se profilent à l'Est, et, d'autre part, de rompre la quarantaine politique et morale dont l'URSS était l'objet depuis l'invasion de l'Afghanistan. Moscou, qui pavoise depuis l'autre dimanche, semble donner raison à ceux qui adressent de tels reproches au président français.

Mais pourquoi M. Giscard d'Estaing a-t-il pris ainsi le risque de rencontrer M. Brejnev en tête à tête ? Il n'était certes pas assez naïf pour croire qu'il obtiendrait que l'Armée rouge évacue Kaboul, ni pour penser que l'URSS sacrifierait ses plus récentes conquêtes sur l'autel de la détente. En fait, le président est rentré les mains absolument vides, après une rencontre pourtant qualifiée d'« utile ». Utile pour qui et pour quoi ?

DES EXPLICATIONS PEU CONVAINCANTES

Devant l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires étrangères, M. François-Poncet, a fourni quelques explications. Elles n'ont guère convaincu, pas même la plupart des députés de la majorité. Elles méritent néanmoins d'être retenues. Premier objectif de la démarche française : rétablir la communication entre le monde occidental et l'URSS, afin d'éviter tout malentendu tragique. Les dirigeants français estiment, en effet, que les risques d'escalade pouvant conduire à l'irréparable sont suffisamment graves pour que tout soit tenté, afin d'éviter le pire. « Varsovie, a dit le ministre des Affaires étrangères, représente une étape importante et nécessaire dans le cadre d'une politique de fermeté et de dialogue ». Et il a ajouté qu'en dialoguant en tête à tête avec M. Brejnev, M. Giscard d'Estaing « a voulu mettre tout le poids de la France dans la balance de la paix ». Mais le ministre n'en a pas moins reconnu que, dans les faits, rien n'a bougé, et que les positions françaises et soviétiques « sont et demeurent éloignées ». A quoi M. Couve de Murville, ancien premier ministre du général de Gaulle a répondu : « Quelle sera la suite de cette réunion qui ne serait pas la poursuite de l'actuel dialogue de sourds ? »

ATTENDRE QUE LES FRUITS MURISSENT...

D'aucuns, dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, laissent entendre que les fruits de Varsovie mûriront dans les prochaines semaines. S'ils n'exagèrent pas la portée de la suggestion présidentielle concernant une rencontre mondiale des principaux responsables en 1981 — en fait, personne ne semble croire qu'il puisse s'agir là d'une panacée, d'autant que l'idée d'une telle conférence, lancée quelques jours auparavant par le Pacte de Varsovie, soit plus soviétique que française — ils feignent de croire que l'URSS avait besoin du rendez-vous Brejnev-Giscard. Selon eux, l'URSS se trouverait en Afghanistan dans un véritable guêpier, dont il lui plairait de sortir sans perdre la face, ni les avantages stratégiques déjà conquis. D'où cette « solution politique » que M. Giscard d'Estaing dit avoir entrevue à Varsovie.

Mais tout cela est bien mince assurément. Certes, face à l'irritation américaine, et à la consternation de tant d'autres en Occident, M. Giscard d'Estaing peut se réconforter de l'approbation officielle du chancelier Schmidt, lequel doit lui-même se rendre à Moscou dans quelques semaines. « Il faut, dit-on à Bonn comme à Paris, libérer l'URSS du complexe d'isolement dangereux pour la paix ».

DEUX AUTRES SONS DE CLOCHE ASSEZ CURIEUX

Mais, en France, deux autres sons de cloche assez curieux se sont fait entendre. Le premier a pour auteur M. Chaban-Delmas, gaulliste de tradition et président de l'Assemblée nationale. On se souvient qu'il était à Moscou en janvier dernier et qu'il refit précipitamment ses valises lorsqu'il apprit l'arrestation et l'éloignement de Sakharov. Cette fois, et contrairement à ses amis gaullistes, M. Chaban-Delmas approuve la démarche de M. Giscard d'Estaing. Car, selon lui, « un grand marchandage entre l'URSS et les Etats-Unis est déjà engagé ». Il ajoute : « Cela ne se voit pas, mais cela se verra de plus en plus, et l'on ne parlera plus que de cela après les élections américaines de novembre prochain ». Ainsi, c'est un nouveau Yalta qui se préparerait, et, pour M. Chaban-Delmas, il faut épauler les efforts des dirigeants français décidés à ce que la France, cette fois y soit présente.

C'est M. Mitterrand qui a fait tinter une autre cloche. S'il approuve le principe du dialogue ouvert avec l'URSS, le premier secrétaire du Parti socialiste condamne sans ambages les modalités de la rencontre de Varsovie. Il laisse supposer, assez perfidement que M. Giscard d'Estaing a voulu réaliser une opération de politique intérieure, dont le but serait de neutraliser le Parti communiste, en vue de l'élection présidentielle du printemps 1981. Selon lui, il y aurait en quelque sorte, avec la bénédiction de M. Brejnev, un axe Giscard-Marchais, une alliance « objective » pour écarter la gauche du pouvoir.

De telles affirmations ne résistent guère à l'analyse de la situation politique en France. M. Giscard d'Estaing a moins besoin des communistes que M. Mitterrand pour l'emporter dans la course à l'Elysée et les affrontements sont tels, actuellement, entre le Parti communiste et le pouvoir, y compris au plan social, qu'on voit mal M. Marchais se déjuger à la veille de l'élection présidentielle, où, d'ailleurs, il sera lui-même candidat.

Du reste, et dans l'état actuel des choses, les positions prises au plan international par M. Giscard d'Estaing lui feraient plutôt perdre que gagner des suffrages dans l'opinion publique. Les motivations du président ne peuvent donc relever de calculs électoraux.

M.H.

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ: À MARTIN LA DERNIÈRE ÉTAPE

VAN DE VELDE A TENU BON

J. Zoetemelk et S.-A. Nilsson ont craqué

Vainqueur du Tour de Romandie il y a deux ans pour ses débuts chez les professionnels, Johan Van de Velde a ajouté un autre succès d'importance à son palmarès. Le jeune Hollandais (24 ans) a en effet remporté de brillante manière le Critérium du Dauphiné Libéré, qui s'est achevé lundi par la victoire du grimpeur français Raymond Martin au sommet du Mont Revard. Gagnant la veille de l'étape des quatre cols, Van de Velde a défendu avec brio sa position lors de cette ultime étape disputée entre Grenoble et le Mont Revard (208 kilomètres).

Pourtant, dans l'ascension finale, Johan Van de Velde a dû faire front à une attaque de Martin, déclenchée à une vingtaine de kilomètres du sommet du Mont Revard. Sans jamais s'affoler, le Hollandais, pourtant abandonné par son compatriote et coéquipier Joop Zoetelmelk, victime d'une défaillance à trois kilomètres de l'arrivée, est parvenu à conserver le Français en point de mire pour ne lui concéder que 39" sur la ligne d'arrivée.

Retour en forme de Thévenet

Cette ascension vers le Mont Revard, si elle a condamné Zoetemelk qui faisait figure de favori pour la victoire d'étape, a également marqué le retour en bonne condition du Français Bernard Thévenet. Souvent à la peine, l'ancien vainqueur du Tour de France a en effet achevé son ascension avec les meilleurs, à 37" du vainqueur Raymond Martin.

Dernière étape, Grenoble - Mont Revard (208 km): 1. Raymond Martin (Fr) 5 h. 30'22" (moyenne 37,776 km/h). 2. Christian Seznec (Fr) à 34". 3. Alberto Fernandez (Esp). 4. Joaquim Agostinho (Por). 5. Claude Criquiélion (Be), même temps. 6. Bernard Thévenet (Fr) à 37". 7. Johan Van deVelde (Ho) à 39". 8. Hennie Kuiper (Ho) à 41". 9. Daniel Willems (Be). 10. Paul Wellens (Be). 11. Lejarretta (Esp) même temps. 12. Plummer (Be) à 53". 13. Laurent (Fr) à 1'02". 14. De Schoenmacker (Be) à 2'13". 15. Scheppers (Be), même temps. Puis: 31. Béat Breu (S) 5 h. 36'38".

Classement général final: 1. Johan Van de Velde (Ho) 37 h. 47'45". 2. Raymond Martin (Fr) à 2'10". 3. Joaquim Agostinho (Por) à 3'19". 4. Hennie Kuiper (Ho) à 3'47". 5. Manuel Lejarretta (Esp) à 3'59". 6. Sven-Ake Nilsson (Su) à 4'26". 7. Paul Wellens (Be) à 4'59". 8. Bernard Thévenet (Fr) à 5'02". 9. Joop Zoetemelk (Ho) à 5'08". 10. Claude Criquiélion (Be) à 5'02". 11. Alban (Fr) à 6'18". 12. Seznec (Fr) à 7'31". 13. Fernandez (Esp) à 9'50". 14. Willems (Be) à 10'28". 15. Wilman (No) à 13'00". Puis: 17. Béat Breu (S) à 13'43".

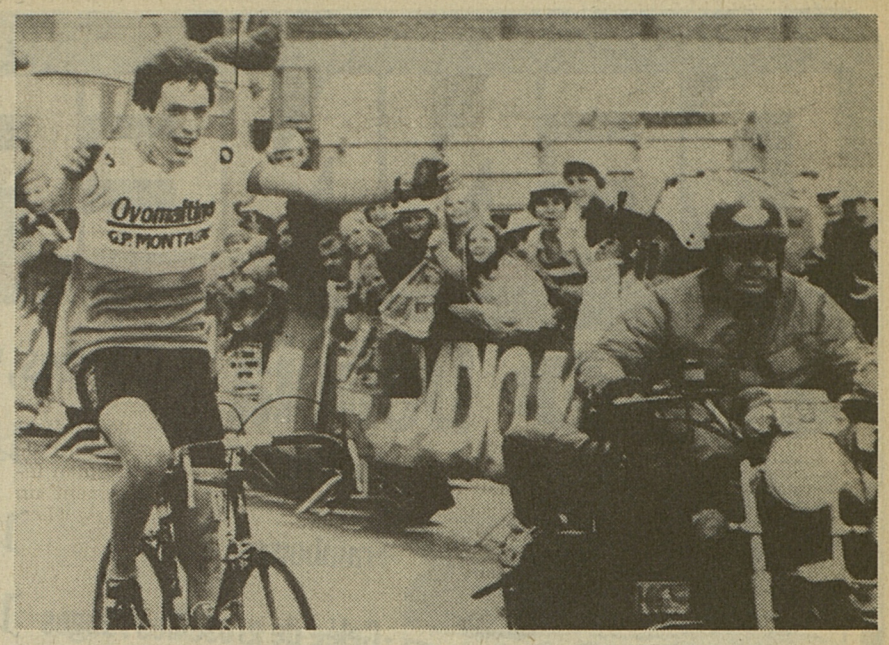

Johan Van de Velde, l'an dernier, lors de son arrivée victorieuse à Romont, à l'occasion de la 2e étape du Tour de Romandie.

(Keystone)

Un 10e Prix de la Gruyère très sélectif

Siegrist et Challande étaient les plus forts

Le 10e Prix de la Gruyère, excellemment organisé par la Pédale bulloise, s'est révélé très sélectif. A la volonté évidente des meilleurs amateurs et seniors de jouer leur carte sans arrière-pensée se sont ajoutées les difficultés d'un parcours tortueux et «casse-pattes» et surtout les mauvaises conditions atmosphériques avec la pluie et le froid. Un coureur d'expérience, le Biennois Hans-Ruedi Siegrist, s'est pointé en tête au sommet de la côte de Morlon où était jugée l'arrivée finale. Cet ex-élite de 30 ans a mérité sa victoire car il a été un grand animateur de la course en compagnie du Bullois André Challande, malchanceux, mais qui a tout de même récolté une jolie 4e place. Des 153 partants, seuls 33 ont lutté jusqu'à la fin...

D'imposant, le peloton est rapidement devenu squelettique au fil des kilomètres. Rappelons que les concurrents devaient effectuer à huit reprises le circuit de 17,700 km passant par Morlon, Echarlens, Corbières, Villarvolard, Botterens, Broc, Broc-Fabrique et Morlon. Au premier tour à Broc, une chute d'une dizaine de concurrents semait le désordre et imposait la prudence sur des routes rendues très glissantes.

L'attaque décisive d'un quatuor

Durant quatre tours, aucune action essentielle ne se développa. Au début du 5e tour, à la faveur du Prix de la montagne, trois coureurs prenaient le large: Hans-Ruedi Siegrist, de Bienne, Bernard Voillat de Bassecourt et François Margot de Genève. L'alerte était sérieuse, tant Voillat que Siegrist ayant déjà obtenu cette saison nombre de places d'honneur et même une victoire pour Voillat. Siegrist a lui terminé entre autres 2e à Lucens et 5e au Tour du Nord-Ouest. Le Bullois André Challande, toujours vu attentif dans les premières positions, comprit le danger. Il passa sur le grand développement et s'en vint seul rejoindre les fuyards dans la côte de Corbières.

Harmonisant sa progression, le quatuor possédait une avance de 40" à Broc. Dans le 6e tour, il continuait d'augmenter son avantage chiffré à 1'40"à Broc. Dans cette même localité, Voillat perdait toutes ses chances sur une crevaison et il dvait laisser filer ses trois compagnons. Margot devait accomplir le même geste peu après dans la montée de Morlon, le rythme adopté par Siegrist et Challande étant trop élevé pour lui.

Le duo de tête qui se comprenait fort bien semblait partir pour se disputer la victoire mais dans le 7e tour, les événements allaient se précipiter. De l'arrière, un duo avait déclenché une nouvelle bagarre et il avait une belle allure avec Pascal Charmillot du VC Vignoble Neuchâtel et Marcel Staeuble du VC Kaisten. Ce dernier a réussi quelques bonnes courses cette année alors que Charmillot compte déjà de nombreux points avec en point d'orgue une victoire en Suisse allemande le lundi de Pentecôte. Très décidé, ce duo de poursuivants, pointé à 1'15" à Corbières, passait à Broc avec un écart sensiblement réduit à 30".

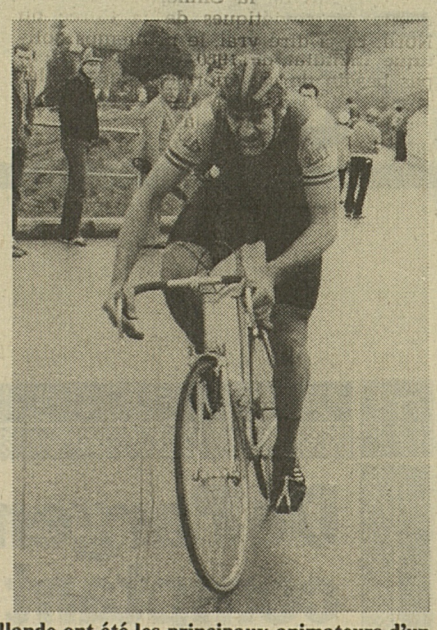

Hans-Ruedi Siegrist (à gauche) et André Challande ont été les principaux animateurs d'un Prix de la Gruyère fort disputé.

(Photos Jean-Louis Bourqui)

Challande casse son câble de vitesse

Que se passait-il avec Siegrist et Challande? Ils continuaient à adopter un bon rythme mais Challande nous lançait au passage: «J'ai cassé mon câble de vitesse et je suis obligé de rouler sur le 13». Ayant sa chaîne bloquée sur le dernier pignon, Challande ne pouvait se faire guère d'illusions. Il réussit pourtant une belle démonstration car, malgré cet énorme handicap, il parvint à passer la bosse de Morlon au sommet de laquelle Staeuble et Charmillot opéraient la jonction avec Challande en équilibre dans la roue de Siegrist.

Dans l'ultime boucle, quelques tentatives morcelaient un peu plus le peloton mais elles ne menaçaient pas directement les quatre hommes de tête. Il était clair que la victoire allait se jouer entre eux. Dans la montée de l'arrivée, Challande fut obligé de faire le «forcing» au début pour «tirer» son énorme développement mais il ne pouvait bien sûr pas espérer tenir ainsi jusqu'à la banderole. Siegrist prit le relais et s'assura rapidement un léger avantage qu'il parvint à conserver jusqu'à la fin malgré le retour violent de Charmillot dans les dernières centaines de mètres. Staeuble, un bon styliste, manquait un peu de ressources dans cet effort final alors que Challande confirmait une grande forme en ne perdant que 11". De l'avis même du vainqueur Siegrist, Challande était très fort samedi dernier. Il est vraiment dommage qu'il ait connu ces ennuis mécaniques en plus encore d'une chute au 2e tour à Echarlens, car il aurait pu vaincre. «Je me vengerai dimanche prochain en gagnant à La Chaux-de-Fonds» devait dire le Bullois déçu de la tournure de la course mais tout de même satisfait de ses possibilités actuelles et heureux de voir que son impressionnant volume d'entraînement était payant.

Des excuses

Les autres Fribourgeois n'ont pas particulièrement brillé mais Nydegger, Mauron et le senior Guisan ont eu le mérite de ne pas baisser les bras alors que d'autres ont été malchanceux comme Seydoux (crevaison) ou Fontana (rayons cassés). Ce sont les réalités des courses cyclistes et les conditions inhabituellement difficiles de ce Prix de la Gruyère donnent de véritables excuses à de nombreux coureurs, la tentation de l'abandon étant par trop dure pour ne pas y céder alors que tout espoir de se bien classer s'était envolé.

Georges Blanc

Classement

1. Siegrist Hans-Ruedi, RRCO Bienne, 3 h. 41'11 (moyenne: 38,656 km/h). 2. Charmillot Pascal, VC Vig. Neuchâtel, à 2". 3. Staeuble Marcel, VC Kaisten, à 6". 4. Challande André, P. bulloise, à 11". 5. Cherardi Livio, PEV Genève, à 1'. 6. Ruepp Peter, RV Basilisk Bâle, à 1'30. 7. Rickenbach Aldo, VMC Baar, à 1'46. 8. Beeler Karl, VMC Rothenthurn, m.t. 9. Buchstab Roland, RRCO Bienne, à 1'53. 10. Kaegi Edi, RMV Elgg, à 2'03. 11. Reist René, RMV Ersigen. 12. Heer Arthur, RV Wetzikon. 13. Fuchs Fabian, RRC Lucerne. 14. Schaffroth Michel, VC FC Chx-Fonds. 15. Meier Kurt, VC Eger. 16. Renfer Pierre-Alain, VC Macolin. 17. Musitelli Jean-Pierre, VC Orbe, m.t. 18. Schaerer Daniel, VC Gunzgen, à 2'21. 19. Wullschleger Roger, RRCO Bienne, m.t. 20. Mueller Harald, VC Binningen, m.t. Puis 25. Nydegger Béat, Pédale fribourgeoise, à 3'18. 30. Mauron Bruno, PF, à 17'10. 33. Guisan Yves, Pédale bulloise, à 28'27.

Le junior bullois Sciboz 1er à Genève

Le junior de la Pédale bulloise, Nicolas Sciboz, déjà souvent aux places d'honneur cette saison, a remporté une première belle victoire lors du Prix de l'UVG (Union vélocipédique genevoise). Il a battu au sprint son compagnon d'échappée, Jean-Paul Furlan de la Pédale carougeoise. En 2 h. 7'46", Sciboz a devancé le 3e, Jean-Claude Rey de Payerne de 17" et dans le même temps un groupe, avec 4e, Jocelyn Jolidon, de Bassecourt, et 5e Mueller, de Bärau. Au 11e rang ex aequo, on trouve encore Pierre-André Jacquat, de Bulle.

Tour d'Italie: un temps de repos avant les Dolomites

5e victoire pour Giuseppe Saronni

A Sirmione, charmante bourgade de la province de Brescia, rendue célèbre parce que la Ligue internationale de hockey sur glace y tint, quatre ans plus tôt, un congrès qui devait concrétiser le retour du Canada aux championnats du monde, Giuseppe Saronni a fêté sa cinquième victoire d'étape de ce Tour d'Italie: le champion italien s'est en effet imposé au sprint du peloton au terme de cette dix-septième étape du «Giro», disputée entre Gatteo a Mare et Sirmione (229 kilomètres). Leader du classement par points, Saronni a devancé sous la banderole le Français Yvon Bertin et son compatriote Pierino Gavazzi ainsi que tout le peloton.

A la veille d'affronter les Dolomites, le peloton du tour d'Italie s'est accordé un temps de repos lors de cette journée de lundi. Il est vrai que la configuration du terrain — étape totalement plate — et le soleil retrouvé ne favorisaient guère les offensives. De plus, les équipiers de Bernard Hinault, souvent décriés en début d'épreuve, ont démontré qu'ils pouvaient faire bonne garde en tête de la course et annihiler les quelques timides velléités offensives manifestées le plus souvent par des équipiers en mal de gloire.

Panizza attaché à son maillot rose

C'est ainsi que Wladimiro Panizza a également profité de ce marquage strict pour porter un jour de plus un maillot rose auquel il semble s'attacher. La perspective des Dolomites, qui seront affrontées aujourd'hui et mercredi, a incité les «grands» de ce Tour d'Italie à mesurer leurs efforts. Il est vrai que si quelque chose doit être tenté contre Bernard Hinault, dont le rôle de favori s'accentue de jour en jour, c'est bien en ce début de semaine crucial que ceci doit être fait. Car le Breton, en excellente position d'attente à 1'05" de Panizza, ne laissera pas passer l'occasion qui lui sera offerte vendredi prochain dans l'étape contre la montre sur 50 kilomètres qui figure au programme du «Giro» à la veille de sa conclusion.

Pour les coureurs suisses comme pour le reste du peloton, cette dix-septième étape s'est déroulée sans heurt. Pour la petite histoire, on notera que tant Godi Schmutz que Guido Amrhein se sont montrés très souvent en tête de la course dans les derniers kilomètres, lorsque le rythme s'accéléra en prévision de l'arrivée. Ceci est de bonne augure en prévision des deux étapes décisives de mardi et mercredi.

17e étape, Gatteo a Mare-Sirmione (229 km): 1. Giuseppe Saronni (It) 6 h 38'54" (moyenne 35,648 km/h). 2. Yvon Bertin (Fr). 3. Pierino Gavazzi (It). 4. Giovanni Mantovani (It). 5. Dante Morandi (It). 6. Daniele Tinchella (It). 7. Francesco Moser (It). 8. Jean-René Bernaudeau (Fr). 9. Hans Hindelang (RFA). 10. Giuseppe Martinelli)It). 11. Noris (It). 12. Foresti (It). 13. Paleari (It). 14. Ceruti (It). 15. Tosoni (It). 16. Zuanel (It). 17.Fernandez (Esp). 18. Donadio (It). 19. Quilfen (It). 20. Georges Luethy (S) m.t.

Puis les Suisses: 29. Guido Amrhein. 68. Josef Fuchs. 82. Josef Wehrli. 91. Sergio Gerosa. 94. Erwin Lienhard, tous même temps.

Classement général: 1. Wladimiro Panizza (It) 87 h 43'17". 2. Bernard Hinault (Fr) à 1'05". 3. Faustino Ruperez (Esp) à 1'49". 4. Gianbattista Baronchelli (It) à 2'35". 5. Giovanni Battaglin (It) à 2'40". 6. Francesco Moser (It) à 3'30". 7. Tommy Prim (Su) à 4'14". 8. Roberto Visentini (It) à 4'20". 9. Giuseppe Saronni (It) à 5'01". 10. Godi Schmutz (S) à 5'23". 11. Beccia (It) à 5'29". 12. Contini (It) à 6'04". 13. Santoni (It) à 6'32". 14. Josef Fuchs (S) à 7'04". 15. Pozzi (It) à 9'27". 16. Knudsen (No) à 10'33". 17. Johansson (Su) à 10'46". 18. Natale (It) à 11'45". 19. Lasa (Esp) à 12'40". 20. de Witte (Be) à 16'52".

Puis les Suisses:63. Sergio Gerosa à 1 h 10'53". 74. Josef Werhli à 1 h 29 08". 84. Erwin Lienhard à 1 h 35'28". 92. Georges Luethy à 1 h 46'40". 95. Guido Amrhein à 1 h 41'49".

FETE VALAISANNE DE LUTTE SUISSE

Succès de Schlaefli

Après avoir terminé la fête neuchâteloise de lutte suisse à égalité de points avec Bernard Moret, le Fribourgeois Ernest Schlaefli a cette fois prouvé sa supériorité en remportant sans contestation possible la fête valaisanne qui s'est déroulée dimanche à Sierre. En passe finale, il a retrouvé son plus dangereux adversaire Bernard Moret qu'il battait assez facilement. Le Gruérien a pris la troisième place, alors qu'on note encore la présence de trois autres Fribourgeois parmi les dix premiers.

Classement

1. Ernest Schlaefli, Fribourg, 59,50. 2. Philippe Bubloz, Association vaudoise, 57,90. 3. Bernard Moret, La Gruyère, 57,80. 4. Henri Jollien, Savièse, 57,40. 5. Willy Schwab, Neuchâtel, 57,30. 6. Frédéric Bubloz, Association vaudoise, 57,30. 7. Fritz Siegenthaler, Fribourg, 57,10. 8. Jessy Udry, Savièse, 56,90. 9. Hans-Peter Dousse, Fribourg, 56,90. 10. Johnny Roch, Fribourg, 56,90.

Marche. Pas de limite olympique pour Ponzio

Le Tessinois Roby Ponzio a manqué la limite de participation aux Jeux de Moscou sur 50 km d'un quart d'heure, lors de l'épreuve disputée entre Prague et Podebrady. Il a terminé 13e en 4 h. 24'13, sur 25 marcheurs.

La victoire est revenue au champion d'Europe, l'Espagnol Jorge Llopart, qui en compagnie de son compatriote José Marin, lâcha le duo soviétique Serguei Jung-Ivan Tichonov, à 15 km de l'arrivée.

● **Sports militaires.** Lors des championnats de division mécanisée 1 au Chalet-à-Gobet samedi, l'appointé fribourgeois Michel Kolly a remporté la victoire toutes catégories.

DENNER

économie garantie!

valable dès le 3.6.80

Hero Delicia

6 sortes, verre 320 g

-Abricots	~~1.75~~	1.45 (100 g –.45)
-Framboises	~~1.95~~	1.65 (100 g –.52)
-Gelée de groseilles rouges	~~1.95~~	1.65 (100g –.59)
-Fraises	~~2.–~~	1.70 (100 g –.53)
-Mûres	~~2.20~~	1.90 (100 g –.59)
-Cerises noires	~~2.20~~	1.90 (100g .–52)

Vin rouge français

harmonieux et complet

1 litre ~~3.55~~ **2.85**

(+ dépôt –.40)

Federico Paternina Rioja Viña Vial 1974

Mise en bouteille dans la région de production

Mûri et harmonieux

1 franc meilleur marché

75 cl ~~4.70~~ **3.70**

Corelli

pâtes aux œufs frais

– spaghetti	~~1.–~~
– cornettes	~~-.90~~
– spirales	~~1.10~~

500 g à choix **-.75**

Purée de tomates

triple concentré, italienne

tube 200 g ~~-.95~~ **-.75**

(100 g –.33)

Purina Delikat

Repas pour chats complets succulents en sachets individuels très pratiques

– viande	340 g	
– poisson	~~3.35~~	2.75 (100 g –.81)
– volaille	170 g ~~1.70~~	1.45 (100 g –.85)

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.

NEUCHATEL

La Division des ventes de nos produits bien connus:
MARLBORO - MURATTI - PHILIP MORRIS - BRUNETTE - FLINT - BASTOS
etc. cherche un

JEUNE REPRÉSENTANT

(21-25 ans)

pour une partie du canton de Fribourg et de Vaud avec domicile dans la région Bulle-Romont ou Moudon-Echallens.

Le poste de travail:
bonne formation commerciale de base et/ou expérience et succès dans les services externes
facilité de contact avec les consommateurs et nos partenaires commerciaux
bonne présentation, entregent, prêt à s'engager avec initiative, endurance et succès
très disponible de son temps
permis de conduire

Nous offrons:
formation de base et formation continue par nos soins
autonomie dans le travail et appui efficace
excellent esprit d'équipe, jeune et enthousiaste
conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise
prestations sociales de premier ordre

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels, aux **FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,** Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

FTR 2003 NEUCHATEL

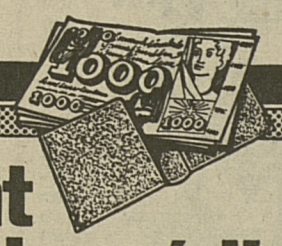

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 8'000.–, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 180.75 à Fr. 717.20.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

T 287

OUI, je désire un crédit de Fr. _____ **Mensualité désirée** env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ État civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salaire mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

Madame, vos occupations ménagères sont aujourd'hui une routine; vos enfants deviennent indépendants. Vous cherchez donc une activité

A TEMPS PARTIEL

Vous êtes vive d'esprit et vous aimez vous organiser vous-même. Chez nous, c'est **vous** qui fixez votre emploi du temps!

Disposant d'une vingtaine d'heures par semaine et d'un permis de conduire, vous avez de bonnes connaissances d'allemand qui seront indispensables à votre formation et aux contacts avec vos collègues.

Appellez Mme Krähenbühl au ☎ **022/43 55 30** pendant les heures de bureau.

46-4230

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant – laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie agit vite dans l'estomac

SIEMENS-ALBIS
SOCIETE ANONYME

Ce · nous le déterminons sur une distance de 50 km avec une précision de 3 mm par km

Pour les relevés topographiques, Siemens-Albis a créé un appareil qui mesure avec précision les distances de 20 mètres à 150 kilomètres. C'est un appareil à faisceau de micro-ondes dirigées, analogues aux ondes radar. En technique radar, Siemens-Albis se situe dans le peloton de tête mondial. Et il y a longtemps que les militaires n'ont plus l'exclusivité du radar. Pensez à la sécurité de l'aviation civile ou, par exemple, au freinage automatique des wagons de marchandises.

Si Siemens-Albis s'est fait un nom dans la technique du radar et des micro-ondes, il le doit pour une bonne part à ses travaux pour notre défense nationale. Et c'est ensuite la population civile qui bénéficie des inventions faites pour les militaires. Par exemple en disposant de cartes géographiques encore plus exactes.

Les techniques du radar et des micro-ondes non seulement permettent, mais exigent une précision extrême. Parmi les 540 personnes de notre département de développement – dont 300 sont ingénieurs – nous avons des spécialistes qui travaillent avec des précisions de l'ordre du dix-millième de millimètre (1/10 000 mm).

C'est précisément cette précision qui fait la réputation de nos collaborateurs.

□ Développement △ Fabrication ○ Distribution

Siemens-Albis – la communication – un pas vers la compréhension

SIEMENS-ALBIS SA
1020 Renens, 42, rue du Bugnon
021 34 96 31

SIEMENS-ALBIS SA
8047 Zurich, Albisriederstrasse 245
01 247 31 11

SIEMENS-ALBIS SA
3007 Berne, Belpstrasse 26
031 65 01 11

Les nouvelles Renault 5. Le confort des grandes.

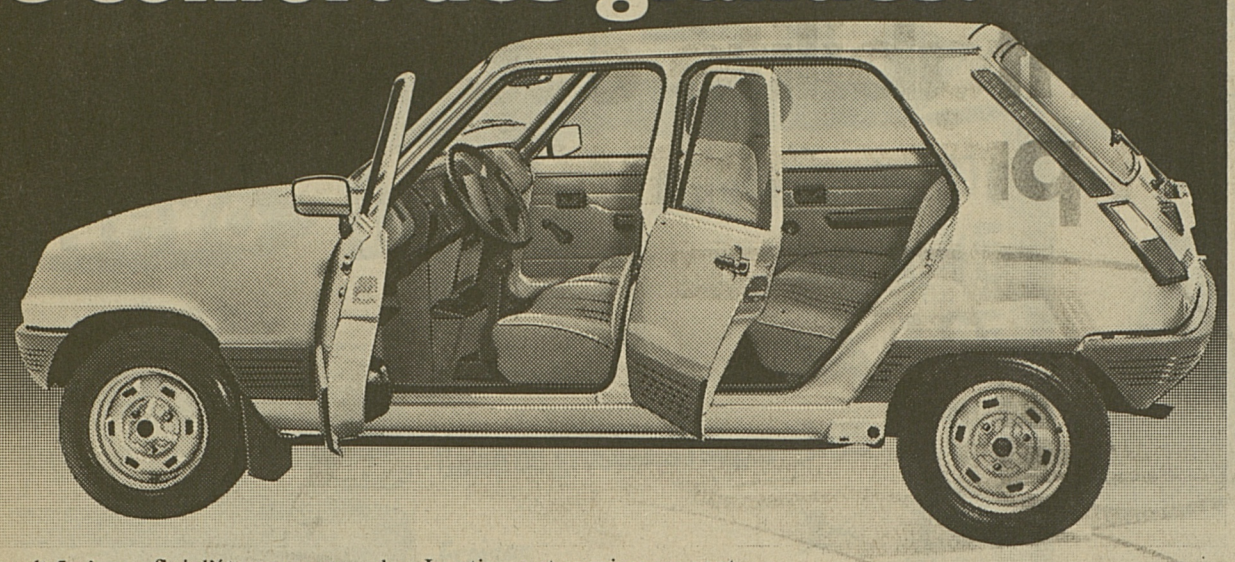

La Renault 5 n'a pas fini d'étonner son monde. Extérieurement, elle n'a pas changé, mais ouvrez la portière et découvrez un confort nouveau: les sièges sont plus épais et encore plus doux. Le dossier plus haut soutient mieux le dos. Les tissus et garnissages sont harmonieusement adaptés. A cela s'ajoutent une nouvelle insonorisation et une direction plus douce encore. Mais elle mesure toujours seulement 3,52 m.

RENAULT

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-corrosion Renault ACP5

Garage SCHUWEY SA
MARLY 037-46 56 56
FRIBOURG 22 27 77

Garage SOVAC SA
ROUTE DE BERNE 11
MORAT 037-71 36 88

Garage AUTO-SPORT
RENÉ FRIEDLI SA
PAYERNE 037-61 15 94

Avenches : Touring-Central SA, 037-75 12 08 - **Avry-devant-Pont :** F. Dougoud, 029-5 31 31 - **Charmey :** G. Remy, 029-7 13 55 - **Châtel-Saint-Denis :** V. Genoud, 021-56 80 92 - **Courtepin :** Schleuniger & Cie, 037-34 11 20 - **Cugy :** P. Bourqui, 037-61 40 37 - **Dompierre :** J. Kessler, 037-75 22 12 - **Düdingen :** Zentrum-Garage AG, 037-43 10 10 - **Giffers :** J. Corpataux, 037-38 11 76 - **Montagny-la-Ville :** A. Chauvy, 037-61 46 64 - **Praz :** Ch. Morsa, 037-73 19 79 - **Prez-vers-Noréaz :** J.-M. Chassot, 037-30 12 50 - **Romont :** Stulz Frères SA, 037 52 21 25 - **Schmitten :** M. Jungo AG, 037-36 21 38 - **Sugiez :** K. Weiss, 037-73 18 38 - **La Tour-de-Trême :** Schuwey SA, 029-2 85 25 - **Vaulruz :** Colombettes, 029-2 76 60.

Renault la meilleure solution.

Coopératives Migros – Elections 1980

L'avenir de Migros est en jeu !

Le M-Renouveau voudrait faire sauter la société helvétique en s'accaparant, dans une première phase, des leviers de Migros. Autogestion et expérimentation, maniés par des «responsables» inconscients, entraîneraient immanquablement la hausse des prix Migros, la mise en danger de places de travail, et, par conséquent, la baisse de l'effort concurrentiel général.

Pour **barrer la route** à une telle aventure, votez la liste «officielle» de couleur orange, votez pour

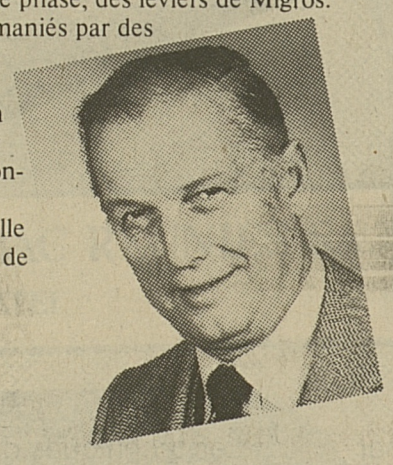

M. André Hofer

comme membre de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros en tant que représentant de la cooperative Migros Neuchâtel-Fribourg. Ses connaissances et ses expériences professionnelles parlent pour lui!

Laissez Mme Marie-Christine Robert continuer d'exercer son métier actuel: elle peut y déployer des qualités incompatibles avec l'administration d'une entreprise qui lui est inconnue. Elisez le candidat officiel pour que Migros reste Migros!

GROUPEMENT DES AMIS DE MIGROS
Case postale 467, 1001 Lausanne 1
M. Meili-Göppel

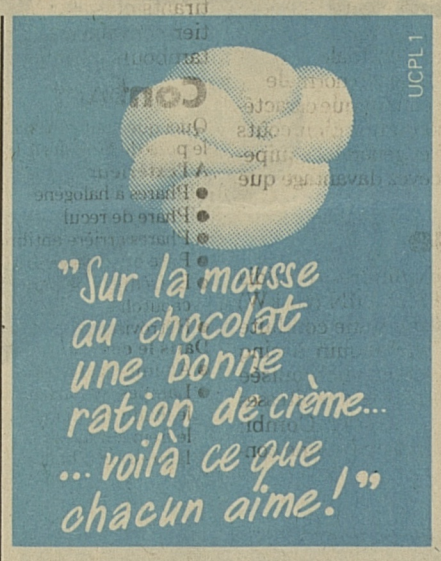

Entreprise de Genève cherche

3 INSTALLATEURS sanitaires qualifiés

pour chantiers à longue durée.
Salaire intéressant.
Conditions de travail agréables.

☎ 022-35 72 82

144.267.875

Partout : ville - campagne - sous abri - en plein air

GROS À GAGNER

ELEVAGE simple, facile, propre, chez soi, avec petite place. Augmente rapidement vos revenus ou préparera et agrémentera votre retraite, suppléera à l'AVS, etc. ACHAT GARANTI de la production. Demandez VITE documentation ILLUSTRÉE GRATIS et sans engagement.
TERRIX - C, case postale 51, 1219 AIRE, Genève.

144.267.317

Ni trop ni trop peu de protéines :

voilà le secret des repas amaigrissants complets

NaturelLéger du Dr Kousa et Dr Kousa Drink

Savoureux – rassasiants – bienfaisants!
Il suffit de les délayer dans l'eau froide ou chaude.
En vente dans les pharmacies, drogueries et magasins d'aliments diététiques.

Dr Kousa : le programme amaigrissant équilibré

Milupa SA 1564 Domdidier

Nous cherchons à engager pour nos ateliers mécaniques des environs de Lausanne

MÉCANICIEN-AJUSTEUR TOURNEUR

qualifiés, possédant certificat d'apprentissage et ayant quelques années de pratique.

Offres **sous chiffre PQ 901282 à Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

22-3890

Dame, certificat de cafetier, longue expérience du métier, cherche emploi :

GÉRANCE, AIDE PATRONS, GOUVERNANTE, RESPONSABLE SALLE Á MANGER, év. CUISINE.

☎ 037/61 63 50
entre 10 h. et 14 h.

22-120

Camping 3 Lacs
1786 SUGIEZ
☎ 037-73 19 93
cherche

des jeunes filles

(min. 18 ans)
comme aide de magasin.
Pour la période du 1er juillet au 15 août.

28-246

Wir suchen
eine Sekretärin

— entweder: 5-Tage-Woche: D F E
— oder: 3-Tage-Woche: F D
— oder: 3 Tage-Woche: F E

Weitere Einzelheiten über diesen interessanten Job erteilen wir Ihnen gerne telefonisch:

XIRO AG, 3185 Schmitten
☎ 037/36 01 55, int. 15, 23

17-1541

A vendre
Renault 17 TS
expertisée, facilité de paiement
☎ 037/46 46 62

17-1729

Maigrir
avec notre **tisane**

Cure de 21 jours. Fr. 19.50 plus port.

Chez Biosanté-herboristerie, 1950 Sion
☎ (027) 22 21 64

36-5822

Maigrir
avec notre
tisane
Cure de 4 semaines Fr. 23.— + port, contre remboursement au:
Centre de régime, 1604 PUIDOUX
ou
☎ 021-56 10 96

22-341

A vendre au lac de la Gruyère, à Pont-la-Ville,
terrain à bâtir
parcelle à construire avec toute infrastructure sur place, 1680 m² à frs. 35.–.
Téléphoner dès 18 h. 30
031/81 35 67

05-308367

Salles de bains
lavabo, WC, baignoire, et toute la robinetterie suisse complètes, prêtes à poser, dès Fr. 898.— franco garantie.
☎ 025/39 13 96

17-20159

APPRENTIES
serveuse et employée d'hôtel sont demandées.
Hôtel-Restaurant
La Marmite
Rte de Berne,
1066 Epalinges

22-304564

MACHINES A COUDRE
neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. **GARANTIE 10 ans.**
Sur demande par téléphone envoi. 15 jours à l'essai.
OCCASIONS avec 1 AN de GARANTIE
SINGER Fr. 250.—
RÉGINA Fr. 380.—
SINGER Fr. 450.—
BERNINA Fr. 490.—
SINGER Fr. 550.—
Agence VIGORELLI
☎ 037/56 14 22
ou
☎ 021/37 70 46

22-1173

Ligne crédit

037 22 95 31

Plan Crédit Orca

La Banque Orca a mis au point une forme de prêt personnel tout compris (1000 à 30000 francs) adapté à vos projets et en fonction de votre situation. A cela s'ajoute maintenant une nouvelle prestation: vous pouvez commander votre prêt par téléphone. De 8h à 17h30 sans interruption. Vous aurez ainsi votre argent plus rapidement.

ORCA
Un institut spécialisé de l'UBS

Banque Orca SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg. Heures d'ouverture des guichets: 8 h – 12 h et 13 h 15 – 17 h 30
Egalement bureaux à Genève 022 21 80 11, Lausanne 021 22 88 04 et Zurich 01 211 17 38

La nouvelle DATSUN BLUEBIRD

Qualité, fiabilité, rentabilité économique et confort à un prix convaincant.

Safari Rallye 1980
Datsun
Vainqueur général, Vainqueur de classe, Vainqueur d'équipe et Victoire d'un conducteur privé

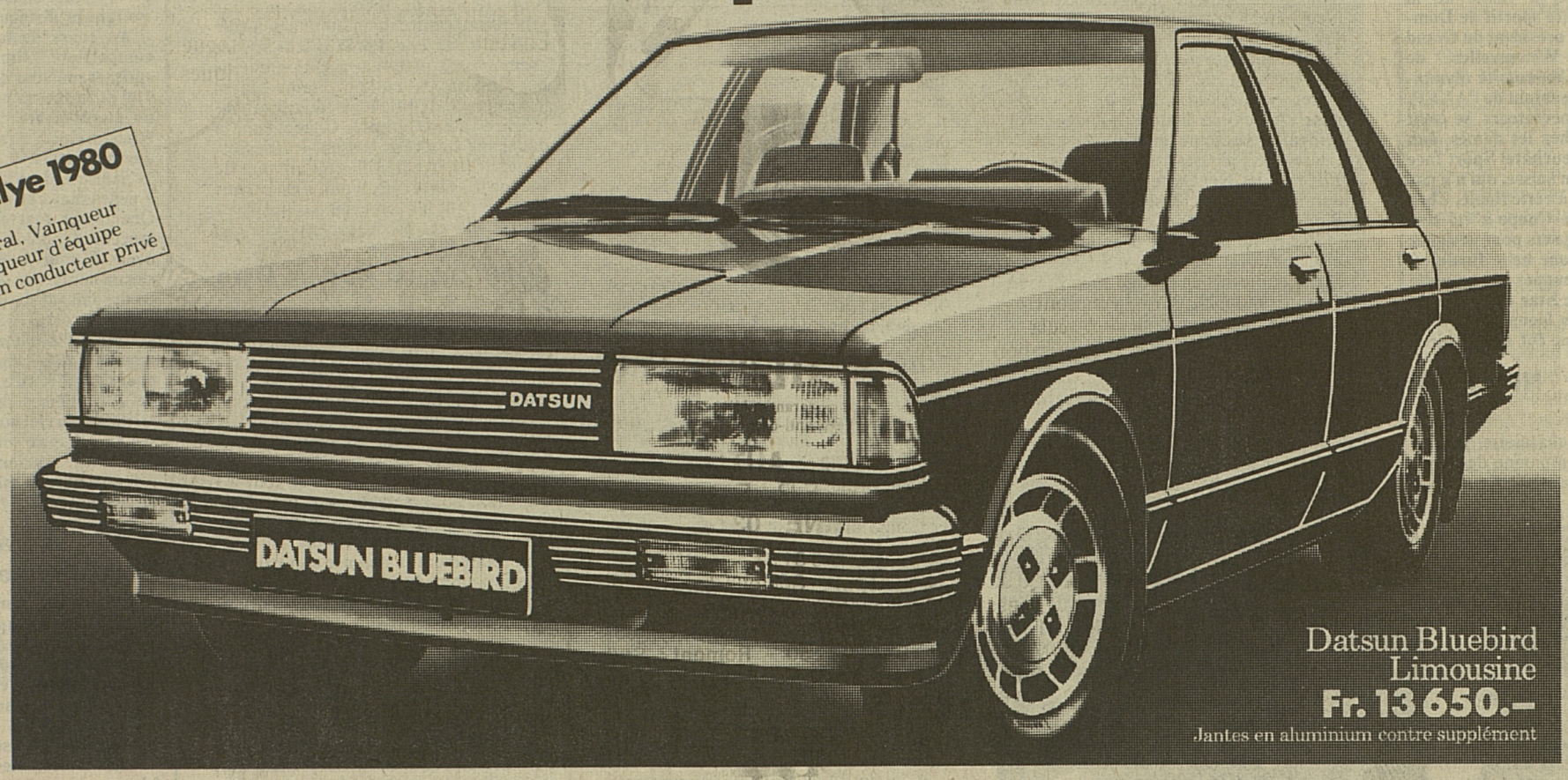

Datsun Bluebird Limousine
Fr. 13 650.–
Jantes en aluminium contre supplément

Qualité et fiabilité

Le parfait successeur de la Datsun 180B, l'une des voitures japonaises au plus grand succès. La qualité dans la plus beau de ses aspects. D'une fiabilité inaccoutumée, car chez Nissan, le quatrième constructeur d'automobiles du monde, plus d'employés (17%) – plus que partout ailleurs dans le monde – sont uniquement occupés au contrôle et à l'assurance de la qualité. C'est pourquoi Datsun gagne les plus durs rallyes du monde entier. Le plus récemment, Datsun a gagné le Safari Rallye 1980 contre une très forte concurrence de renom. Le journal automobile allemand bien connu «mot» écrivait: «... nous a convaincu sur 60 000 km par sa fiabilité; aucun arrêt imprévu en atelier.» Et c'est cette même fiabilité dont profitent plus de 1 million de conducteurs Datsun européens. Des avantages qui vous convaincront également en faveur de la Bluebird.

Rentabilité économique

La sobriété en soi ne suffit pas! Bien que les chiffres de consommation en disent déjà beaucoup:
A 90 km/h: 6,5 litres d'essence normale
A 120 km/h: 8,8 litres d'essence normale
En trafic urbain: 10,4 litres d'essence normale
Une authentique rentabilité économique caractérise la nouvelle Bluebird. Faible consommation, coûts d'entretien réduits, haute qualité et généreux équipement. Pour votre argent, vous recevez davantage que partout ailleurs.

Technique

Un puissant moteur à quatre cylindres refroidis à l'eau de 1770 cm³ développe 88 ch DIN (65 kW) (Coupé: 90 ch DIN/66 kW) et permet une conduite tranquille et sans problèmes. Vilebrequin à cinq paliers. Boîte de vitesses entièrement synchronisée à rapports idéalement étagés (Limousine: 5 vitesses ou boîte automatique; Coupé: 5 vitesses; Combi: 4 vitesses) pour d'efficaces accélérations et une conduite économique. Essieu arrière à bras oscillants inclinés à amortisseurs télescopiques. Essieu avant à roues indépendantes à suspension McPherson, avec tirants et stabilisateurs pour un comportement routier convaincant. Freins à disques à l'avant, freins à tambours à l'arrière pour votre sécurité.

La Datsun Bluebird est l'argument convaincant pour passer à Datsun, comme l'ont fait avant vous plus d'un million de conducteurs en Europe uniquement. C'est une voiture que vous devriez voir en tout cas chez l'un des 250 concessionnaires Datsun en Suisse.

Confort

Quoi que vous désiriez, la Bluebird le possède de série. A titre d'exemple:

A l'extérieur
- Phares à halogène
- Phare de recul
- Phares arrière antibrouillards
- Pare-brise de sécurité teinté
- Extrémités de pare-chocs en caoutchouc
- Rétroviseur

Dans le cockpit
- Allume-cigarettes
- Lampes témoins pour le fluide des freins le frein à main la pression d'huile les phares le dégivreur de la lunette le contrôle de charge
- Volant ajustable
- Compteur journalier
- Compte-tour
- Jauge à essence
- Thermomètre pour l'eau de refroidissement
- Horloge digitale
- Klaxon deux tons
- Radio (OM, OUC) avec touches de présélection
- Essuie-glace à trois vitesses avec commutation d'intervalles ajustable
- Essuie-glace pour la lunette (Combi)
- Lave-glace
- Commandes du chauffage éclairées
- Serrure du volant éclairée
- Volant à deux branches revêtu de cuir
- Ceintures de sécurité automatiques à trois points
- Déverrouillage automatique du coffre
- Déverrouillage automatique du couvercle à essence
- Couvercle à essence fermable à clé

A l'intérieur
- Eclairage de l'aire de chargement
- Boîte à gants éclairée et verrouillable
- Dégivrage des vitres latérales
- Chauffage de la lunette
- Siège du conducteur ajustable en hauteur
- Sièges-couchettes
- Facilité d'entrée (Coupé)
- Accoudoirs
- Accoudoirs de milieu (Limousine, Coupé)
- Soutiens dorsaux incorporés
- Verrouillage de sécurité pour enfants

et beaucoup d'autres extras.

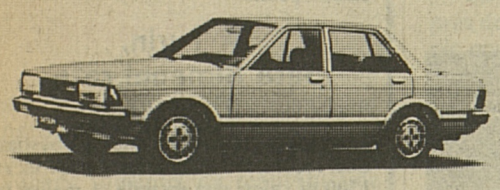

Datsun Bluebird Limousine
1770 cm³, 88 ch DIN (64 kW), boîte à 5 vitesses
Boîte automatique **Fr. 14 900.–**
Fr. 13 650.–

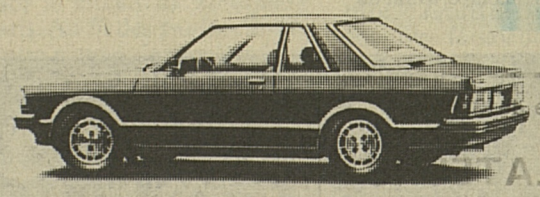

Coupé Datsun Bluebird SSS
1770 cm³, 90 ch DIN (66 kW), boîte à 5 vitesses
Fr. 15 150.–

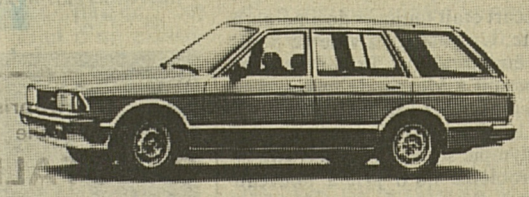

Combi Datsun Bluebird
1770 cm³, 88 ch DIN (64 kW), boîte à 4 vitesses
(volume de chargement de plus de 2 m³)
Fr. 14 250.–

DATSUN

Qualité et fiabilité
Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf
Tél. 01-734 28 11

DATSUN Datsun, le No 1 des voitures importées en Europe

Fribourg: Garage Hänni SA, rte de Marly 7, 037/22 32 03 - **Nuvilly:** SOVAUTO Lambert SA, 037/65 15 45 - **Plaffeien:** Garage Gebr. Rappo AG, 037/39 12 43 - **Posieux:** Garage Robert Gevisier, 037/31 22 35 - **Riaz:** Garage de la Prairie, Louis Moret, 029/2 70 91 - **Romont:** Garage Albert Winkler, rue des Moines 58, 037/52 15 88.
Cudrefin: Garage Bernard Forestier, 037/77 13 70 - **Domdidier:** Garage Hans Aegerter, 037/75 12 69 - **Düdingen:** Garage Franz Vonlanthen, 037/43 11 67 - **Fribourg:** Garage Bellevue, Oberson Rappo AG, Bernstrasse 24, 037/28 32 32 - **Payerne:** Garage des Foules, J.-E. Mayor, 037/61 68 72 - **Schmitten:** Garage Ernst Schöpfer, 037/36 12 71.

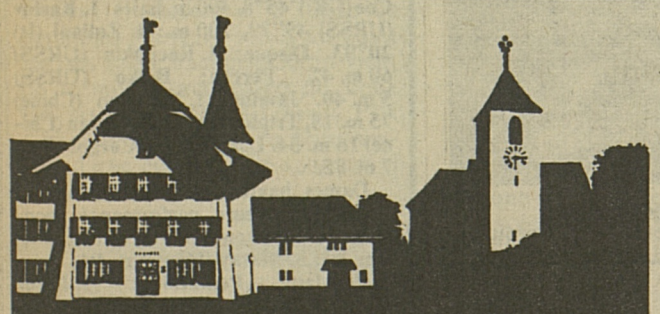

treffpunkt aarberg

...où l'on se trouve à son aise.

06-2390

L'offset, c'est notre force
9 groupes d'impression,
du petit au grand format
IMPRIMERIE SAINT-PAUL

On engage
1 mécanicien
ou
mécanicien-électricien
en électromécanique
Michel Sugnaux
atelier électromécanique
1681 Billens
☎ 037/52 27 17
17-25259

On cherche
employée de bureau
bilingue A + F, à la demi-journée.
☎ 037/22 56 78
17-1428

Wir suchen auf Mitte August schulentlassene
Tochter
Ddie Freude hat in der Küche mitzuhelfen. Kochen und Backen können erlernt werden.
Bitte schreiben oder telephonieren Sie uns.
Kanisiuswerk-Marienheim
Jolimont 6 — 1701 Fribourg
☎ 037/24 13 40
17-25251

Café-Restaurant Le Centurion, GROLLEY
cherche
UNE GENTILLE SOMMELIÈRE
Deux service:
7 h. 30 – 14 h. 00
14 h. 00 – 24 h. 00
Vie de famille. Entrée de suite ou à convenir.
Fam. Ernest Carrel-Remy
☎ 037/45 10 93
17-25265

OFFRES D'EMPLOIS

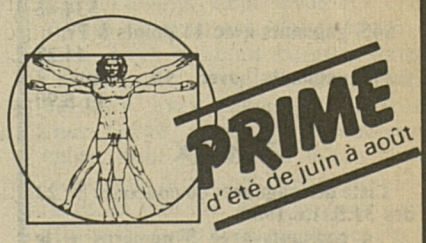

Des emplois à profusion et votre paie chaque semaine. Venez à Manpower pour postes fixes et temporaires.

MANŒUVRES
pour chantiers.
18-2291

MANPOWER
rue St-Pierre 18, Tel. 037/22 50 33, Fribourg

FINALES DE COUPE SUISSE À DOMDIDIER: LES CHAMPIONS CONFIRMENT

Bienne: la ténacité récompensée

DAMES: UNI-BÂLE VAINQUEUR SANS PANACHE

Le VBC Fribourg organisait pour la 5e année consécutive la finale de la Coupe suisse au Centre sportif de Domdidier en présence du président du Grand Conseil, M. Paul Wertmueller, de R. Gafner, président du comité olympique suisse et du représentant de l'ANEP. Mille deux cents spectateurs se sont efforcés de croire, chez les dames, àun possible succès de Neuchâtel Sport face à Uni-Bâle, champion suisse, qui n'a pas apporté grand-chose à cette finale. Chez les messieurs, le côté Coupe a été respecté et il a fallu cinq sets pour désigner le vainqueur: ce fut une belle finale où l'on a vu la Coupe échapper une nouvelle fois au VBC Servette Star qui a subi la leçon d'une formation biennoise dont la maîtrise psychologique fut exemplaire.

Uni-Bâle - Neuchâtel Sports 3-1

La formation neuchâteloise, dirigée par A. Cattin et championne de Ligue B, n'a pas fait trop mauvaise figure face à des champions suisses empruntés qui n'ont pas assuré le spectacle attendu. Neuchâtel a pratiquement mené tout le 1er set (13-10), résisté jusqu'à 10-10 au 2e, l'a emporté très justement au 3e (15-7) avant de se déconcentrer au 4e set, permettant à Bâle de sauver la mise. Avec une équipe homogène et sympathique et une taille moyenne inférieure (5 joueuses en dessous de 170 cm), les Neuchâteloises ont malgré tout inquiété la défense rhénane: B. von Bidder (186 cm) et A. Oppliger (176 cm) n'opposèrent pas toujours un bloc suffisant face à A. S. Monnet, l'attaquante neuchâteloise membre de l'équipe nationale. Cette dernière ressort indiscutablement du lot et apporte beaucoup à sa formation. A ses côtés, on remarqua également A. M. Robadey en attaque et son «contre» efficace des trop rares smashes courts adverses. Bâle a du métier, on l'a senti au premier set à 11-13 quand son retour permit à la formation d'E. Kessler d'éviter une surprise possible compte tenu du spectacle présenté. Ce n'est qu'après l'alerte du 3e set qui eut pour effet de déconcentrer les Neuchâteloises que les Rhénanes purent véritablement jouer en roue libre, non sans avoir accéléré la cadence: on vit enfin M. Roduner sortir de sa réserve et inscrire des points limpides.

Si la qualité de cette finale féminine ne fut pas la meilleure propagande pour le volleyball, c'est que, peut-être — mais ce sont là les aléas de la Coupe — il aurait fallu voir Uni-Bâle contre un adversaire plus étoffé. Neuchâtel a joué le jeu et tenu sa place. Bâle, même en dessous de ses possibilités, ne pouvait pas ne pas remporter sa 14e victoire en 15 participations et réussir le doublé Coupe+championnat 1980.

VBC Bienne - Servette 3-2 (1-15 15-9 12-15 15-13 15-11)

Une rencontre masculine paradoxale, intense, émaillée de quelques incidents: la Coupe suisse 1980 entre Servette et Bienne a tenu ses promesses jusqu'à la limite des 5 sets. La Coupe boude décidément le VBC Servette, intrinsèquement plus brillant; les Biennois ont par leur homogénéité collective, donné une leçon de sportivité qui, à elle seule, valait la Coupe.

Servette: il manque un patron

A la fin d'une brillante démonstration au premier set, les Genevois ne pensaient pas devoir abandonner la Coupe aux champions suisses qu'ils avaient déjà battus trois fois cette saison. Véritablement étincelants, Marti, Pierre-Humbert et Nicolet ont multiplié bonnes attaques et bons blocs: prendre à la gorge les champions suisses (15-1) en 11' autorisait tous les espoirs. Leur jeu plus évolué, leurs passes tendues et diversifiées ont cependant imposé aux attaquants genevois une dépense d'énergie trop grande. Servette n'a tenu, lors du retour de Bienne dans le 4e set, ni sur le plan technique, ni sur le plan émotionnel. La nervosité l'emporte encore sur la fragilité d'un ensemble qui avait cette saison toute les qualités nécessaires pour remporter et la Coupe et le championnat. Trop prompts à la contestation, les Genevois n'ont pu maîtriser le retour de Bienne à 13-8. Alors que tout était possible au set décisif pour revenir à la hauteur de Bienne, Pierre-Humbert fut une première fois parfaitement contré, avant de rater une attaque apparemment facile. A14-11, Suri de Bienne manqua une attaque au centre donnant une nouvelle chance à Servette. Perdant leur service et maîtrisant mal une réception que ne put remettre en jeu le capitaine Marti, la formation de Michel Codourey abandonna en même temps la Coupe. Pour la deuxième fois cette saison, les Servettiens se retrouvent brillants dauphins de Bienne. La maturité aidant, il est permis de penser que les Genevois parviendront à leurs fins ces prochaines saisons.

1980: la Coupe d'Otto Suri

Du côté biennois, la prestation finale du No 10 est à mettre en exergue. Pour continuer à jouer intensivement du volleyball, Otto Suri a été dans l'obligation d'éduquer son bras gauche pour le smash. Auteur d'un premier set assez catastrophique dans un Bienne à la dérive, il tenta le tout pour le tout au 4e set alors que Servette se rapprochait de la Coupe. A 13-8, il céda à nouveau à son penchant naturel de droitier, surprenant totalement la défense servettienne et provoquant du même coup un merveilleux déclic au sein de sa formation. On vit en même temps enfin le retour efficace de Georges Hefti sur passe courte. Il y eut plus de 5 balles à 13-8 avant que Bienne arrache avec une maîtrise collective parfaite le 4e set. La remise par les arbitres d'une balle de set litigieuse (et à notre avis bonne) ne parvint pas à calmer les Servettiens qui ont perdu à ce moment la finale 1980. Otto Suri avait gagné non seulement en s'améliorant sur le terrain, mais encore en se montrant le patron incontesté qui dicta à Bienne toute son attitude sportive en définitive payante. Et le public qui donnait Servette favori se mit à accorder ses voix au champion suisse. Formation pleine de maturité et tenant la distance, Bienne ne déchaîna pourtant pas l'enthousiasme.

Sur le plan du spectacle, la palme reviendrait à Servette où l'on devine davantage de possibilités encore inexploitées. Mais à Bienne, malgré la prestation quelque peu décevante de l'international Th. Müller, la maturité collective a été décisive. Au Servette plus brillant et parfois un peu provocateur, Bienne imposa un style plus classique: la pondération l'emporta sur l'improvisation. La victoire en Coupe des Biennois relève finalement de l'équité et surtout récompense une formation dont plusieurs éléments arrivent en fin de carrière.

J.P.U.

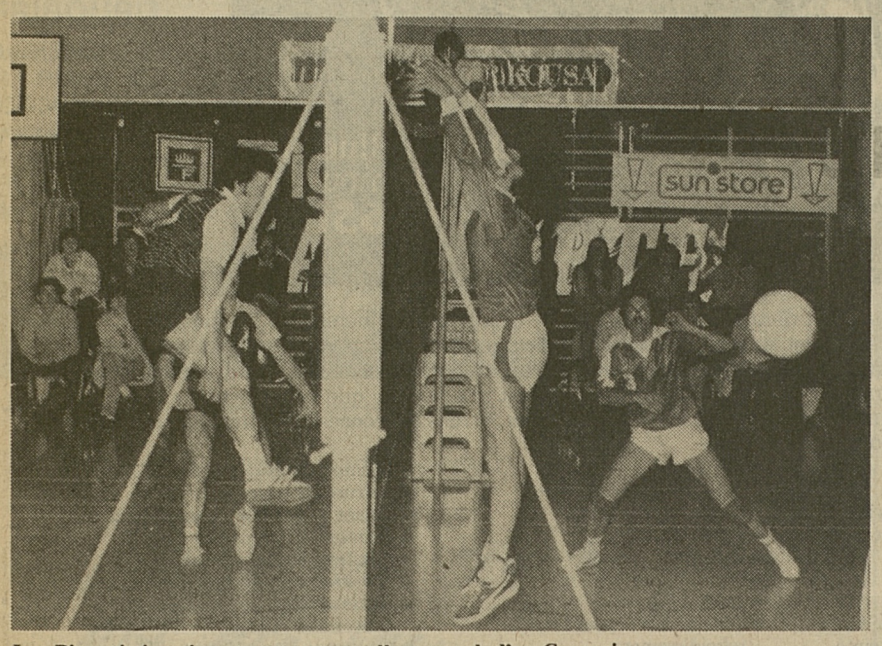

Les Biennois impuissants sur cet excellent smash d'un Genevois.

Uni-Bâle, champion suisse féminin et habitué des victoires en Coupe de Suisse. (Photos J.-L. Bourqui)

Meyrin-Fribourg Olympic 56-67 (28-34)

Maintien presque assuré

BASKETBALL

Pour son quatrième match du tour de promotion-relégation, Fribourg Olympic se déplaçait samedi à Meyrin. Les Fribourgeoises, après avoir disputé un bon match, sont revenues avec deux points en poche et ont ainsi de grandes chances d'évoluer en ligue A la saison prochaine.

Les Genevoises sont rapides et très mobiles, mais Fribourg ne s'est pas laissé prendre au piège. Attaquant d'emblée, les Fribourgeoises menaient 12 à 6, après 5 minutes de jeu. Olympic, tout comme son adversaire, eut quelques problèmes à la conclusion, mais l'écart était toujours de 6 points à la 10e minute. Un passage à vide de 5 minutes faillit être fatal aux Fribourgeoises, parce qu'il permit à Meyrin de revenir à la marque et de mener à la 15e minute par 24 à 22. Sentant la victoire de la mi-temps lui échapper, Olympic se ressaisit bien vite et c'est sans problème qu'il prit à nouveau quelques points d'avance. La première mi-temps se concluait sur le score de 34 à 28.

Olympic se rendit rapidement compte que, s'il voulait remporter le match, il ne pouvait plus se permettre un seul faux pas. Les Genevoises commirent quelques erreurs et eurent des difficultés à conclure leurs actions. A la 8e minute, Olympic avait 11 points d'avance sur son adversaire.

Un match pas forcément facile, car, si on se souvient qu'Olympic avait remporté la victoire au match aller, celle-ci n'avait pas été très convaincante. Fribourg a prouvé qu'il savait très bien jouer à l'extérieur et que sa victoire à domicile était tout de même méritée. Deux équipes de bonne qualité, qui ont joué les deux mi-temps de façon égale, qui n'ont commis que très peu de fautes, bref un bon match qui a vu triompher la meilleure équipe.

C'est sans grande peine, mais en se méfiant toujours d'un éventuel retour des Genevoises, qu'Olympic a remporté les deux points mis en jeu sur le score de 67 à 56.

Les meilleures marqueuses furent pour Fribourg Olympic : S. Kammermann, C. Weber, A. Eicher et particulièrement C. Romanens, une junior qui commence à avoir confiance en elle et démontre ainsi ses qualités.

Du côté des directeurs de jeu, à signaler l'excellent et parfait arbitrage de MM. Bendayan et Dumont, qui ont dirigé la partie de façon exemplaire et avec beaucoup de compétence : un vrai plaisir pour les joueuses des deux équipes de jouer au basket. Tous les bons arbitres ne sont pas morts.

Meyrin : M.-H. Maupas (-), M. Ulveling (-), J. Baumann (2), J. Girella (12), L. Grizzo (8), C. Casagrande (18), F. Amann (8), R. Turian (2), K. Girella (4), I. Boillat (2).

Olympic : S. Kammermann (21), I.Biolley (-), M. Bovigny (-), C. Epenoy (-), M. Aebischer (2), C. Romanens (13), M. Racca (4), P. Schmutz (-), C. Weber (14), A. Eicher-Currat (13).

Arbitres : MM. Bendayan et Dumont.

N.Z.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 22 des 31.5./1.6. 1980

4 gagnants avec 13 points à Fr. 9352.70
70 gagnants avec 12 points à Fr. 534.45
845 gagnants avec 11 points à Fr. 44.25
6 323 gagnants avec 10 points à Fr.5.90

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 22 des 31.5./1.6.1980.

4 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire à Fr. 1969.60
150 gagnants avec 5 numéros à Fr. 183.85
3 580 gagnants avec 4 numéros à Fr. 7.70
35 809 gagnants avec 3 numéros à Fr. 1.30

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé.

Le jackpot totalise Fr. 131 165.—

Pari-Trio

Les rapports:
Fr. 190.50 dans l'ordre.
Fr. 38.10 dans un ordre différent.

Automobilisme

WETTSTEIN MEILLEUR TEMPS À BIÈRE

260 voitures ont pris part au 15e Slalom automobile de Bière, 5e manche du championnat suisse de la spécialité. Devant 2000 spectateurs, sous la pluie, le meilleur temps de la journée a été réalisé par Francis Wettstein, de Sisbach, sur Ralt RT 1, en 1'33"55 dans la 2e série du groupe 7/8.

Résultats:

Groupe 1. 1150 cmc: 1. Bruno Jaeggi (Regensdorf), Budweiser Abarth, 1'47"09. 1151 à 1300 cmc: 1. Gabriel Gandjean, (Bière), Simca Rallye 3, 1'42"02. 1301 à 1600 cmc: 1. Philippe Cammandona (Lausanne), Audi 80 GT, 1'39"92. 1601 à 2000 cmc: 1. Freddy Weber (Bière), Opel Kadett GTE, 1'39"59.

Groupe 2. 1151 à 1300 cmc: 1. Patrick Vogel (Rennaz), Talbot Rallye, 1'44"3. 1301 à 1600 cmc: 1. Pierre Graf (Ballaigues), Renault 5 Alpine, 1'40"43. 1601 à 2000 cmc: 1. Moëll (Bellach), Opel Kadett, 1'40"80.

Groupe 3. 1601 à 3000 cmc: 1. Philippe Darbellay (Martigny), Alpine Renault, 1'41"31.

Groupe 4. 1151 à 3000 cmc: 1. Willy Weber (Bière), Porsche SC, 1'36"76. Plus de 3000 cmc: 1. Walter Pauli (Ins), Porsche Turbo 930, 1'42"27.

Groupe 5. Plus de 2000 cmc: 1. René Martinet (Versoix), Sunbeam Chamois, 1'40"31.

Groupe 6. Jusqu'à 2000 cmc: 1. A. Schreyer, Préverenges, Grac, 1'37"38.

Groupe 7/8. 1re série: 1. Jean-Daniel Murisier (Orsières), Lola 510 PRE, 1'36"77. 2e série: 1. Francis Wettstein (Sisbach), Ralt RT 1, 1'33"55. 3e série: 1. René Rey (Sierre), Ralt R 2, 1'42"82.

ATHLÉTISME

A L'ÉTRANGER

J. SANFORD BATTU

A Berkeley (Californie), l'Américain Matt Centrowitz a réalisé la meilleure performance de la saison sur 5000 m. en courant la distance en 13'27"8.

Au cours de la même réunion, son compatriote Jim Sanford, meilleur sprinter mondial de la saison (10"02 sur 100 m.) a subi sa première défaite depuis un an. Il a été devancé par un jeune étudiant de l'Université d'Houston, vainqueur en 10"43.

Sanford, deuxième, crédité de 10"49 a cependant battu Steve Williams, Don Quarrie et Harvey Glance. Quant au lanceur de poids Biran Oldfield, il a dépassé pour la quatrième fois de la saison la marque des 70 pieds (21 m. 33) en propulsant l'engin à 21 m. 61.

De son côté, l'Américain James Walker réussissait la meilleure performance mondiale de la saison sur 400 m. haies. Il courait la distance en 49"05, améliorant de 2 centièmes de seconde l'ancienne meilleure performance qu'il avait réalisée en début de saison.

En fin de réunion, Steve Scott (3'56"6) a devancé sur un mile Don Paige, crédité du même temps.

A Varsovie Voronine en forme

A Varsovie, dans le cadre des championnats de la capitale polonaise, plusieurs bonnes performances étaient enregistrées en dépit des conditions atmosphériques défavorables. Chez les dames, Lucyna Langer a été créditée de 12"51 au 100 m. haies et Irena Szewinska de 11"14 sur 100 mètres.

Chez les hommes, l'excellent sprinter Marian Voronine a réalisé 10"19 au 100 m. et 20"49 au 200 m. Au saut en longueur, Andrei Klimaszewski a réussi un bond de 8 mètres. Ireneusz Golda a établi un nouveau record national en lançant le marteau à 74 m. 42 (ancien record lui appartenant: 74 m. 30). Enfin, Jan Pusty a couru le 110m. haies en 13"64.

Au stade de Meadowbank, à Edimbourg, le sprinter écossais Drew McMaster a couru le 100 m. en 10"0, mais l'athlète d'Edimbourg, âgé de 23 ans, a bénéficié de l'aide du vent qui soufflait à la vitesse de 6 m./seconde.

A Potsdam, les pentathloniennes est-allemandes ont dominé les Soviétiques par 23140 à 22401 points lors de la rencontre annuelle d'épreuves combinées opposant les sélections des spécialistes de RDA et d'URSS. Par la même occasion, Christine Laser a amélioré de 38 points son record de RDA qu'elle a porté à 4724 points.

Côté masculin, les décathloniens soviétiques se sont imposés par 64264 à 62237 points.

A Turin, Sara Simeoni rate 2 m. 02

A Turin, le Britannique Sebastian Coe, recordman du monde des 800 m. et 1500 m., ainsi que du mile, a réalisé la meilleure performance du meeting universtaire mondial, en courant le 800 m. en 1'45"8.

L'Italienne Sara Simeoni a sauté 1 m. 98 en hauteur, ratant par la suite trois fois 2 m. 02.

Voici les principaux résultats:

Turin. Messieurs, 100 m.: 1. Leonard (Cuba) 10"48. 110 m. haies: 1. Casanas (Cuba) 13"54. 400 m.: 1. Markin (URSS) 46"03. 800 m.: 1. Sebastian Coe (GB)1'45"8. 400 m. haies: 1. Karlov (URSS) 49"79. 200 m.: 1. Zuliani (It) 20"93. Disque: 1. Rachpkin (URSS) 60 m. 42. Perche: Boiko (URSS) 5 m. 40. Javelot: 1. Maomao (Chine) 75 m. 18. Triple saut: 1. Zhenxian (Chine) 16 m. 54. Longueur: 1. Corgos (Esp) 7 m. 85.

Dames, hauteur: 1. Sara Simeoni (It) 1 m. 98 (meilleure performance mondiale de la saison); 2. Meyfarth (RFA) 1 m. 93; 3. Matay (Hon) 1 m. 91.

Potsdam. Pentathlon: 1. Laser (RDA) 4724; 2. Pollak (RDA) 4702; 3. Korothjeva (URSS) 4652; 4. Rukabichnikova (URSS) 4633; 5. Noebius (RDA) 4625. Décathlon: 1. Chablenko 8308; 2. Achapkin (URSS) 8172; 3. Grunt (RDA) 8147; 4. Burjakov (URSS) 8108; 5. Kaukis (URSS) 8035.

L'Iran n'ira pas à Moscou

Les athlètes iraniens ne participeront pas aux Jeux olympiques de Moscou, a décidé le Conseil de la révolution. Cette décision a été prise afin, a déclaré Radio-Téhéran, de prouver la solidarité du peuple iranien avec le peuple afghan combattant.

Le Gouvernement iranien souhaiterait participer aux Jeux de Moscou, a expliqué Radio-Téhéran, en y envoyant une équipe mixte irano-afghane comprenant des «modjahedine» afghans (rebelles au régime de Kaboul). Moscou a refusé la composition d'une telle équipe.

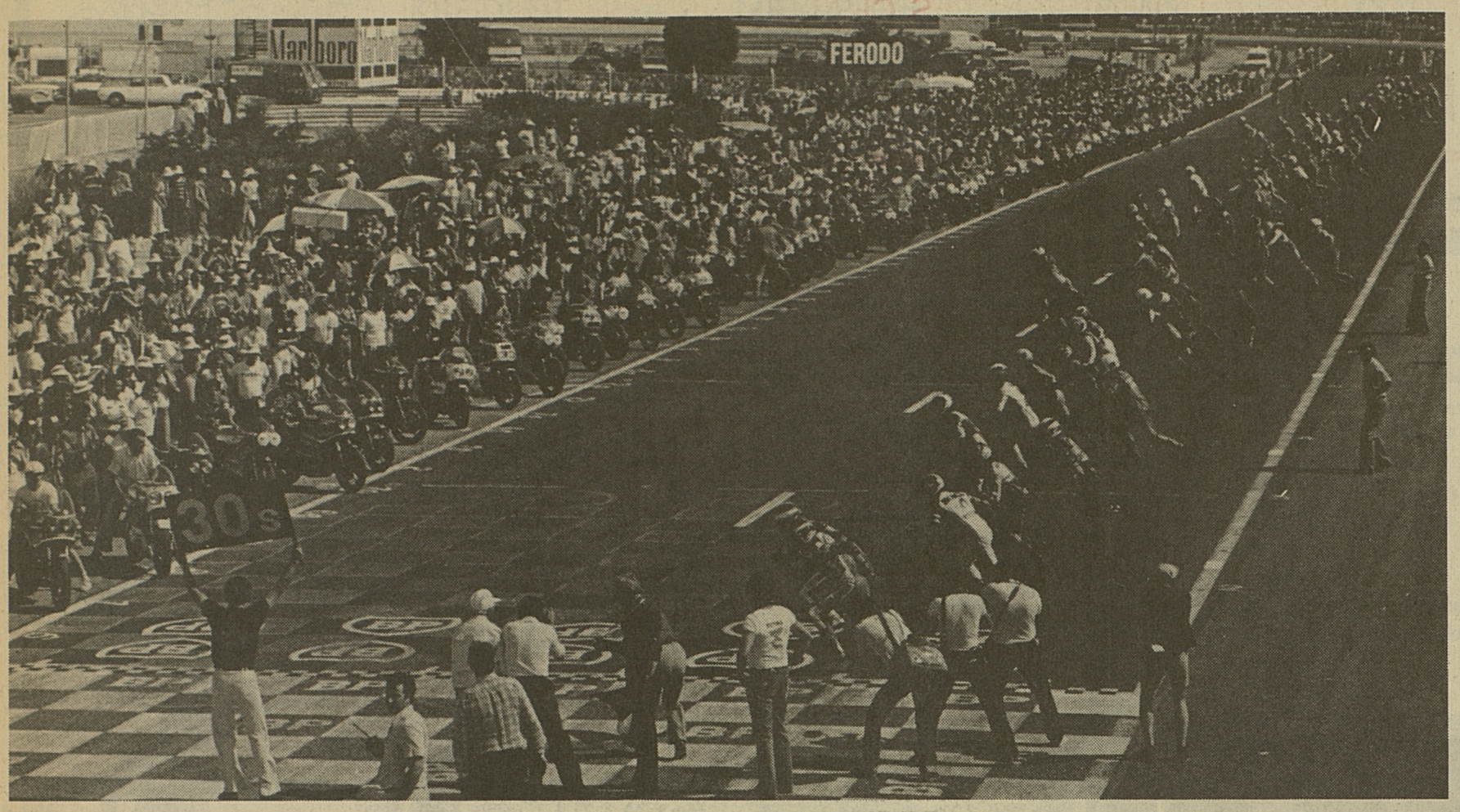

Départ du Bol d'Or au Mans en 1979.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ENDURANCE

Le torchon brûle

Lors de son congrès d'automne, l'an passé à Montreux, la Fédération internationale motocycliste élevait au rang de championnat du monde les épreuves réservées aux side-cars cross d'une part et celles comptant pour l'endurance de vitesse d'autre part. Jusqu'à cette année, ces deux disciplines faisaient l'objet d'une distinction appelée championnat d'Europe. Si pour les side-cars cette transformation s'est opérée à la satisfaction de tous, il en va tout autrement pour l'endurance. En effet, les délégués de la FIM ont profité de cette occasion pour modifier complètement le règlement technique qui était appliqué à cette spécialité.

Un succès grandissant

Les courses d'endurance ne datent pas d'hier et ne sont pas précisément l'apanage du renouveau motocycliste que l'on connaît depuis une quinzaine d'années. En fait cette discipline est intimement liée à la fameuse épreuve du Bol d'Or. Cette manifestation fut organisée pour la première fois en 1922, sous l'impulsion de Français Eugène Mauve, un homme à qui le motocyclisme doit beaucoup. Interrompue par la Deuxième Guerre mondiale, cette compétition revoyait le jour en 1948 sur le circuit de Monthléry près de Paris. Au fil des années, l'intérêt pour cette course s'amenuisa à tel point qu'en 1960, après que les organisateurs eurent compté 1200 spectateurs, ils prirent la décision de l'abandonner. Ce fut la période des vaches maigres de la moto, l'industrie japonaise n'avait pas encore percé en Europe et le père de famille économisait plutôt pour acquérir la petite reine à quatre roues que pour acheter l'un de ces engins qui vous laisse tributaire des conditions atmosphériques.

En 1969, la moto avait reconquis en partie ses lettres de noblesse. Les motos japonaises avaient envahi le marché, et surtout Honda proposait une machine de tourisme presque révolutionnaire la CB 750 quatre cylindres. Dans le même temps, un club motocycliste parisien s'associait avec le périodique français «Moto-Revue», ils tentaient de faire revivre le Bol d'Or. Sans grande publicité, la manifestation connut un incroyable succès, puisque 25 000 spectateurs s'étaient déplacés pour applaudir la victoire de Urdich et Rougerie sur une Honda 750 cmc quatre cylindres, une machine qui fut expédiée par avion, tout exprès pour cette occasion, par le service course de la firme. Le succès commercial que connut cette machine n'est pas étranger à cette victoire. En trois ans, les spectateurs du Bol d'Or passèrent à 50 000 au point que les organisateurs le transférèrent sur le circuit du Mans. En 1974, le Suisse Alain Genoud associé au Français Georges Godier remportaient l'épreuve devant un public estimé à plus de 100 000 personnes. L'importance de cette manifestation et surtout les gains qu'elle procurait n'échappa pas à la vigilance de l'Automobile-Club de l'Ouest — les organisateurs des 24 Heures du Mans voiture — qui dénonça le contrat sur le circuit Paul Ricard au Castellet. Par ailleurs, les retombées commerciales de l'épreuve n'échappèrent pas aux constructeurs, et après que Godier et Genoud eurent remporté encore une fois l'épreuve, Honda développait une machine, qui pilotée par Christian Léon et Jean-Claude Chemarin allait non seulement gagner chaque année le Bol d'Or, mais réussissait conjointement à remporter le championnat d'Europe d'endurance créé en 1974.

Classement «scrach»

Le Bol d'Or, bien entendu, n'est pas la seule épreuve comptant pour ce championnat d'Europe. Les 1000 km de Mettet ou de Brands Hatch, les 24 Heures de Montjuich à Barcelone ou encore les 24 Heures de Spa-Francorchamps sont toutes des épreuves déterminantes pour l'attribution du titre. Jusqu'à l'année passée, ces épreuves faisaient l'objet d'un classement «scrach» c'est-à-dire que c'était l'équipage qui avait effectué la plus grande distance qui remportait la victoire. Cette performance pouvait être obtenue à l'aide de n'importe quelle machine, dans la mesure où sa conception n'offrait pas de dangers pour les autres concurrents. En 1978, les organisateurs des 24 Heures du Mans moto seront les premiers à bouleverser cette habitude.

Imbus de règlements compliqués qu'ils appliquent aux voitures les dirigeants de l'Automobile-Club de l'Ouest trouvaient moyen de scinder les motos en deux catégories. D'une part, celle des prototypes, c'est-à-dire des motos que l'on ne trouve pas dans le commerce, d'autre part «les silhouettes» qui sont des machines de série pouvant accepter certaines améliorations. C'est peut-être cette idée qui en a donné d'autres aux représentants de la Fédération internationale. Avant, d'examiner la réglementation de ce nouveau championnat du monde, il est opportun de s'arrêter quelque peu sur la véritable destination d'une épreuve d'endurance. C'est d'abord une fête de la moto. Pendant 24 heures ou sur une distance fixée à l'avance, les concurrents vont s'affronter pour remporter la victoire finale. Deux tours d'horloge, c'est long et l'intérêt du spectateur n'est pas aussi soutenu que dans le cadre d'un grand prix. Ceci suppose l'installation de divertissements annexes sur les lieux de la manifestation. A cet égard, le Bol d'Or est exemplaire. Animation par une radio périphérique, exposition de motos anciennes, concours, galas de musiciens ou chanteurs réputés, c'est une véritable kermesse. Le succès d'une telle fête ne peut être garanti que par le grand nombre de spectateurs. Or ces derniers ne se déplacent que lorsque la course revêt un esprit de véritable compétition. N'a-t-on pas assisté l'an passé dans le cadre du Bol d'Or à la lutte incroyable que se sont livrée les Honda d'usine et les Yamaha OW 31 directement dérivées de la compétition. Et ce n'est que l'une des facettes de ces courses qui sont en fait de véritables laboratoires permettant de tester des moyens qui sont mis à la disposition du motocycliste de la rue.

La FIM se distingue

On serait tenté de dire que chaque année l'organisme suprême du motocyclisme en «fait une». L'an passé, ses responsables n'avaient-ils pas scindé la catégorie side-cars en deux? Cette année, ils s'attaquent à l'endurance. Un championnat du monde... Bien. Mais ce dernier est réservé à des machines de 600 à 1000 cmc dotées d'un moteur quatre temps ou encore à des engins équipés d'un moteur deux temps mais dont la cylindrée doit être comprise entre 350 et 500 cmc. Par ailleurs, ces motos ne peuvent plus être des prototypes, mais doivent avoir été construites au moins à 1000 exemplaires. Les carburateurs ne doivent pas être modifiés, on peut augmenter la cylindrée initiale, mais ne pas la diminuer. En examinant les machines proposées actuellement sur le marché, on s'aperçoit qu'aucun fabricant européen, ainsi que trois des quatre firmes japonaises ne sont en mesure d'aligner une machine compétitive dérivée de la série. Seule exception, Honda qui a construit pour le marché sa fameuse CB 900 Bol d'Or, extrapolée des modèles RCB qui ont permis à Léon et Chemarin de s'imposer depuis quatre ans. Certaines mauvaises langues — le sont-elles réellement? — prétendent que le Hollandais Timmer, président de la commission technique aurait de gros intérêts placés chez Honda... Quelles que soient les motivations qui ont poussé les dirigeants de la FIM à prendre de telles décisions, on peut relever qu'une fois de plus ils ont jeté la pagaille dans une discipline en pleine expansion. Pourquoi limiter la cylindrée à 1000 cmc, alors que de nombreuses machines proposées sur le marché dépassent ce volume? Pourquoi interdire des motos de plus de 500 cmc propulsées par des moteurs deux temps? Heureusement, certains organisateurs n'ont pas été dupes de cette réglementation d'autant plus aberrante qu'elle n'a même pas été précédée d'un délai d'application. Les organisateurs du Bol d'Or entendent continuer sur les bases qui ont fait le renom de leur épreuve. Une manière d'agir raisonnable qui va dans l'intérêt du spectateur, des nombreux préparateurs et des usines qui se sont passionnées depuis plusieurs années pour cette forme de compétition qui a permis d'améliorer sensiblement les motos de tous les jours.

F. Marchand

Félicitations...

...à Jacques Cornu. Ce pilote s'était déjà distingué au championnat suisse en remportant le titre de la catégorie 500 cmc en 1977, puis l'année suivante, en réalisant une première dans le cadre du même championnat, puisque ce Neuchâtelois de 25 ans ne s'adjugeait pas moins de trois titres nationaux pendant la même saison.

L'année passée, Cornu défendit ses chances dans la catégorie 750 cmc qui est supprimée depuis cette saison. Ainsi, Jacques s'est attaqué aux classes 250 et 350 cmc du championnat du monde. Sans gros moyens financiers et à l'aide de machines standard mises au point par ses soins, Jacques Cornu vient de terminer successivement deux fois sixième dans les Grands Prix d'Espagne et de France. Sans soutien d'une écurie et de sponsors il faut le faire...

Jacques Cornu, un regard vers le haut du classement.

EN BREF, EN BREF

Honda, échec mais pas encore mat

On se souvient que l'an passé, à grand renfort de publicité, Honda annonçait son retour à la compétition de grands prix au moyen d'une 500 cmc tout à fait révolutionnaire. Les deux premières tentatives se sont soldées par un échec retentissant, malgré que cette opération ait coûté près d'un million de nos francs. Le service technique de chez Honda pensait mettre à profit la période hivernale pour revenir avec des motos sinon au point, au moins fiables. Malheureusement les essais effectués sur le circuit de l'usine ne permettaient pas à Mike Grant et Katayama, les deux coureurs qu'ils avaient engagés pour ce retour à la compétition, d'approcher et de loin les temps réalisés à l'aide d'une Suzuki RG 500. C'est sans grand enthousiasme que la Direction de l'usine annonçait son forfait pour la saison à venir dans tous les cas. Mais l'affaire est loin d'être enterrée puisque l'Anglais Ron Willams, constructeur des cadres Maxton vient d'être contacté par Honda, afin qu'il réalise un nouveau cadre pour ce moteur révolutionnaire. Le NR 500 risque donc de trouver chaussure à son pied, permettant ainsi à Honda de s'aligner dans un grand prix plus vite que prévu. Ce n'est pas la première fois que Honda aborde ainsi la compétition. En 1976 l'Américano-Hollandais Piers Karsmakers entamait la saison des grands prix de motocross 500 cmc au guidon d'une Honda qui avait été en partie élaborée par l'importateur américain de la marque. Les expériences faites permettaient la réalisation de la moto qui l'an passé devint championne du monde, aux mains de l'Anglais Graham Noyce.

La course de côte de Châtel est annulée

Pour la deuxième année consécutive, le Moto-Club Châtelois doit renoncer à organiser sa traditionnelle course de côte qui se déroulait entre Fruence et Les Paccots. Les travaux engendrés par la construction de l'autoroute N 12 sont la cause de cette annulation. Les organisateurs entendent conserver la qualité qui a caractérisé leur manifestation, et les bouleversements occasionnés près de la ligne de départ ne leur permettraient pas de garantir leur bienfacture habituelle.

Ferrari est à pied

Décidément Virginio Ferrari ne réussit pas à concrétiser ses prétentions. L'an passé, le jeune prodige italien quittait à grand fracas le team de Roberto Gallina qui dirige l'écurie Olio-Fiat-Nava. A la base, nous l'avions déjà évoqué, une affaire de sponsors, donc de gros sous. Tout semblait baigner dans l'huile pour le pilote transalpin puisqu'il avait signé un contrat chez Serge Zago, un promoteur belge, dont l'ambition laisse perplexe plus d'un spécialiste. Finalement, et une fois de plus pour une affaire de contrat publicitaire, Ferrari s'est brouillé avec Zago. L'affaire a pris une telle importance qu'à l'occasion du Grand Prix d'Italie à Misano des huissiers sont venus séquestrer les machines du team belge, le contrat le liant au manufacturier de casque Giemme n'ayant pas été respecté. Finalement, Zago réussit à différer la mesure en promettant de faire courir un pilote américain à la place de Ferrari. Toujours est-il que Ferrari se trouve sans motos pour le début de ce championnat qui en est déjà à sa 4e épreuve. Ferrari devrait lire les fables de La Fontaine, et celle du Héron en particulier...

F.M.

MOI JE PREFERE RECEVOIR MON JOURNAL TOUS LES JOURS A LA MAISON

...DU RESTE, C'EST PLUS AVANTAGEUX!

LA LIBERTÉ

Réalisation: Publicitas

A découper et à envoyer à

Administration de LA LIBERTÉ Pérolles 40, 1700 FRIBOURG

Je désire m'abonner à LA LIBERTÉ

☐ **Abonnement annuel**
☐ **Abonnement semestriel**

Fr. 120.— (soit **40 ct.** le numéro)
Fr. 65.— (soit **43 ct.** le numéro)

Mettre une × dans la case qui vous convient

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
N° postal _____ Lieu: _____
Date: _____ Signature: _____

J.P. BOURGUET

● VÉLOS ● VÉLOMOTEURS ● MOTOS ●

KREIDLER — MAXI-PUCH — PONY — CIAO

1711 TENTLINGEN / TINTERIN

☎ 037/38 11 83

Réparations et vente — Tondeuses à gazon — Tronçonneuses

17-622

J.P. BOURGUET

MOTOS ROOS FRIBOURG

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE!

AVENUE DE BEAUREGARD 37 — 037/24 54 70

Baisse de prix chez

YAMAHA

Fr. 3280.—

pour la

DT 250 MX

CB 900 FA

HONDA

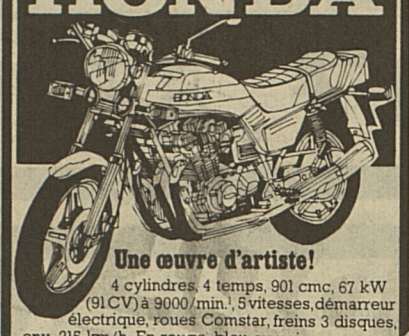

Une œuvre d'artiste!

4 cylindres, 4 temps, 901 cmc, 67 kW (91 CV) à 9000/min.¹, 5 vitesses, démarreur électrique, roues Comstar, freins 3 disques, env. 215 km/h. En rouge, bleu ou noir.

Fr. 8990.—

GARAGE

H. DOFFEY

Fribourg, r. du Simplon 2

☎ 037-22 19 12

INFORMATION DES MARCHANDS DE CYCLES

BUCHER MOTOS SA	**Fribourg**
BOURGUET vélos-motos	**Fribourg + Tinterin**
H. DOFFEY vélos-motos	**Fribourg**
JORAND vélos-motos	**Marsens - Bulle**
MOTOS ROOS	**Fribourg**
SCHÖNI vélos-cyclomoteurs	**Fribourg - Marly**
VUICHARD SA vélos-motos	**Fribourg-Le Pafuet**
WYSS vélos-motos	**Fribourg**

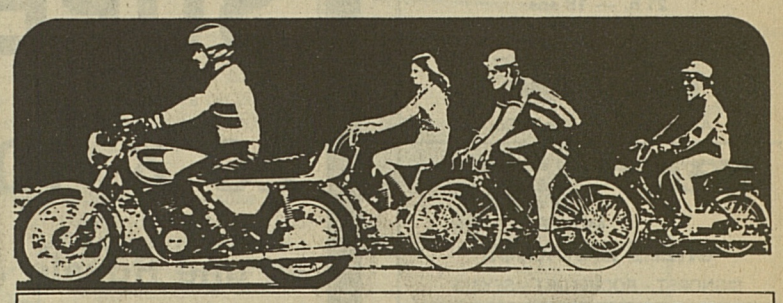

Ici vous trouverez le service garanti du spécialiste

Rouler sûrement et sans soucis — SERVICE SFMK CSCM GARANTIE — **seulement SI votre deux-roues porte cette vignette**

Plus d'un million de DEUX-ROUES circulant en Suisse portent la vignette et leurs propétaires sont satisfaits!

VOUS DEVEZ DONC

ABSOLUMENT EXIGER

CETTE VIGNETTE

LORSQUE VOUS ACHETEZ UN NOUVEAU VEHICULE

17-602

Cilo le plaisir de rouler jeune!

CILO "Happy"

Léger, silencieux, monovitesse automatique, refroidissement par turbine, fourche télescopique avant et arrière. Prix sans concurrence, avec compteur km. seulement

995.-

cilo

Symbole de qualité suisse

cyclesschöni

FRIBOURG-CENTRE: Criblet 1, ☎ 22 26 29
FRIBOURG: route du Jura 14a, ☎ 26 49 49
MARLY-CENTRE: ☎ 46 56 44

J.-P. JEUNET

PAYERNE: rue de Lausanne 14, ☎ 61 22 69

17-634

---

2 ROUES

Kawasaki

Agent officiel:

BUCHER MOTOS SA FRIBOURG

Route de Tavel (à 200 m du Bureau des automobiles)

☎ 037/28 38 67 Fermé le lundi

SUZUKI

Agent officiel:

BUCHER MOTOS SA FRIBOURG

☎ 037/28 38 67 Fermé le lundi

Route de Tavel (à 200 du Bureau des automobiles)

HONDA

Agent officiel:

BUCHER MOTOS SA FRIBOURG

Route de Tavel (à 200 m du Bureau des automobiles)

☎ 037/28 38 67 Fermé le lundi

Bucher Motos SA

Route de Tavel **Fribourg** ☎ 037/28 38 67 Fermé le lundi

(à 200 m du Bureau des automobiles)

Agence officielle de marques:

BMW — SUZUKI — HONDA — KAWASAKI — ZUNDAPP et vélomoteurs MAXI-PUCH et BELMONDO

17-602

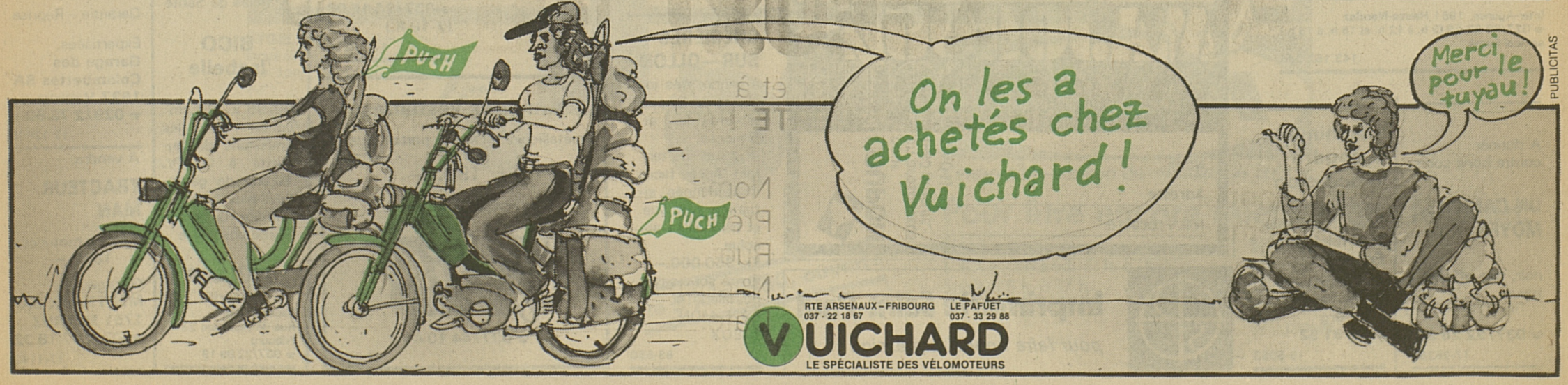

PUBLICITAS

Cinémas

ALPHA 20 h. 30 — 16 ans
En français — 2e Semaine
Julie Andrews et Bo Derek
«ELLE»
Un film de Blake Edwards
Quel charme et quelle classe!

CAPITOLE 20 h. 30 — 16 ans
CÉSARS 1980 — MEILLEUR SCÉNARIO
Un film de **Bertrand Blier**
BUFFET FROID
avec **Gérard Depardieu - Jean Carmet - Bernard Blier - Michel Serrault**
Á DÉGUSTER EN PRIORITÉ!

CORSO 20 h. 30 — 14 ans
En français — 1re VISION
BUD SPENCER dans
MON NOM EST BULLDOZER
Une cascade de gags et de bagarres

EDEN 18 h. 45 — 16 ans
VO tchèque s.t.fr./all.
SÉLECTION EDEN présente le film de **Vera Chytilova**
LE JEU DE LA POMME
Les gags fusent, presque ininterrompus

21 h. — 18 ans
VO italienne, s.t.fr./all.
Enfin en Suisse l'œuvre de **Pier Paolo Pasolini**
MAMMA ROMA
Anna Magnani - Franco Citti

REX 20 h. 30 seulement — 16 ans
Un film de MOSHE MIZRAHI
CHÈRE INCONNUE
SIGNORET - ROCHEFORT - SEYRIG

STUDIO 15 h.
En français — 16 ans
Les OVNI attaquent
LA GUERRE DE L'ESPACE
Un suspense passionnant

21 h.
Première fois à Fribourg
EMMANUELLE EN AMÉRIQUE
Carte d'identité obligatoire
— 20 ans —

CAVE **CABARET**
Ce soir 20 h. 30
☆Yvette THERAULAZ☆
la chanson à travers une femme!
Location: Le Luthier-Musique
rue de Lausanne 83, ☎ 22 11 67
17-1953
CHAUD 7
avry centre

CAVE **CABARET**
dès jeudi soir:
SMALL TOWN KIDS
dixie et new orleans!
Location: Le Luthier-Musique
rue de Lausanne 83, ☎ 22 11 67
17-1953
CHAUD 7

VACANCES AU SOLEIL DU VALAIS

A louer à Haute-Nendaz (1350 m)

Prix pour 14 jours	juin/sept.	juil./août
Studio 2 pers.	230.—	410.—
Studio 4 pers.	380.—	510.—
App. 2 pièces 4 pers.	420.—	650.—
App. 3 pièces 6 pers.	525.—	755.—
App. 4 pièces 7-8 pers.	580.—	840.—
Chalet 6-7 pers.	785.—	1050.—

En suppl. nettoyage, blanchissage et taxe de séjour.
Tennis, piscine chauffée, magnifiques promenades

Inter-Agence, 1961 **Haute-Nendaz**
☎ 027/88 23 19 (9 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h.)
samedi fermé
143.152.236

A donner contre bons soins
UN CANICHE MOYEN
noir, très affectueux.
☎ 037/22 28 24
17-25266

Machines à coudre d'occasion
entièrement révisées et garanties
Prix minimum Fr. 180.—
ELNA SA
Bd de Pérolles 17
Fribourg
☎ 22 61 52
18-5053

CAVE **CABARET**
«DERS DES DERS»
à Fribourg
du programme 1980
mercredi 4 et jeudi 5 juin 1980 dès 20 heures
à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz
Réservation ☎ 037/24 65 21
CHAUD 7
©ROYAL AGENCY

FÉTIGNY mercredi 4 juin 80 dès 20 h 30
veille de la Fête-Dieu
SUPER LOTO
20 × 100.— lots de côtelettes, filets garnis, etc.
et une Royale
500.— 300.— 100.—
20 séries abonnement 8.— Org. FC Fétigny
17-25235

Jusqu'à de réduction Fr. 300.-
1 semaine de délassement en juin, Fr. 300.- meilleur marché qu'en été, avec le même temps radieux.
DEPARTS 15/22/29 juin
Profitez-en!
Une occasion unique... de connaître les meilleurs hôtels de Majorque

Chaîne suisse d'hôtels avec:
- Piscines couvertes d'eau de mer chauffée.
- Numéro de chambre garanti.
- Situés directement sur la plage.
- Nourriture soignée.

Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyages ou chez:
universal FLUG REISEN
Heiligkreuz 36, 9490 Vaduz, **Tél. 075/27722**
Rue Marterey 5, 1005 Lausanne, **Tél. 021/206071**
MAJORQUE MAJORQUE
COUPON pour un prospectus 1980 gratuit. (AO1)
Nom:
Adresse:
N.P.+Localité:

Imprimerie Saint-Paul
pour faire bonne impression

Meubles anciens
toujours d'authentiques pièces du pays, sélectionnées par le spécialiste du «vrai meuble» campagnard. Vous êtes toujours les bienvenus chez:
G. GUEX
1754 Rosé
☎ 037/30 16 22
Achat — Vente — Estimation.
17-322

hermes fribourg sa bureau complet
Rue de Lausanne 74
1700 Fribourg
037 22 22 22
Location de machines à écrire portables*, électriques, à boules
*dès **Fr. 1.-** par jour

A Villars-sur-Glâne
Quartier des Rochettes
à vendre ou à louer dans petit immeuble
2 beaux appartements de 4½ et 5½ pièces
cuisine, coin à manger, salon avec cheminée, 3 (4) chambres, bains + WC séparé, cave et garage.
Ecole, magasins, transports publics à proximité.
Situation très dégagée, vaste place de jeux, vue imprenable.
Loyers Fr. 1140.— et Fr. 1240.— charges comprises + Fr. 60.— garage.
17-1609
GAY-CROSIER SA
Transaction immobilière, financière
GC ✆ 037/24.00.64
CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg Rte de la Glâne 143b

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tel 22 81 82
A louer
a l'avenue du Midi 13
un grand 4½ pièces
libre dès le 1er août
17-1715
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

CHÉSIÈRES—SUR—OLLON
à vendre très joli chalet de 2 appartements de 3 et 5 pièces,
1023 m² de terrain. Accès facile toute l'année, situation avec vue et tranquillité absolue.
Fr. 350 000.—
Ecrire sous case postale 214, 1820 MONTREUX
83-550

AFFAIRES Á SAISIR
APPAREILS EN RETOUR DU COMPTOIR DE ROMONT
Quelques machines à laver le linge et la vaisselle, quelques réfrigérateurs et congélateurs (bahuts et armoires). — GROS RABAIS
JOLLIET FRÈRES SA
Installations sanitaires et électro-ménagers
Romont — ☎ 037/52 28 82

D.O.M. Mariages
PARTAGER A DEUX...
des vacances estivales, ne serait-ce pas passionnant? A vous d'en décider. Nous vous attendons pour vous aider à étudier avec sérieux et dévouement toutes les possibilités qui s'offrent à vous.
Rens. par téléphone et consultation gratuite, sur rendez-vous. **FRIBOURG,** 10, rue Saint-Barthélemy — ☎ 28 44 14
Genève — Lausanne — Lugano — Neuchâtel — Sion
17-388

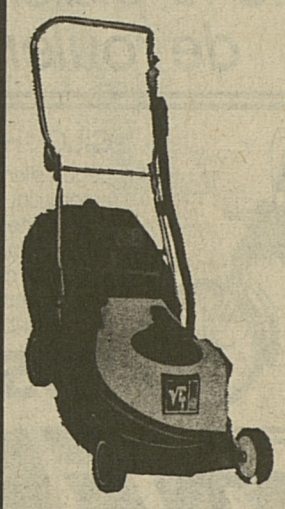
Les meilleures marques mondiales
HAKO
HONDA
VICTA
LAWN-BOY
Transport + service à domicile sur demande
Pierre Devaud
Atelier électro-mécanique
Rue Saint-Nicolas-de-Flue 10
1700 FRIBOURG — ☎ 037/24 70 37
Vente, service et exposition:
17-883

A vendre
Renault 4 TL
mod. 77, expertisée, avec garantie, Fr. 4'400.— et
Opel Ascona 16 S
mod. 75, 66'000 km, 4 portes, expertisée, Fr. 4'200.— évent. échange et acompte
☎ 037/43 21 69 ou 43 19 89
17-1700

Grèce
(Peloponnes-Nord), à louer bungalows, villas et appartements à la plage.
A. Drekis, Alpenstrasse 23, 3006 Bern.
☎ 031/43 18 52.
05-22730

A louer
Beauregard-Centre
Appartement 3½ pièces
pour l.8.80
☎ 037/24 16 03 (7-10 h.)
17-302141

A vendre
Opel Record 2000 S
mod. 76, 4 portes, aut., expertisée, Fr. 3600.— et
Ford Taunus Caravane 1600
5 portes, mod. 73, expertisée, Fr. 2900.— évent. échange et acompte
☎ 037/ 43 21 69 ou 43 19 89
17-1700

ACTION!
Matelas-Echanges

Pour votre vieux **MATELAS** nous dédommageons **Fr. 75.—** à l'achat d'un Matelas de Santé
BICO Isabelle
90/95 x 190 cm connu par les émissions de publicité à la TV. 10 ans de garanties, plus livraison gratuite du commerce spécialisé.
MULLER
Literie
Tapissier dipl.
Rue de Lausanne 23
Fribourg
☎ 037/22 09 19

Armoires-vestiaires
métalliques, bloc à 2 portes, avec serrure
Fr. 190.—
Livraison gratuite.
G. Bise S.A.
☎ 037/44 10 44
17-300

A vendre
Ford Taunus Ghia 2,3 I autom., 77, 6900.—
Simca 1307 S 78, 28000 km 8800.—
Peugeot 304 S 76, 30000 km, 6500.—
Toyota Liftb. 1200 28000, 6500.—
Renault 12 TS 77, 80000 km, 4000.—
Renault 12 break 79, 26000 km, 8500.—
Renault 14 TL 77, 70000 km, 5200.—
Renault 15 TL 73, 90000km, 2800.—
Renault 5 TS 76, 70000 km, 4800.—
Audi 80 L 77, 60000 km, 6900.—
Garantie - Reprise
Expertisées.
Garage des Colombettes SA
1627 Vaulruz
☎ 029/2 76 60
17-12605

A vendre
TRACTEUR MAN
4 roues motrices, Fr. 1800.—.
Garage METTRAUX SA
1751 NEYRUZ
☎ 037/37 18 32
17-1163

La grande toilette de la salle de bains!

Dernière nouveauté à Aubonne: notre boutique EAU-BONNE!

Placée au rez-de-chaussée d'IKEA, entre la boutique ENFANTS et le MARCHÉ MARKNADEN, la boutique EAU-BONNE vous offre tout ce qu'il faut pour que ce soit encore plus beau dans l'eau de la salle de bains, ou dans les toilettes, ou la douche, ou la buanderie, ou la piscine, ou le sauna. Tout ce qu'il vous faut, qualité et design suédois, pour des salles d'eau plus heureuses, plus ensoleillées, éclatantes de couleurs et qui sentent bon le pin! Suédoises, quoi.

Allez-y, c'est le moment de vous jeter à l'eau pour la grande toilette de la salle de bains.

FAXEN 150. Plinthe murale. Pin vernis incolore. Long. 150 cm. Larg. 8 cm. **24.–**

24.–

FAXEN. Porte-savon. Tôle d'acier laquée blanc ou noir. **6.–**

7.– **FAXEN.** Porte-rouleau WC. Tôle d'acier laquée blanc ou noir.

IDE. Serviette éponge. Coton 100%. 50 x 100 cm. Jaune, beige, bleu, vert, rouge, rouille, rose.

6.50

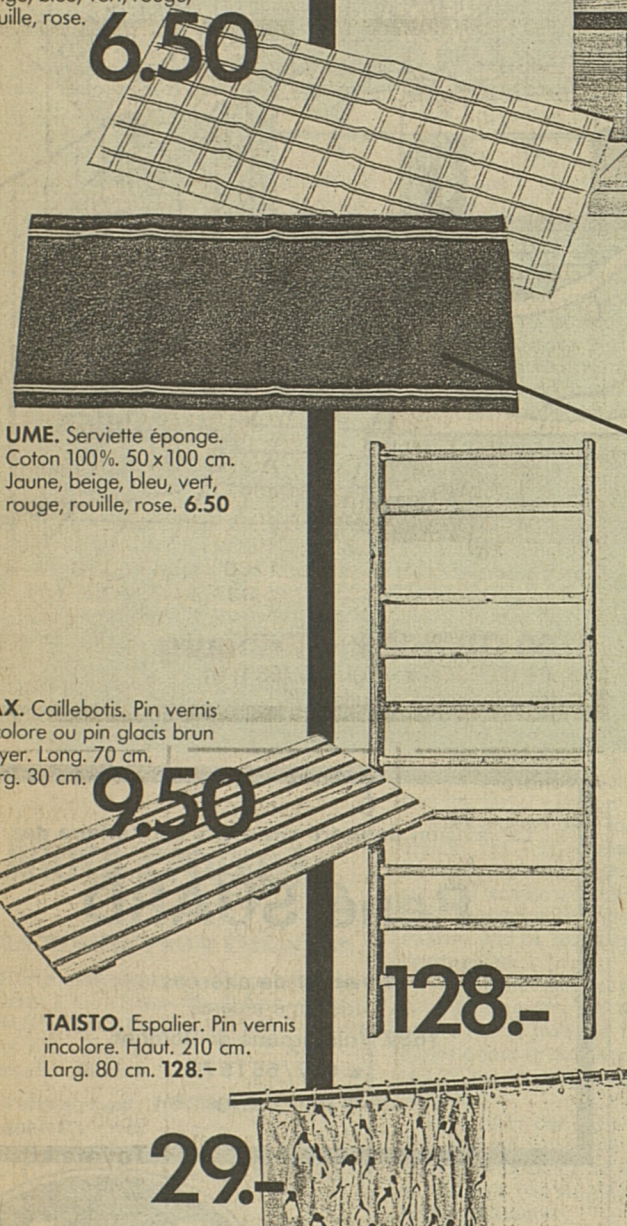

6.– **7.–** **8.–**

FAXEN. Porte-verre à dents. Tôle d'acier laquée blanc ou noir. 2 gobelets plastique. **6.–**

FAXEN 1. Crochet. Tôle d'acier laquée blanc ou noir. 6 pièces. **7.–**

FAXEN 2. Crochet. Tôle d'acier laquée blanc ou noir. 6 pièces. **8.–**

70.–

VINJETT. Miroir cadre. Pin vernis incolore ou pin glacis brun noyer. Larg. 60 cm. Long. 80 cm. **70.–**

PALO. Etagère. Pin vernis incolore ou pin glacis brun noyer. Larg. 40 cm. Haut. 60 cm. Prof. 20 cm. 2 rayons amovibles. 1 Rayon fixe. **54.–**

PALO/JALUSI. Porte. Pin vernis incolore ou pin glacis brun noyer. **44.–**

Cette combinaison **98.–**

UME. Serviette éponge. Coton 100%. 50 x 100 cm. Jaune, beige, bleu, vert, rouge, rouille, rose. **6.50**

49.–

-MIEN. Armoire salle de bains. Mélamine sur aggloméré. Imitation palissandre, imitation pin, blanc ou noir. Larg. 80 cm. Prof. 14 cm. Haut. 60 cm. **49.–**

SYSTEM 210. Elément inférieur: larg. 80 cm. Prof. 56 cm. Haut. 87 cm. Mélamine blanche. Portes STRUKTUR 40. Pin vernis incolore. Avec plateau de travail **220.–**
Avec portes JALUSI, pin massif et lavabo (comme illustré ci-contre) **464.–**

220.–

TAX. Caillebotis. Pin vernis incolore ou pin glacis brun noyer. Long. 70 cm. Larg. 30 cm. **9.50**

464.–

46.–

SAUNA 80. Banc. Pin non traité. Long. 80 cm. Larg. 40 cm. Haut. 40 cm.

128.–

TAISTO. Espalier. Pin vernis incolore. Haut. 210 cm. Larg. 80 cm. **128.–**

CARRELAGE. Dès **5.90.–** le ½ m². Divers coloris et motifs. Colles joint disponibles. Dès **7.–**

29.–

15.–

BREDRAND. Tapis PVC. 70 x 100 cm. Bleu, rouge, vert, brun. **22.–**

PINGVIN. Rideau de douche PVC. 180 x 200 cm. Bleu. **29.–**

JUNGMAN. Rideau de douche. 100% coton. Traité contre l'eau et la saleté. 180 x 200 cm. Ecru, jaune, bleu, vert, rouge, brun. **56.–**

NISSAN. Rideau de douche PVC. 180 x 200 cm. Jaune, bleu, blanc, brun, rouge. **15.–**

Outillages pour le montage également en vente.

NIM. Tapis. 100% coton. 70 x 120 cm. Vert, bleu, écru, brun, rouge. **19.50**

56.–

5.–

Et l'eau est bonne (22°) à la piscine d'Aubonne.
Profitez-en en venant visiter notre nouvelle boutique EAU-BONNE.
Signé: la bande à bonne eau.

Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Genève

BYGEL 2. Crochet. Fer laqué blanc, bleu, rouge, noir. Long. 70 mm. 10 pièces. **7.–**

HANKEN 3. Crochet. Fer laqué bleu, rouge, noir. Long. 90 mm. Larg. 25 mm. Prof. 20 mm. 4 pièces. **5.–**

BYGEL 3. Crochet. Fer laqué blanc, rouge, noir, chromé, Long. 45 mm. 4 pièces. **6.–**

7.–

6.–

IKEA

L'impossible maison de meubles de Suède.

le 5 juin 1980, ouvert!

Pour être encore mieux dans le bain.

Heures d'ouverture:
Lundi – vendredi 10 h. à 20 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021/76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc

TRIO

A louer
à Pérolles

SURFACE COMMERCIALE de 620 m2

répartie sur 2 niveaux, pouvant servir d'atelier ou de dépôt, avec rampe de chargement pour un niveau et bureau de réception.

Pour tous renseignements:
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a — ☎ 037/22 55 18
17-1617

A vendre région Plasselb (Lac-Noir) situation dominante, 800 m² terrain

JOLI CHALET NEUF

vue superbe, tranquillité absolue près de forêt avec bon accès

living avec cheminée, 2 chambres, cuisine, douche, chauffage électrique

Agence Gasser, Fribourg
☎ 037/22 79 20
17-1632

A vendre à 10 minutes de Fribourg

fermette

à restaurer entièrement 1700 m² de terrain (en bordure route cantonale) prix de vente 150 000 fr.

☎ 037/23 42 39
17-1632

Notre exposition à Givisiez

vous présente de nombreuses

salles de bains

entièrement équipées

Sur place, le plus grand choix de **carrelages** pour sols et murs s'harmonisant aux teintes des appareils.

Autres programmes:
saunas – cheminées
– revêtements en bois
– plafonds isolants – pierres naturelles pour jardins –
matériaux de construction.

Vous y trouverez la vôtre sobre ou colorée simple ou luxueuse mais toujours élégante et fonctionnelle.
Et vous serez conquis par nos prix.

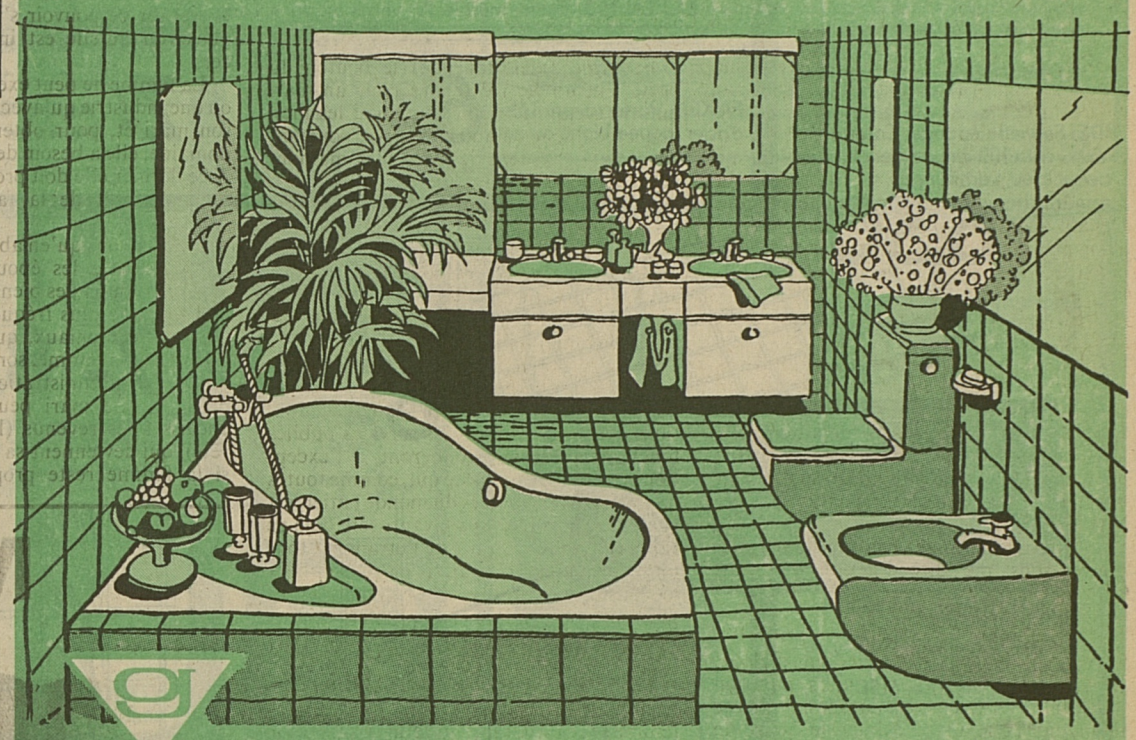

GLASSON MATÉRIAUX SA
1700 GIVISIEZ – Fribourg
Route de Belfaux – Tél. 037/83 11 01
Autre exposition à Bulle

A LOUER à Fribourg

BUREAUX

d'une surface de 182 m²

comprenant:
— réception
— 3 bureaux
— bureau de direction
— salle de conférences.

Possibilité de reprise du mobilier existant.
Facilités de parcage.
Prix mensuel Fr. 2400.—
y compris charges,
3 places de parc extérieures,
2 dépôts de 25 m² chacun.

S'adresser à:
IMMOPARTICIPATION SA
Beauregard-Centre — 1700 Fribourg
☎ 037/24 86 21
17-884

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tel 22 81 82

Nous louons à la Route des Acacias 9

un appartement de standing
avec cheminée
et garage
libre
dès le 1er juillet
17-1715

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A louer
à Belfaux
situation centrale
2 LOCAUX à l'usage de

BUREAUX

Date d'entrée à convenir.
Pour tous renseign., s'adr. à:

WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A louer
de suite ou à convenir
à l'avenue J.-M.-Musy 2,
à Fribourg

magnifiques appartements

de 3½ pièces
dès Fr. 441.– + charges

Pour tous renseignements:
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a - ☎ 037/22 55 18
17-1617

A louer pourle 1er juillet 1980, à Fribourg, à la route de la Veveyse 12, joli

STUDIO

Fr. 220.— par mois plus les charges. M. Gross, notre concierge, vous le fera visiter sans engagement de votre part.
☎ 037-24 92 61

---

werner wigger + co.
Immobilien-Treuhand
3177 Laupen Tel. 031 94 73 75
05-13058

A louer
Appartement
3½ pièces
Impasse de la Colline 14, Givisiez Fr. 465.– charges comprises. Libre de suite.
☎ 037/24 32 27
17-25267

A vendre
YAMAHA 125
neuve, pour cause double emploi, prix à discuter
☎ 037/24 16 86
ou
037/24 91 55
17-25206

La révision de votre citerne, c'est l'affaire de

René SUARD

Réviseur de citernes
(diplômé fédéral)
1687 Vuisternens-dt-Romont
☎ 037/55 15 78
Devis sans engagement
17-809

A louer
à la route Joseph-Chaley

MAGNIFIQUE
ATTIQUE 5½ pièces

Situation tranquille et ensoleillée.
Libre pour le 1.6.80 ou date à convenir.
Pour tous renseignements, s'adr. à:
17-1611

WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A louer à la Grand-Rue 8

Grand duplex

(5 pièces) avec balcon (vue sur la Sarine), chambres mansardées, poutres apparentes, escalier intérieur, WC séparés, cuisine entièrement aménagés, cave, galetas.
Libre de suite.
☎ 037/22 23 50
9 h. 30 et dès 18 h. 30.
17-302134

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tel 22 81 82

Nous louons à Marly
Ch. des Epinettes 12
appartement de standing
de 6 pièces
Libre de suite ou à convenir
17-1715

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

La marque de qualité: **Audi**

Audi 80: la voiture des années 80. Extrêmement économique. Avec traction avant suivant fidèlement la trajectoire. Une conception qui pose de nouveaux critères de qualité. Et des garanties longue-durée qui vous assurent une valeur de reprise élevée, même après des années.

Fribourg: Gendre SA; **Bulle:** Gremaud M.; **Avenches:** Golliard Cl.; **Estavayer:** Oberson A.; **Farvagny:** Liard L.; **Grandvillard:** Franzen M.; **Granges-Md:** Roulin J.-P; **Léchelles:** Wicht P.; **Le Mouret:** Eggertswyler M.; **Morat:** Schopfer J.; **Payerne:** Garage de la Broye SA; **Romont:** Piccand A.; **Romont/Arrufens:** Girard M.; **Vauderens:** Braillard M.; **Vaulruz:** Grandjean M.

A quelques kilomètres de Fribourg

magnifique villa avec terrain

de 1100 m², et accès aménagés
Prix de vente Fr. 310 000.—

Tél. 037/46 19 94 de 7 h. à 9 h. ou écrire sous chiffre 17-25082 **à Publicitas SA, 1701 Fribourg**

APICULTEUR

vend

RUCHER démontable, **RUCHES VIDES Bürki, EXTRACTEUR DE MIEL**, divers matériel d'apiculture

☎ 037/38 11 19
17-2225

A vendre
Opel Manta SR 1900
moteur et boîte à vitesses
40 000 km, peinture neuve, pneus neufs, expertisée, Fr. 4'300.–
évent. échange et acompte
☎ 037/43 21 69
ou 43 19 89
1700

PHOTO-CINÉ
RADIO TV SIEINER
22, rue St-Pierre
(rez-inf. Coop-City) FRIBOURG
037 / 22 34 42

A louer
Avenue du Midi

appartement 2½ pièces

1er août ou
1er septembre
☎ 037/24 02 15
dès 19 h.
17-302137

A vendre à Fribourg

commerce avec grande vitrine

et atelier technique avec possibilité de développement.
Ecrire sous chiffre 17-302122, à Publicitas SA, Fribourg.
302122

A VENDRE

SPLENDIDES APPARTEMENTS 3 1/2 et 4 1/2 PIÈCES

à la route de la Singine 4, au Schoenberg.
Dans petit immeuble 2 étages.
Entrée individuelle, vue sur la ville. Hypothèques à disposition - garage. Prix intéressants.
Renseignements: **SICOOP, 22, rue de Lausanne, Fribourg. ☎ 037-22 44 10**

Professeur marié 2 enfants
cherche

appartement de 4½ - 5 pièces

à Fribourg ou environs.
Ecrire sous chiffre 17-25197, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.
17001

A vendre de particulier
FORD TAUNUS 2000 GI
automatique, année 1978,
36 000 km, état impeccable.
☎ 037/45 11 57
17-25092

Accordages de piano
M. Vogelsanger
Facteur piano
1700 Fribourg
Atelier:
☎ 44 28 36
Privé: ☎ 44 28 39
(soir)
17-23049

2

JEAN PRADEAU

TÊTE D'HORLOGE

Copyright by Editions Solor & Cosmopress, Genève

Du coup la fruitière, les femmes sont intuitives, comprit qu'il y avait de l'anormal dans l'air et ses yeux se mirent à scruter le visage de son mari pour tenter d'y découvrir le mal mystérieux qui empêchait un homme sensé de répondre comme il aurait dû répondre. Il avait peut-être du cholestérol ! Depuis quelque temps, tout le monde en avait dans le quartier. Il est vrai que deux nouveaux docteurs venaient de s'y installer.

— Le réveil est arrêté ; ma montre est arrêtée ; alors je ne sais pas...

Ces explications fournies, Jules se remit à tremper de larges tartines beurrées dans son café. L'estomac plein, on y voit plus clair. Il était dit que cette sage occupation, elle aussi, serait troublée : au moment où une bouche avide allait se refermer sur le pain baveux, la sonnerie de la boutique se fit entendre.

— Ne vous dérangez pas monsieur Jules, pouvez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ?

— Moins le quart...

Avec une présence d'esprit digne d'éloge, Mme Jules venait de sauver une réputation d'affabilité indispensable dans le commerce des fruits et légumes. Moins le quart de quelle heure, peu importait, l'inconnu devait le savoir, puisque la sonnerie de la porte se fermant retentit à nouveau, et la bouche de Jules acheva ce pour quoi elle était ouverte.

— C'est monsieur Lafouille, put-il ensuite articuler, prouvant ainsi que l'inconnu était connu, et que Jules avait bonne oreille... Allume la radio, poursuivit-il.

Et Mme Jules, tournant le bouton du poste, eut un regard tendre pour un mari qui, redevenu lui-même, dominait les incidents techniques d'une horlogerie pourtant garantie. Il y a donc des gens bien malhonnêtes !...

Après les grésillements d'usage, la voix du speaker emplit la pièce de belles phrases réconfortantes de style patriotique, n'ayant aucun rapport avec le cours des halles que Jules s'apprêtait à écouter.

« ... Nos ministres sont encore réunis, mais dès maintenant le pays peut être assuré que le Gouvernement a la situation bien en main. Chers auditeurs, conservez donc votre sang-froid, vaquez à vos occupations avec calme. Tous les services publics fonctionnent et fonctionneront, à l'exception de l'horloge parlante qui, comme toutes les horloges ou montres du monde entier, est également arrêtée. Nos savants sont déjà en rapport avec les savants de l'étranger ; tous unis s'attaquent au mal, ils en recherchent les causes, et il est encore trop tôt pour qu'ils puissent formuler la moindre hypothèse. Français, Françaises, ayez confiance et faites votre devoir... »

Pendant qu'une vibrante Marseillaise terminait ce communiqué, Jules et sa femme se regardèrent, lui réfléchissant, elle se demandant si des larmes n'étaient pas de circonstance :

— Alors, Jules ? Ce n'est pas la guerre au moins ?

— Non...

— Alors c'est quoi ?...

— Comment veux-tu que je le sache, puisqu'ils ne le savent pas eux-mêmes ! Ah, on peut dire que nous sommes gouvernés. Toutes les pendules sont arrêtées, les montres inutiles... « Ils » ont tué l'heure !

Jules eût été bien incapable de dire qui étaient ces « Ils », assassins d'innocentes horloges et autres instruments, mais à coup sûr, des ennemis personnels ayant frappé dans sa maison le réveil de la tante et une montre qui ne datait pas de sa première communion.

— Tu ne penses pas, Jules, que ce pourrait être un coup des Martiens, ou de gens d'autres planètes ? Avec tout ce qu'on expédie dans le ciel, moi, ça ne m'étonnerait pas ! C'est peut-être une manière d'avertissement ?

Le fruitier eut le haussement d'épaules de l'homme supérieur devant les divagations féminines, qu'au fond de lui-même il ne trouvait pas stupides, et ses paroles se firent apaisantes :

— Ne te tracasse pas, Amélie, ce n'est pas ton affaire. Va te préparer pour tenir la caisse. Nous devons faire notre devoir, tu l'as entendu.

(à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 349

Horizontalement: 1. Perpétuité. 2. Aident. 3. Oc - Sète - Oo. 4. Cor - Nu - ONU. 5. User - Crus. 6. Aimait. 7. Eu - Cars - Ar. 8. Uni - Is - Nia. 9. René - Durs. 10. Secrètes.

Verticalement: 1. Procureur. 2. Cos - Unes. 3. Ra - Réa - Ine. 4. - Pis - Ric - Ec. 5. Eden - Mai. 6. Têtu - Ars. 7. Une - Cis - Dt. 8. It - Ort - Nue. 9. ONU - Airs. 10. Epouseras.

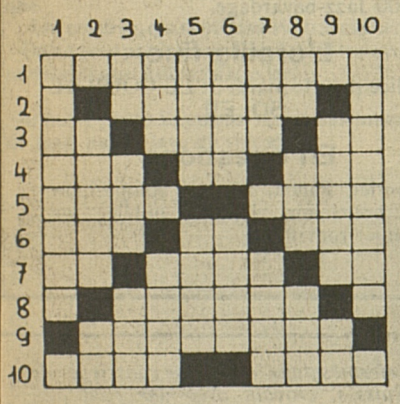

PROBLÈME N° 350

Horizontalement: 1. Dépit amoureux. 2. Ce qui donne l'image d'une chose dans sa plus pure expression. 3. Note - Insère sur - En prière. 4. C'est toujours la même grimace - En Europe - Son pas est militaire. 5. Ville anglaise universitaire - Le premier venu. 6. Canton suisse - Queue de cheval - Sur une rose. 7. A l'extrémité de la Suisse - Plaintes - Quelqu'un mais qui ? 8. Gracieux visage. 9. Il prépare la route au Père Noël. 10. Route étroite en forêt - Récent.

Verticalement: 1. Très chère. 2. Subdivision d'une loi - Chef de rayon. 3. Début d'empoisonnement - Tranquille - On ne le plante plus guère de nos jours. 4. A son eau - Sommet. 5. Fleuve d'Irlande - Passe à Florence. 6. Montée - Un signe du zodiaque. 7. Dans la basse-cour - Possessif. 8. Note retournée - Des vers - Elimine. 9. Instrument musical - En ruine. 10. De façon très espacée.

NOUVEAU DROIT DU MARIAGE

Tous les Suisses sont égaux devant la loi : tel est le principe énoncé par l'article 4 de la Constitution fédérale. Tous les Suisses — ceci veut dire tous les hommes suisses et toutes les femmes suisses. Or, une inégalité de droits entre hommes et femmes et, en particulier entre mari et femme peut s'observer depuis 1907. Divers privilèges (répondant à une réalité sociologique plus propre à la fin du siècle passé qu'aux années 1960-1970), y ont été accordés au mari qui est aussi chargé de responsabilités spéciales.

C'est le mari qui est le chef de l'union conjugale, c'est lui qui choisit la demeure commune et la femme est tenue, en principe, de l'y suivre. C'est le mari qui représente l'union conjugale — la femme n'a cette capacité de représentation que dans les limites du besoin du ménage. Le mari peut lui retirer ce pouvoir s'il estime qu'elle en abuse ou qu'elle est incapable de l'exercer.

La femme ne peut exercer une profession ou une industrie qu'avec le consentement de son mari et, pour obtenir justice dans ce domaine, elle a besoin de recourir à un juge. A ce dernier elle doit prouver que c'est bien dans l'intérêt de la famille qu'elle veut travailler.

Nous savons qu'en absence de contrat de mariage entre les époux, c'est le régime légal de l'union des biens qui s'applique (de loin le cas le plus fréquent en Suisse). Les biens matrimoniaux, qui comprennent les apports de la femme, sont soumis d'après ce régime à l'administration et à la jouissance du mari. Le mari peut gérer ces biens, encaisser les revenus (les loyers, les intérêts), qui deviennent sa propriété — même si la femme reste propriétaire des biens eux-mêmes. L'accord de la femme est exigé pour certains actes de gestion — mais cet accord de la femme est supposé existant lorsque le mari traite avec des tiers.

La femme ne peut disposer librement que de ses biens réservés. Lors de la liquidation du régime matrimonial elle recevra ½ des bénéfices — ⅔ revenant au mari (qui, rappelons-le, toutefois, supportera tout seul tout le déficit — si le bilan se solde négativement).

UNE AUTRE SOCIÉTÉ — D'AUTRES FEMMES

Depuis l'institution de ce régime, des mutations sociales profondes se sont produites. La famille ne constitue plus tellement une unité de production indépendante et entière comme c'était si souvent le cas dans l'artisanat, le petit commerce et l'agriculture. D'ailleurs la part de ces secteurs a beaucoup diminué dans la vie économique. Par exemple, si à la fin du siècle dernier 37,5% de la population active suisse était occupée dans le secteur agricole, cette part a diminué en 1970 pour ne représenter que le 7,7% de la population active.

Cette évolution a contribué à la diminution du nombre des couples mariés travaillant ensemble, gagnant ensemble le revenu familial. Dans la plupart des cas le revenu familial s'obtient maintenant de manière séparée et en dehors du ménage commun.

Les femmes qui travaillent avant leur mariage (et c'est le cas de la plupart d'entre elles) s'habituent de disposer elles-mêmes de leurs biens. Les femmes ne se contentent plus de la scolarité obligatoire : elles vont aux écoles professionnelles, font des apprentissages, suivent une formation universitaire ou para-universitaire. Elles sont devenues plus conscientes de leur valeur, de leurs capacités. Elles prennent une part beaucoup plus active dans la vie politique : elles sont devenues électrices et éligibles.

LE DROIT DOIT SUIVRE

Ces modifications socio-économiques appellent depuis longtemps des modifications dans les dispositions juridiques, concernant la définition même du mariage, la structure de l'autorité et la répartition des responsabilités ainsi que les relations matérielles à l'intérieur de l'union conjugale.

A la fin de 1968, le Département fédéral de justice et police a institué une grande commission d'experts qui a soumis au Département son avant-projet relatif aux effets généraux du mariage et aux régimes matrimoniaux en 1976. En juillet 1979 un projet de loi fédéral concernant la modification du Code civil dans les domaines mentionnés a été présenté par le Conseil fédéral.

Dans une série d'articles à venir, nous vous proposons de voir en détail quelques aspects intéressants de ce projet.

PORTALIS

Quels sont vos droits ?

Moi j'irai à Dreux

de Françoise Renaudot

Qu'est-ce qu'un enfant bleu ? Comment imaginer le monstrueux basculement de l'univers jusqu'ici harmonieux d'une mère, jeune, intelligente, lucide, amoureuse de la vie, amoureuse de son mari, accouchant prématurément d'un petit garçon «très brun, très beau», qu'un pédiatre enlève sèchement pour le mettre en observation dans son service d'hôpital ?

L'enfant bleu, c'est Antoine, son troisième garçon. Il a la jaunisse des nouveaunés, ce qui n'est pas inquiétant en soi ; mais voici le drame : ce mal est dû à la dégradation des globules rouges, conséquence d'une réaction imputable à une incompatibilité des facteurs rhésus des sangs du père et de la mère. Dans le cas d'un troisième enfant, (les deux autres sont nés d'un premier mariage) la réaction est rarement tolérée. Une transfusion totale devient inévitable.

Ce n'est qu'un début, car les médecins révèlent à la mère que le petit Antoine a une fente palatine et un souffle au cœur ; oui, l'enfant de l'amour n'a pas de palais et a un trou au cœur. Il faudra vite opérer le palais et attendre quelques années pour le cœur.

Un gouffre d'angoisse s'ouvre, s'élargit de jour en jour, de semaine en semaine. Françoise restera sans cesse désormais à l'écoute de la vie ; car la guerre est déclarée, une guerre qui durera sept ans pour sauver son enfant.

On appréhende soi-même ce combat de tous les jours et c'est là que l'intrépide battante se révèle admirable. Reprise après reprise, comme dans un match de boxe auquel elle pense souvent, sous la grêle des coups du sort, elle trouve le courage d'affronter l'adversaire vicieux qui ne lui laisse aucun répit. Otites répétées, asthme, sonde pour la nourriture, tubage pour la respiration, oedème du poumon, du larynx, hémorragies intestinales — et j'en passe — autant d'outrages épuisants. Serrant sa garde, guettant toute chance de s'en sortir, même recrue de fatigue, à bout de forces, titubant sous les chocs de boutoir, elle parvient encore à se surpasser.

Le lecteur suit haletant, le combat avec l'enthousiasme du *supporter*. Récit éblouissant : exemplaire figure que cette femme typiquement moderne, qui ne cesse, au travers des plus dures épreuves de rester totalement femme. Son langage, comme son attitude, est franc, direct, dénué de toute afféterie ou vulgarité. Elle parle de sa sexualité avec tact, de ses expériences sans lourdeur avec un naturel convaincant.

Livre d'or du courage. Son épaisseur humaine, ses qualités immenses, devraient faire réfléchir chacun sur ses propres ressources profondes, en partie inexplorées, inexploitées. Aucun labourage romanesque dans cette autobiographie d'une pureté diamantine dont chaque page est source de vie et d'espoir. C'est une histoire d'amour, du plus grand amour. Nerfs d'acier, cœur d'or.

Le dénouement du terrifiant corps-à-cœur approche : opération à cœur ouvert, celle de la dernière chance. Antoine a sept ans, il ne pèse pas lourd avec sa tête grosse comme le poing, dérisoire petite tête de massacre ; la mort s'infiltre sous les portes, rôde autour de son lit d'hôpital. S'il en réchappe, on l'enverra au château des Côtes où sont accueillis les convalescents de son âge. Marie, une jeune fille de dix-huit, harmonieuse et douce, se lie d'amitié avec Antoine. Elle doit subir la même opération que lui. Bien qu'habitée par la peur, elle le distrait de son mieux. Elle est à peine bleue ; elle ira en convalescence à Dreux avec les grands.

Le combat pour la survie d'Antoine est enfin gagné ! Il se plaît au château des Côtes. Marie, elle, ne s'est pas réveillée... elle n'ira pas à Dreux. On ne peut ni ne doit ignorer Françoise Renaudot, l'une des plus sûres valeurs de la littérature française contemporaine.

Laurence Mermoud

*Françoise Renaudot « Moi j'irai à Dreux ». Récit 276 p. Ed. Robert Laffont.

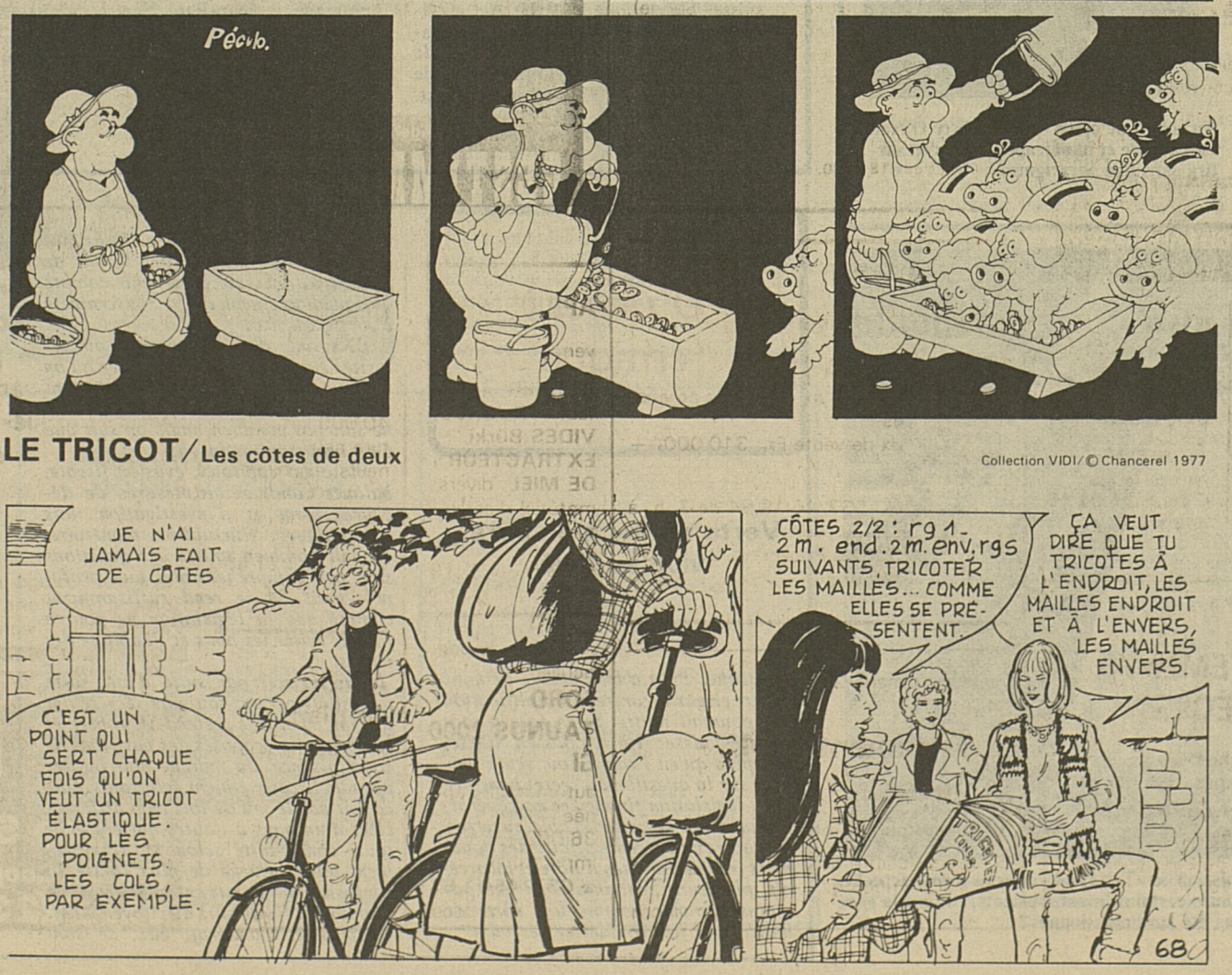

FONDATION POUR LA JEUNESSE

En 1978, à l'occasion de son centenaire, la société d'assurances, Patria-Vie a érigé une fondation baptisée « Patria-Jeunesse » ayant pour but de promouvoir le travail des jeunes et l'aide à la jeunesse. Elle cherche à apporter son soutien de manière directe et individualisée à des jeunes gens, des œuvres ou des projets dans le cadre de sa vocation. Elle prête aussi son concours aux institutions œuvrant en faveur du bien des jeunes et soutient les efforts entrepris dans ce sens.

La fondation souhaite avant tout individualiser son aide, soit en soutenant directement des jeunes gens nécessiteux ou handicapés par des subsides, soit en accédant à des vœux concrets d'installation, resp. d'équipement de la part d'institutions de bienfaisance. La fondation a ainsi pu contribuer au financement de la formation d'apprentis ou d'étudiants en mauvaise posture financière. Elle a entre autres aussi fourni des contributions à l'orgarnisation de camps de vacances pour jeunes handicapés et prêté son assistance à des centres de jeunesse et des institutions prenant soin de jeunes gens défavorisés. **(com.)**

Notre Sélection TV

Les dossiers de l'écran

Victoire sur le silence

Cascadeuse, mais handicapée

Ce film est l'histoire vraie de Kitty O'Neil, une jeune fille sourde qui devint la plus grande cascadeuse du monde, connue aussi comme «la femme la plus rapide de la Terre»...

«Etre handicapée n'est pas une défaite, c'est un défi: conquérir» - dit Kitty O'Neil.

Invités: — Mlle Kitty O'Neil
— Docteur Laurent Vergnon, chirurgien ORL.

● A2, 19 h. 30

Kitty doit beaucoup à sa mère qui décida que la jeune sourde vivrait comme les autres enfants, qu'elle n'apprendrait pas le langage des sourds mais s'efforcerait de lire sur les lèvres et parler comme tout le monde. Au début, Kitty se heurte aux plaisanteries de ses camarades qu'elle réussit toutefois à gagner en apprenant à jouer du piano, en ressentant les vibrations.

Madame O'Neil est à ce point dévouée à sa fille, que cela finit par créer des problèmes dans la famille. Les parents divorcent.

Vers 17 ans, Kitty a commencé à se passionner pour le sport. Elle est même sélectionnée pour les jeux olympiques de plongeon. Un bras cassé la prive cependant des fruits d'années d'entraînement. Très déçue, fatiguée par tant d'efforts pour être toujours la première malgré son infirmité, Kitty décide de quitter sa mère et de tenter d'être indépendante.

Ses premières expériences de cette nouvelle vie sont décevantes. Dans le motel où elle s'est arrêtée, Kitty échappe de justesse à un violeur. Tom, le jeune motard qu'elle rencontre par la suite, trahit son amour, prend son argent, la bat...

La vie de Kitty est totalement transformée par sa rencontre avec Duffy Hambleton, vice-président d'une banque, passionné lui aussi de moto. Ils passent beaucoup de temps ensemble, participent à des courses. Une fois de plus, la malchance frappe: Kitty a un mauvais accident, Duffy la conduit à l'hôpital juste à temps pour qu'on lui recouse deux doigts presque sectionnés... Pendant qu'elle est à l'hôpital, le président de la banque demande à Duffy de choisir entre son poste de grande responsabilité et la moto. Duffy choisit la moto et devient cascadeur à Hollywood. Il épouse Kitty qui se consacre à présent à la vie de famille. Malheureusement, ils n'arrivent pas à avoir d'enfants. De surcroît, on découvre que Kitty souffre d'un cancer. Elle sera opérée.

La dépression nerveuse qui suit l'opération pousse Kitty à remettre tout en question. Elle, qui avait toujours rêvé d'avoir la vie de tout le monde, refuse à présent la «normalité» de sa vie de famille et désire devenir cascadeuse, malgré l'opposition de son mari qui craint, pour elle, les dangers. Mais Kitty ne renonce pas. Elle deviendra la plus grande cascadeuse du monde, battant 22 records de vitesse, de saut, de ski nautique, de cascade... Elle se propose de battre, en voiture, le record mondial de vitesse, mais le propriétaire de l'engin l'en empêche. Kitty est pourtant fermement décidée à franchir le mur du son... Elle est devenue un exemple pour la nation et un grand espoir pour tous les handicapés dans le monde.

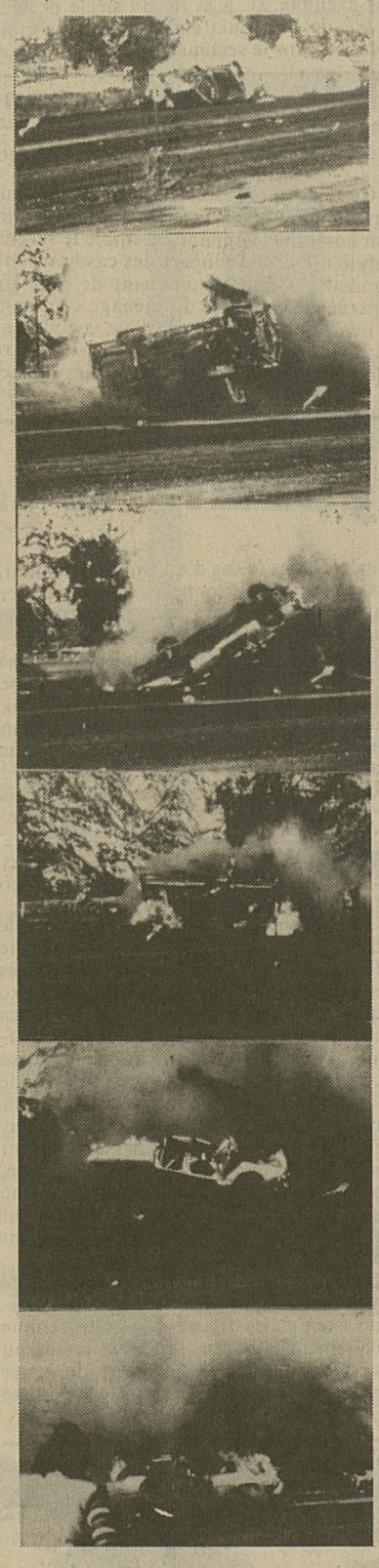

Au volant de cette voiture, Kitty O'Neil cascadeuse et handicapée. Elle s'en sortira sans une égratignure.

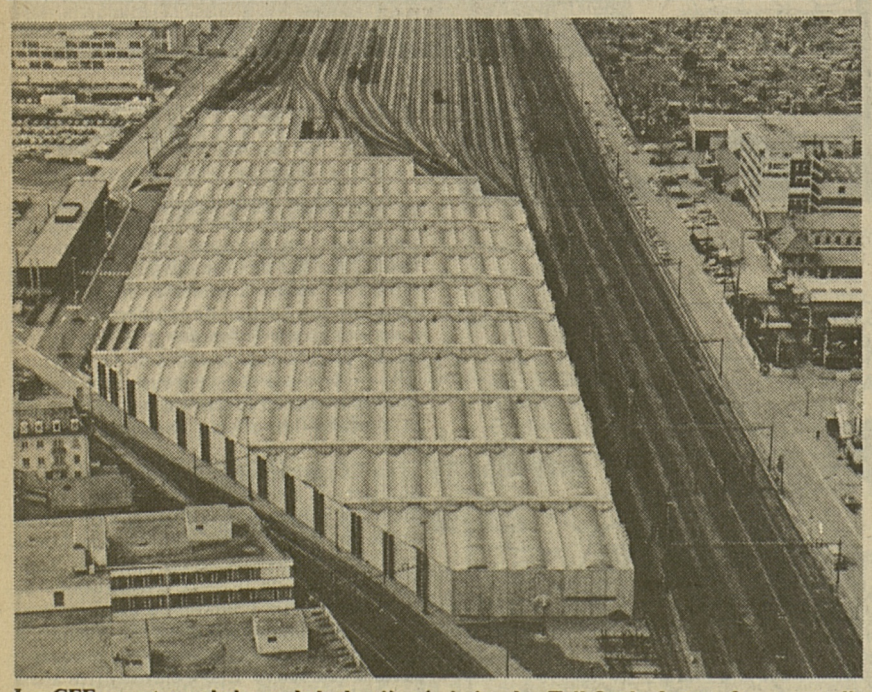

Les CFF seront sous la loupe de la dernière émission de «Tell Quel» dans sa forme actuelle. Les tarifs des chemins de fer vont augmenter, mais certains investissements, comme la gare des messageries de Zurich (photo) n'ont-ils pas été surdimensionnés?

● TV romande, 20 h. 10

Les programmes de la télévision

Suisse romande

13.00-17.00 Tennis: Championnats internationaux de France, Paris. Simples messieurs, quarts de finale. Commentaire Eric Walter. Voir TV Suisse italienne
14.20 Point de mire

14.30 Télévision éducative
Le sport, prétexte à d'autres connaissances

15.00 TB-Contacts
15.00 La vie: Un mystère à décoder
15.50 Baguettes magiques et bottes de cuir
16.00 Les oiseaux de nuit, avec Yves Duteil
17.30 Téléjournal
17.35 La Récré du Mardi
— Basile, Virgule et Pécora
— Peter au Restaurant
— Quoi de nouveau sous le soleil?
— Poltron Maxichien à l'Ecole
— Caliméro sous l'Orage
18.10 Courrier romand
18.30 Oui-Oui
18.35 Stars on ice
18.50 Un jour, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal
19.50 Frédéric

20.10 Tell Quel
— CFF: la bataille du rail
— L'école privée: la voie du repêchage

21.00 Queimada
Un film de Gillo Pontecorvo, avec Marlon Brando et Renato Salvatori

22.50 Téléjournal

Suisse italienne

13.00-18.10 Tennis en direct + Tour d'Italie en direct. 18.10 Emissions pour les enfants. 19.00 Téléjournal. 19.10 Les Ancêtres. 19.40 Le monde où nous vivons. 20.10 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Il Case Montrose, spectacle pour la télévision. 21.30 Troisième page. 22.20 Téléjournal.

TF 1

10.00 Tennis
En direct de Roland-Garros
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.45 Tennis
17.57 Les inconnus de 18 h. 55
18.12 Une minute pour les femmes
Spécial parents
18.20 Actualités régionales
18.45 Mai-juin 40: Journal d'un printemps tragique
19.00 TF1 actualités

19.30 Starlettes en Herbe
Comédie musicale de Vladimir Forgency, avec Isabelle André, Anne-Laure Bonnisseau, Barbara Clément, Fabienne Guetta

20.50 La Roue de la Vie
3. L'instant du pouvoir

21.25 Tennis, Roland-Garros
22.25 TF1 actualités

Fr 3

17.30 FR3 Jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 Histoire de France en bandes dessinées
19.00 Jeux de 20 heures

19.30 Le Défi de Lassie
Un film de Richard Thorpe, avec Edmund Gwenn, Donald Crisp, Geraldine Brooks, Reginald Owen

20.45 Soir 3

Suisse alémanique

8.10-9.10 et 10.30-11.40 TV scolaire. 9.40-10.10 La maison où l'on joue. 14.45-16.05 Da capo. 16.45 Pour les enfants. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Carrousel. 18.35 Sports en bref. 18.40 Point de vue. 19.00 Au royaume des animaux sauvages. 19.30 Téléjournal. 20.00 Theodor Chindler (4). 21.05 CH-Magazine. 21.50 Folklore irlandais. 22.35 Téléjournal. 22.45-24.00 Tennis.

Antenne 2

9.30 et 10.30 A2 Antiope
11.05 Passez donc me voir
11.29 La Vie des autres
11.45 Journal de l'A2
12.35 Magazine régional
12.50 Face à vous
13.00 Aujourd'hui Madame
Le nouveau divorce
14.05 La Dynastie des Forsythe
14.55 Libre parcours magazine
16.20 Fenêtre sur...
16.52 Récré A2
17.30 C'est la vie
17.50 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal de l'A2

19.40 Les dossiers de l'écran

Victoire sur le silence
Un film de Lou Antonio, avec Stockard Channing, James Farentino, etc. — Débat: les sourds et les malentendants
22.30 Journal de l'A2

Allemagne 1

15.15 Leipzig, film. 16.00 Pour les enfants. 19.15 Plattenküche. 20.45 Schauplatz New York, série policière.

Allemagne 2

15.30 Mosaïque. 16.10 Technique enfantine. 18.30 Un élève devient apprenti. 20.20 L'Ours rouge au Cap Nord. 21.00 Alamo, film américain (1960).

Allemagne 3

17.00 Pour les enfants. 18.15 Rendez-vous médical. 20.45 Aide-toi toi-même, grande soirée en direct de Bad Neuenahr.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin, 6.30 Top-régions; 6.50 Top-sports; 6.58 Minute œcuménique; 7.32 Billet d'actualité; 7.45 Echanges; 8.00 Revue de la presse romande; 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (☎ 021/21 75 77 et 022/21 75 77), 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton, 9.40 L'oreille fine; 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas!, 12.00 Le bal masqué; 12.15 Pour la pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande (☎ 021/21 75 77 et 022/21 75 77). 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Le journal des régions, 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir, 19.02 Revue de la presse suisse alémanique; 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: j'ai épousé une Ombre (2), de William Irish. 23.00 Blues in the night. 23.55 Information.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, Cours d'italien; 9.30 Journal à une voix; 9.35 Portes ouvertes sur l'Université; 10.30 Les chemins de la connaissance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, Rock line; 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Aux avant-scènes radiophoniques: Huis-Clos, en hommage à Jean-Paul Sartre. 22.30 Musique au présent. 23.00 Informations.

SUISSE ALÉMANIQUE I

6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 L'Ensemble de l'Opéra de Zurich interprète des extr. de La Flûte enchantée, Don Carlos, Porgy and Bess, Anatevka. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Pasteur Heinrich O. Kühner. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 80. 22.05 Folk. 23.05-24.00 Jazz-bavardage.

L'oreille fine

Indice pour le mardi 3: LE COUP DE SOLEIL

En questions

Maurice Fanon, auteur, compositeur interprète, qui vient de publier son premier roman.

D'un œil critique

Vertu en deçà du Jura, vice au-delà

Jacques Pilet a bien essayé de nous mettre en garde contre la simplification qui pourrait naître de ce face à face France-Suisse: il n'y a pas en Suisse, pas plus qu'en France, une seule opinion sur la question du secret bancaire et la législation financière en général; l'impression de cette «Table ouverte» consacrée à la récente affaire des douaniers français arrêtés à Bâle et incarcérés plusieurs semaines n'en est pas moins apparue comme une sorte de match à la fois irritant et décevant.

Irritant dans la mesure où la France semble vouloir donner des leçons de morale à la Suisse et ne tenir compte que médiocrement de la souveraineté d'un pays voisin.

Décevant, dans la mesure où les invités suisses sont diserts sur ce qu'on ne leur demande pas et ne peuvent répondre à des questions précises: «On ne sait pas combien, mais on sait que c'est beaucoup moins!».

Fuite des capitaux, évasion fiscale, balance commerciale, mesures de découragement et d'investigation, lois économiques, fluctuation monétaire, on sait combien toutes ces questions sont peu compréhensibles aux profanes, mais on se rend suffisamment compte que la législation ne pourra jamais éviter les abus et l'habileté des nantis.

Que ce soit par suite d'une sorte d'antidote pervers toujours sécrété par une loi, comme le prétend M. Jobert, et les exemples proposés des pavillons de complaisance, du marché noir ou des paradis fiscaux étaient éclairants. Que ce soit par le jeu de lois trop différenciées d'un pays à l'autre qui empêche toute convivialité selon M. Chevènement qui s'insurge de plus contre la confusion entretenue entre les droite de l'homme et les devoirs du citoyen. MM. Chapuis et Landgraf, eux, se sont enfermés dans leur bonne conscience de Suisses, croyant avec une confiance totale au bon fonctionnement de toutes les institutions judiciaires, exécutives et législatives d'un pays juste et noble.

Dans la discussion avec les téléspectateurs, ils se verront confortés dans leur quiétude par la prise de position triomphaliste du conseiller Gauthier avant de se voir violemment attaquer par le conseiller Ziegler. Et cela permettait au moins de remettre les choses au point: à savoir qu'il n'y a pas d'abord un contentieux entre la France et la Suisse, même si les déclarations antérieures de journaux et d'hommes politiques et les réactions de chantage ou de rétorsion ont contribué à créer un stupide climat de rivalité nationaliste de part et d'autre, mais un choix politique et une éthique internationale qu'il faudra bien se résigner à revoir et à harmoniser.

Entre l'accusation brutale et la dénonciation globale d'un Jean Ziegler et la profession d'honnêteté déclamée avec indignation vertueuse par les tenants du statu quo, il y a place pour de multiples nuances qui ne sont pas toutes dues à la philosophie, mais aussi à de petits calculs de très grandes sommes.

M. Bd